

Tour de France : le maillot jaune Lance Armstrong a bien pris des corticoïdes

VINGT-QUATRE heures après la révélation par *Le Monde* de la découverte, lors d'un contrôle pratiqué le 4 juillet, de traces de corticoïdes dans les urines de Lance Armstrong, de nouvelles précisions font apparaître que le coureur américain a bel et bien pris un produit interdit - un glucocorticoïde retard - sans en avertir l'autorité médicale chargée de superviser la compétition. Le fait que l'on n'ait retrouvé que des « traces » de corticoïdes ne change rien à la gravité de l'affaire : ainsi que le précise le Laboratoire national de lutte contre le dopage, chargé de pratiquer ces analyses, l'essentiel est de savoir « s'il y a ou s'il n'y a pas » de glucocorticoïdes dans ses urines. Lance Armstrong a été déclaré négatif pour les anabolisants et les hormones mâles.

Lire pages 22 et 23

Le stress des 35 heures

LA MISE en place des 35 heures se traduit souvent par des réorganisations qui augmentent la flexibilité et l'intensité du travail. Dans certaines entreprises (Knorr, Snecma, Crédit agricole...), salariés et syndicats refusent le travail du samedi ou la remise en cause de certains jours de congés. Les débats sur la pénibilité du travail réapparaissent. Les études montrent que l'accélération des cadences est un phénomène européen. Elle touche toutes les catégories professionnelles. Si l'intensité du travail, productrice de stress, peut être bien vécue par les plus qualifiés, qui y voient l'occasion de montrer leur savoir-faire, elle déstabilise les salariés les plus fragiles.

Lire pages 16 et 17

L'avocate de l'Europe



NICOLE FONTAINE

ÉLUE présidente du Parlement européen, mardi 20 juillet, la Française Nicole Fontaine (UDF), 57 ans, avocate, défend ardemment l'institution de Strasbourg. Elle entend contrôler la Commission de Bruxelles et réunir des « majorités d'idées » avec les socialistes.

Lire page 4

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 722 - 7,50 F



Épargne : forte baisse du Livret A

- Le taux du Livret A est ramené de 3 % à 2,25 %
- Le gouvernement compense cette réduction par des mesures en faveur du logement social
- Blocage des loyers HLM pendant deux ans
- L'argent de l'épargne sera aussi utilisé pour les transports collectifs

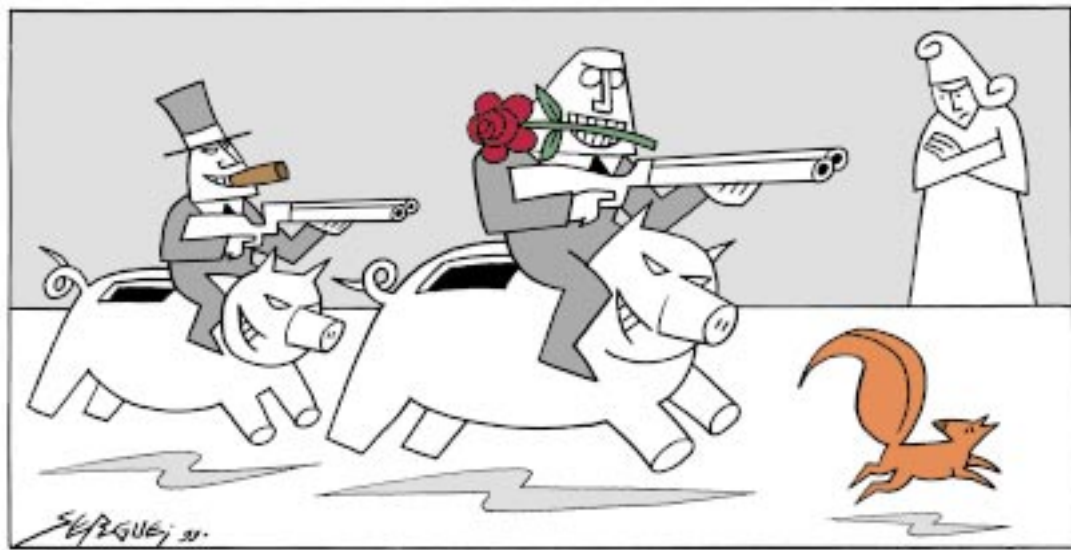
LE GOUVERNEMENT devait annoncer, mercredi 21 juillet, une baisse de la rémunération du Livret A ainsi que des principaux livrets d'épargne défiscalisés. Différée à la veille des élections euro-

péennes, la décision, toujours très délicate politiquement, fait suite à un avis du comité consultatif des taux réglementés. Réuni mardi soir, ce comité, qui comprend neuf experts, s'est prononcé en faveur

d'un abaissement de 3 % à 1,75 % du taux du Livret A, du Livret bleu, du Codévi et du compte-épargne logement, de 4,75 % à 3 % pour le Livret d'épargne populaire. Le gouvernement a décidé de suivre ces

recommandations, mais de façon plus mesurée. Pour le Livret A, la baisse sera de 0,75 point. Le Livret d'épargne populaire verra également sa rémunération diminuer, mais le plafond de dépôt sera relevé de 40 000 à 50 000 francs. Pour ménager les petits épargnants, que cette décision pourrait heurter, le gouvernement a décidé de mettre en œuvre un plan d'accompagnement. Les loyers HLM devraient être gelés durant deux ans et un plan d'allègement des charges financières pour les organismes HLM sera mis en œuvre, portant sur une enveloppe de 45 milliards de francs. Des dispositions devraient en outre être prises, visant à faciliter la réhabilitation des copropriétés dégradées, pour 5 milliards de francs. En outre, le système des prêts locatifs aidés sera simplifié. Enfin, l'affectation des sommes collectées sur les livrets sera élargie à certaines dépenses d'équipement comme les transports collectifs.

Lire page 6



Les poussières de Dante, dans une enveloppe, entre deux livres

ROME

de notre correspondant

Dante se trouvait à la Bibliothèque nationale de Florence et personne n'en savait rien. Pas son œuvre, bien sûr, immortelle, mais ses restes, ou plus exactement une partie de ses cendres mystérieusement disparues depuis soixante-dix ans. C'est tout à fait par hasard que deux employés de l'établissement, Carmela Santalucia et Giuseppe Capecci, procédant à l'inventaire de livres rares du XVI^e siècle, ont retrouvé, lundi 19 juillet, coincée entre deux volumes, une enveloppe dont le contenu les a intrigués.

La mystérieuse trouvaille a été immédiatement portée à la directrice, Antonia Ida Fontana, qui a tout de suite identifié la découverte. Il n'y avait en effet aucun doute sur la nature de ce petit paquet de onze centimètres et demi sur sept contenant un peu de poussière grise, le tout emprisonné dans un cadre noir. Les inscriptions, les cachets, un document notarial et l'empreinte du crâne du poète disparu en 1321 à l'âge de cinquante-six ans ne permet-

taient pas de douter de la nature de la précieuse enveloppe.

La découverte de cette relique a provoqué une forte émotion dans la cité natale de l'auteur de la *Divine Comédie*, qui en fut chassé, condamné au bannissement et contraint de finir ses jours en exil, avant de mourir à Ravenne où il fut enterré. Ce n'est qu'en 1865, à l'occasion du sixième centenaire de la naissance de Dante Alighieri, dit Dante, que le sculpteur Enrico Pazzi, auteur d'une statue du poète et philosophe, plaça les poussières vénérées du squelette dans une urne, en préleva un peu, réparti ce peu dans six enveloppes dont l'une fut remise, en 1889, à titre d'hommage, à sa cité natale, c'est-à-dire au directeur de la Bibliothèque nationale de Florence. Les restes furent présentés en 1929, lors d'un congrès mondial de bibliothécaires tenus dans les locaux en construction de la nouvelle Bibliothèque nationale.

C'est à cette occasion que les six enveloppes disparurent. L'une d'entre elles fut retrouvée en 1987 dans un grenier du Sénat, à Rome, à l'intérieur d'un médaillon. Et

encore, il n'est pas tout à fait établi que cette poussière-là soit bien celle provenant de l'auteur de la *Vie nouvelle*.

Toute à sa joie d'avoir retrouvé une partie de son illustre enfant, la directrice de la Bibliothèque nationale de Florence a annoncé qu'une exposition serait mise sur pied pour montrer au public ce qui fait figure désormais de trésor florentin. « Je ne comprends pas les formes de fétichisme envers les restes visibles d'un personnage dont la gloire est à la base de notre culture, de notre âme », déplore le professeur Cesare Segre, spécialiste de Dante, dans le *Corriere della Sera*, même si cette découverte survient opportunément, juste avant le congrès mondial de la Société Dante, prévu pour l'an prochain.

Un généticien, Bruno Dallapiccola, espère, pour sa part, dans *La Repubblica*, que dans ces cendres vieilles de presque sept siècles, il sera peut-être un jour possible de découvrir « le gène de la poésie ».

Michel Bôle-Richard

POINT DE VUE

L'inusable mythe du sport pur

par Georges Vigarello

UN fait au moins a changé dans ce Tour de France 1999 : la reconnaissance quasi avouée du dopage. Une moyenne de la course, supérieure à celle des années précédentes, un retour au premier plan de coureurs déjà sanctionnés : les doutes sont devenus évidences. « *Le Tour du renouveau* » est d'abord celui de la continuité. Certitude d'autant plus forte que les contrôles négligent la détection de plusieurs produits (hémoglobine réticulée, corticoïdes, hormone de croissance), comme ils tolèrent des certificats médicaux prescrivant des substances interdites. Le dopage généralisé prospère malgré son déni.

Non que la langue de bois pratiquée par la caravane soit une surprise. Le sportif qui avoue perd son identité. Il ne saurait « tricher » sous peine de n'être plus lui-même : contre-société vertueuse, le sport fait croire au modèle, entretenant la légende dans des sociétés qui n'en ont plus. D'où d'inévitables obscurcissements : la société

sportive protège l'illusion, mais chacun aussi veut y croire malgré lui.

Autant dire que le mythe ne saurait s'effondrer. Il a largement démontré son adaptabilité. La société sportive a régulièrement renouvelé ses façons d'admirer, intégrant le professionnalisme, le sens du spectacle, la publicité. Elle peut encore muter. Les quasi-aveux sur le dopage le montrent, transformant la culture tacite en culture convenue, d'autant qu'elle n'entrave guère la valorisation traditionnelle : celle de l'exceptionnel et du sérieux. On le voit dans l'engouement pour ainsi dire inchangé du public ou dans les commentaires télévisés insistant sur l'exploit plus que sur ses conditions.

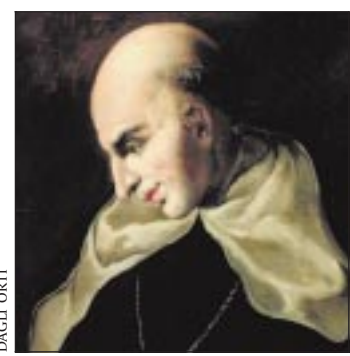
Lire la suite page 12

Georges Vigarello est historien, professeur à l'université Paris-V, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales.

ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ET DE PARIBAS

REJOIGNEZ LE PROJET LE PLUS PUISSANT

RAPPROCHEMENT SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - BNP - PARIBAS



LES SÉRIES DE L'ÉTÉ Les génies du christianisme

9. Milices de Dieu

Au moment où la papauté est en pleine déconfiture, l'Église étend son influence dans les nouveaux mondes, d'Amérique en Extrême-Orient. La violence qui gouverne à la conversion des Indiens soulève le cœur de Bartolomé de Las Casas, fervent défenseur d'une évangélisation pacifique et qui sera jusqu'à sa mort l'ennemi des colonisateurs espagnols. Ignace de Loyola entendra ce message humaniste. Mais il faudra attendre le milieu du XX^e siècle pour que son écho porte dans le tiers-monde. p. 10 et 11



L'ÉTÉ FESTIVAL Helmut Newton et Alice Springs

« Quand j'ai vu l'exposition pour la première fois, j'ai eu des doutes. Est-ce que cela ne va pas trop loin ? », confie au *Monde* le photographe Helmut Newton. Avec sa femme, la photographe Alice Springs, il expose à Paris, jusqu'au 5 septembre : des portraits de l'un pris par l'autre, des autoportraits, des portraits de personnalités par l'un et par l'autre. « *Nous offrons deux visions de l'existence* », dit encore Helmut Newton. p. 27 et 28



VOYAGES Les chemins de Compostelle

A Puente la Reina se rejoignent tous les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, pour n'en former qu'un, le *camino frances*. A travers Navarre et Rioja, les pèlerins cheminent sur un sentier d'une centaine de kilomètres où se succèdent églises romanes, antiques stèles et souvenirs de batailles. De plus en plus nombreux, croyants ou amateurs de marche propice à la réflexion s'y retrouvent. p. 24 et 25

International	2	Tableau de bord	18
France	6	Aujourd'hui	22
Société	8	Météorologie	26
Régions	9	Jeux	26
Horizons	10	Abonnements	26
Carnet	15	Culture	27
Entreprises	16	Guide culturel	29
Communication	18	Radio-Télévision	30

Nicole Fontaine a été élue à la présidence du Parlement européen

La candidate du Parti populaire européen a largement remporté le suffrage par 306 voix contre 200 au socialiste portugais Mario Soares et 49 à la Verte finlandaise Heidi Hautala

Elue, mardi 20 juillet, à une large majorité à la présidence du Parlement européen, la Française Nicole Fontaine a éprouvé d'autant moins de mal à devancer le socialiste Mario Soares que celui-ci a pâti de nombreuses

défections, à la fois chez les socialistes et chez les communistes. La nouvelle présidente a souligné sa volonté de coopérer avec l'opposition, en réunissant, « *quoi qu'il arrive, des majorités d'idées* », et elle a reçu

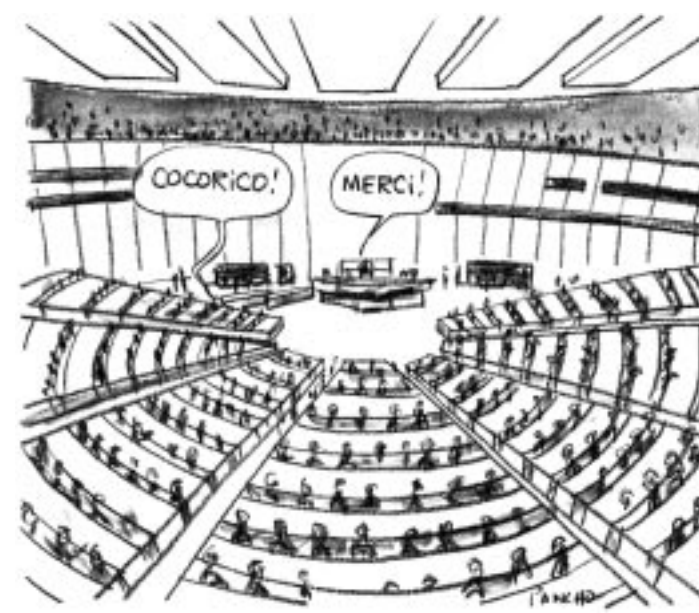
en retour l'assurance d'un « *soutien loyal* » des socialistes. M^{me} Fontaine a tenu de fermes propos à l'adresse de la Commission de Bruxelles, estimant qu'il est nécessaire d'exercer sur elle un « *contrôle étroit* ».

« *L'investiture de l'équipe Prodi, a-t-elle ajouté, sera repoussée si le "comité des sages" ne nous communique pas le rapport d'audit sur les directeurs généraux avant le vote.* »

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Ovation, gerbe de fleurs, embrassades avec François Bayrou : le Parlement européen a salué chaleureusement la brillante élection au perchoir de Nicole Fontaine (UDF) au premier tour de scrutin, mardi 20 juillet. Le résultat atteste l'ampleur de sa victoire : 306 voix contre 200 au socialiste portugais Mario Soares et 49 à la Verte finlandaise Heidi Hautala, la communiste espagnole Laura Gonzalez ayant retiré sa candidature juste avant le vote.

Tout a concouru au succès de M^{me} Fontaine. Son groupe, le Parti populaire européen (PPE), s'est mobilisé d'entrée de jeu, y compris les conservateurs britanniques auxquels on prêtait l'intention de marquer leur différence au départ. Les libéraux ont voté comme un seul homme pour la nouvelle présidente, eux qui croient dur comme fer que le PPE renverra l'ascenseur dans deux ans et demi pour leur chef de file, l'Irlandais Patrick Cox. Il y a aussi les voix féminines venant de droite et de gauche. Une contribution qui n'est pas négligeable dans une assemblée qui compte 30 % de femmes.



De son côté, M^{me} Hautala a fait justifié le retrait de M^{me} Gonzalez en expliquant qu'il fallait barrer la route à « *une droite sûre d'elle-même* » après l'accord entre PPE et libéraux et que, dans ces conditions, « *la place spécifique des communistes* » n'était pas une

européenne (GUE), avait pourtant justifié le retrait de M^{me} Gonzalez en expliquant qu'il fallait barrer la route à « *une droite sûre d'elle-même* » après l'accord entre PPE et libéraux et que, dans ces conditions, « *la place spécifique des communistes* » n'était pas une priorité dans la bataille du per-

choir. Les élus de la liste de Charles Pasqua et Philippe de Villiers ont déposé dans l'urne des bulletins blancs ou nuls, manifestant ainsi leur hostilité à une présidente favorable, selon eux, aux « *abandons* » de souveraineté nationale. Selon un eurodéputé, le villériste Paul-Marie Couteaux aurait écrit sur son bulletin « *Vive la France, vive le Roi* » !

Mais M^{me} Fontaine n'avait cure de ces péripéties tant elle triomphait. Au bord des larmes en prenant place dans le fauteuil présidentiel, elle a eu ce mot : « *C'est une des meilleures surprises de ma vie.* » M^{me} Fontaine a ensuite remercié, tour à tour, sa formation, les libéraux et les femmes, puis elle a rendu hommage à ses adversaires, lesquels n'ont pas été en reste.

L'Espagnol Enrique Baron Crespo, président du groupe socialiste, est allé au-delà des propos convenus : « *Vous avez tout notre soutien pour*

engager les réformes internes indispensables, notamment l'adoption d'un statut du parlementaire », a-t-il affirmé. Il a aussi tendu la perche pour une coopération renouvelée avec le PPE qui aura un « *soutien loyal* »

des socialistes pour le travail législatif. Au cours de la conférence de presse qu'elle a tenue à l'issue du scrutin, M^{me} Fontaine n'a pas dit autre chose : « *La confrontation démocratique qui a eu lieu pour la présidence ne veut absolument pas dire, bien sûr, que nous allons mettre fin à la coopération avec les socialistes pour le travail législatif; nous aurons besoin, quoi qu'il arrive, de réunir des majorités d'idées.* » Ce qui est pour la pré-

« Il est nécessaire d'exercer un contrôle étroit » sur la Commission de Bruxelles

sidente la tâche prioritaire du Parlement, surtout après l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam. Certes, la gauche et la droite européennes ne vont pas manquer de s'affronter sur certains dossiers (justice, Europe sociale, droits de l'homme, défense, relations extérieures, etc.), mais pour lesquels la position de l'Assemblée n'a eu jusqu'ici qu'une valeur symbolique.

M^{me} Fontaine a tenu en échange des propos plus rudes à l'égard de la Commission de Bruxelles : « *Il est nécessaire d'y exercer un contrôle étroit.* » « *D'ailleurs, a-t-elle précisé, l'investiture de l'équipe Prodi sera repoussée si le "comité des sages" ne nous communique pas le rapport d'audit sur les directeurs généraux avant le vote.* »

L'autre avertissement est en direction du Conseil des ministres de l'Union, pour cette seconde grande affaire qu'est la réforme institutionnelle. « *Nous craignons que le Conseil n'ait pas le souci de nous associer étroitement à la prochaine étape de la réforme si nécessaire de l'Union* », a déclaré M^{me} Fontaine. La présidente du Parlement accrédite ainsi l'idée de la majorité parlementaire qui, forte de la bataille gagnée contre la Commission Santer, veut plus de pouvoirs pour mieux exister dans le jeu institutionnel face à la Commission et aux gouvernements nationaux.

M. S.

Marcel Scottò

Les malheurs de la seconde cathédrale de Strasbourg

STRASBOURG (Union européenne)
de notre correspondant

Vu de l'extérieur, qu'il est beau ce vaisseau de lumière le long des berges de l'ill et quelle désillusion lorsqu'on pénètre dans les nouveaux locaux du Parlement européen ! Certes les parties nobles du complexe – la cour d'honneur, l'hémicycle et l'allée centrale qui n'est d'ailleurs pas piétonne – bénéficient de la générosité du jour. Mais le reste, tout le reste est plongé dans la pénombre, tant les espaces sont cloisonnés et les couleurs sombres, singulièrement le rouge et le noir, dominant sur les sols, les murs et les plafonds.

Comme si les architectes et la capitale alsacienne, maître d'ouvrage, avaient tout mis sur l'esthétique au détriment d'un compromis heureux avec la fonctionnalité. Comme s'ils avaient oublié que plusieurs milliers de personnes allaient travailler dans ce lieu même si ce n'est qu'une semaine par mois. Et circuler. Des cages d'escaliers introuvables, des ascenseurs qui ne s'arrêtent pas à tous les étages, des tapis roulants qui montent sans laisser deviner où sont ceux qui descendent, une signalétique réduite au strict minimum, sans doute pour ne pas défigurer l'œuvre architecturale. Strasbourg s'est ainsi offert une

seconde cathédrale payée par le contribuable européen au prix de trois milliards de francs (457 millions d'euros) et au seul bénéfice de son image de marque ; sans doute dans l'espoir de battre le record du nombre de visiteurs des monuments de la ville.

Et par malheur, la rentrée parlementaire, mardi 20 juillet, a tourné au désastre. A telle enseigne que l'assemblée a nommé un « Monsieur catastrophe ». Que pouvait-il faire seul contre la panne des téléphones, des ascenseurs et de la climatisation qui de toute façon n'est installée que dans l'hémicycle, les salles de réunion et les bureaux, faisant passer eurodéputés et fonctionnaires du chaud au froid à longueure de journée ? Sans parler des journalistes qui se sont vus attribuer des bureaux au fond de la cale du navire, où la lumière du jour est interdite même par une belle journée de juillet.

UN SOURIRE DE DÉSEPOIR

L'ampleur de la catastrophe était si grande que la tribu européenne n'avait plus la force de récriminer en fin de journée. Tel ce fonctionnaire blanchi sous le harnais qui ne pouvait esquisser qu'un sourire de désespoir. L'eurodéputé irlandais Brian Crowley, paraplégique, n'a pas hésité, lui, à prendre la parole en pre-

mier lors de l'ouverture de la session parlementaire pour dénoncer cette cascade d'absurdités. Voilà deux ans, il avait signalé ses difficultés de déplacement aux architectes. Il a réitéré sa demande il y a plusieurs mois. Mardi matin, il n'a pu monter du rez-de-chaussée au premier étage pour retirer sa carte d'accès. Il a attendu une demi-heure pour que quelqu'un veuille bien aller la lui chercher. Brian Crowley va continuer à venir siéger à Strasbourg, mais il ne peut pas accéder à sa place, au sein de son groupe.

Même la nouvelle présidente du Parlement, Nicole Fontaine, pourtant première défenderesse de Strasbourg, a pris la mouche : « *Je suis déçu par ce bâtiment, j'aurais souhaité que l'intérieur soit à la hauteur de l'extérieur, il y a beaucoup trop de dysfonctionnements.* » Il faut dire que M^{me} Fontaine a dû graver neuf étages pour prendre possession du bureau présidentiel. Et de revenir sur la sempiternelle question des difficultés d'accès à la capitale alsacienne : « *Je souffre vraiment et mes collègues aussi.* » Elle s'est engagée à faire tout son possible pour améliorer la situation dans les deux dossiers.

Une avocate déterminée de l'institution parlementaire

STRASBOURG (Union européenne)
de notre correspondant

Son bonheur, ce mardi 20 juillet, en milieu de journée, faisait plaisir

PORTRAIT

Nicole Fontaine s'est illustrée dans la défense de l'école privée, en 1984

à voir. Devenant présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine venait de réaliser un rêve vieux de quinze ans. Quelle ascension pour cette avocate de cinquante-sept ans arrivée à l'Assemblée de Strasbourg en 1984 après vingt ans de bons et loyaux services au secrétariat général de l'enseignement catholique ! Elle est alors élue sur la liste de l'opposition sans assise électorale et avec une seule référence politique : elle a été l'un des grands artisans de la manifestation pour la défense de l'école privée, en 1984.

Consciente de son faible poids politique, elle n'a donc d'autre choix que de faire de l'Europe, et tout particulièrement du Parlement, sa terre de mission. Elle a à la fois la modestie et l'intelligence de cultiver sans relâche son « arpent de terre ». Ainsi, l'eurodéputée de l'UDF bâtit-elle lentement mais sûrement sa notoriété à l'intérieur de l'enceinte parlementaire. Son travail et son entregent lui permettent de décrocher, avec

l'appui du Parti populaire européen (PPE), une vice-présidence, lorsqu'elle revient en 1989 à Strasbourg, élue sur la liste de Simone Veil. Elle se révèle un excellent président de séance, voire le meilleur. Son troisième mandat, en 1994, lui donne l'occasion de réaliser le meilleur score des quatorze vice-présidents désignés par l'Assemblée.

L'élection présidentielle de 1995 la fait songer à un destin hexagonal. Nicole Fontaine hésite entre Jacques Chirac et Edouard Balladur. Encore une fois, sa clairvoyance et son opportunisme lui font faire le bon choix, mais elle ne sera pas ministre du gouvernement d'Alain Juppé. Elle revient alors au sérail, avec encore plus de détermination, de ténacité, de pugnacité, et elle met le cap sur la présidence de l'Assemblée. Mais voilà, le perchoir est réservé à son collègue espagnol du PPE, José María Gil-Robles, pour la deuxième moitié de la législature. Elle finit par renoncer à son projet après pas mal de contorsions, réussissant cependant à sauver son fauteuil de première vice-présidente.

UN SEUL NOM CIRCULE

Elle repart à l'assaut à l'occasion des dernières élections européennes. Le RPR de Nicolas Sarkozy a marqué son intention de rejoindre le PPE et ce dernier a, au total, de sérieuses chances de devancer, pour la première fois, le groupe socialiste. Chrétiens-démocr-

ates allemands et conservateurs britanniques parlent, dans cette hypothèse, de revendiquer la présidence de l'Assemblée pour la première moitié de la législature.

Nicole Fontaine, qui vient en deuxième position sur la liste de François Bayrou, se place. En tout cas, son nom est le seul à circuler pour la candidature à la présidence. Malgré l'échec de la liste RPR-Démocratie libérale, les résultats dépassent les espérances : le PPE devance de plus de cinquante sièges les socialistes et confirme la candidature de l'élue de l'UDF.

Ses premiers pas en qualité de présidente ont confirmé les espoirs mis en elle par la majorité des eurodéputés. Nicole Fontaine les a rassurés, d'entrée de jeu, sur sa détermination à défendre l'institution quoi qu'il en coûte. Ils savent qu'elle saura mieux que quiconque négocier avec le Conseil des ministres le statut des parlementaires et défendre leurs intérêts, sinon leurs privilèges, en matière d'indemnités d'assistantat et de frais de voyage. Elle exclut d'ores et déjà un audit par des experts indépendants, à l'instar de ce qui a été effectué pour la Commission de Bruxelles, sur les dysfonctionnements de l'Assemblée. L'expérience et l'autorité acquises ces cinq dernières années au « Comité de conciliation » pour régler les différends avec les Etats membres sur les directives européennes plaident en sa faveur.

La nouvelle présidente est tout à fait au diapason de cette même

majorité lorsqu'elle revendique un nouvel équilibre institutionnel entre Strasbourg, Bruxelles et les capitales nationales. Il est doux aux oreilles des parlementaires pro-européens d'entendre ses propos fermes sur le contrôle de la Commission et sa détermination à ferrailer avec le Conseil des ministres de l'Union si la situation l'exige, notamment à propos de la prochaine réforme institutionnelle !

UNE FEMME DE COMPROMIS

Les mêmes ne peuvent qu'être heureux quand elle évoque le nécessaire maintien de la coopération avec les socialistes pour renforcer le travail législatif du Parlement européen afin de pouvoir peser sur les décisions. Sans compter l'appui d'une administration qui la respecte et qui compte aussi sur elle pour la défendre au mieux, même si elle se met en tête de mettre de l'ordre dans la maison parlementaire.

Femme de compromis, aura-t-elle le courage d'aller jusqu'à la confrontation pour lutter contre le désordre établi ? Rien n'est moins sûr. Certes, elle s'est montrée courageuse en s'opposant aux barreaux français pour imposer la directive sur la liberté d'établissement des avocats dans les pays de l'Union. Mais aura-t-elle la même détermination sur des dossiers somme toute plus importants qui mettront sérieusement en jeu les intérêts de sa famille politique ou des pays membres ? Pour beau-

coup d'eurodéputés, y compris parmi ses amis politiques, la réponse est négative. « *Elle choisira toujours la conciliation plutôt que l'affrontement* », indique l'un d'eux. Avec Nicole Fontaine, le sacrosaint principe du consensus a encore un bel avenir à Strasbourg.

M. S.

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...

5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M[°] Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M[°] Place d'Italie

01.42.08.71.00
7 jours sur 7
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

Espagne : la direction de Herri Batasuna a été libérée de prison

LES 22 MEMBRES de l'ancienne direction de la coalition indépendantiste basque Herri Batasuna (HB) ont été libérés de prison, mercredi 21 juillet à l'aube, après vingt mois de détention. Cette libération fait suite à la décision du Tribunal constitutionnel d'annuler, mardi soir, la peine de sept ans de prison prononcée en décembre 1997 à l'encontre de ces dirigeants de HB, le bras politique de l'ETA. Ils avaient été condamnés par le Tribunal suprême pour « *collaboration avec une bande armée* » à la suite de la diffusion d'une cassette vidéo sur l'organisation armée pendant la campagne des élections générales de 1996. Un vingt-troisième dirigeant de HB, Jon Idigoras, soixante et un ans, avait déjà été libéré en mai pour raisons de santé.

Le verdict de décembre 1997, condamnant pour la première fois en Espagne l'ensemble de la direction d'un parti légal, était intervenu dans un climat de forte réprobation populaire de la violence politique, moins de six mois après l'assassinat, le 12 juillet, d'un jeune conseiller municipal du Pays basque, Miguel Angel Blanco, qui avait déclenché une vague de manifestations sans précédent. Plusieurs responsables basques ont souligné qu'une libération des membres de la direction de Herri Batasuna contribuerait à renforcer le processus de paix au Pays basque, mis en route en septembre 1998 par l'annonce d'une trêve illimitée par l'ETA.

INCIDENTS RACISTES

Par ailleurs, le porte-parole du gouvernement, M. Josep Piqué, a estimé, mardi 20 juillet, lors de déclarations à la presse à San Lorenzo d'El Escorial (nord de Madrid), que les incidents racistes et xénophobes de ces derniers jours en Espagne sont « *extrêmement préoccupants* ». Trois mosquées ont été attaquées, et un immeuble habité par des Africains de Gambie a été incendié au début de la semaine en Catalogne, faisant quatre blessés. « *Il ne s'agit pas de faits isolés mais plutôt de la naissance d'un certain climat dans la société* », a ajouté le porte-parole, lui-même catalan et ministre de l'industrie.

Ces incidents racistes avaient commencé la semaine dernière à Tarrasa, dans les environs de Barcelone, où l'importante communauté marocaine locale avait été la cible d'un groupe de jeunes au crâne rasé, arborant des symboles nazis et soutenus par une partie des habitants du quartier. La mosquée, des magasins et des domiciles appartenant à des Marocains avaient été attaqués à coups de pierres tandis qu'un jeune Marocain avait été blessé à coups de couteau.

A Banyoles, au nord de Barcelone, c'est un immeuble abritant des familles gambiennes qui a été incendié par des inconnus au début de la semaine, faisant trois blessés. La mosquée de Banyoles est aussi l'objet des protestations d'habitants du quartier, qui ont signé une pétition la semaine dernière exigeant sa fermeture. A Girona, près de Banyoles, la mosquée a été incendiée au début de la semaine, et la porte d'entrée a été détruite.

Le journal madrilène *El País*, dans un éditorial intitulé « *Racisme alarmant* », écrit mardi que « *subitement nous découvrons que l'idée selon laquelle l'Espagne n'est pas raciste n'est qu'un mythe... Les institutions doivent réagir sans délai pour éviter, dans la mesure du possible, une prolifération de la violence* ».

Le porte-parole de l'Association des travailleurs marocains en Espagne (Atime), Mustafa M'rabe, a craint mardi que ces incidents « *ne soient le début de quelque chose de beaucoup plus grave* ». L'immigration ne va pas cesser, a-t-il ajouté, expliquant qu'au Maroc 80 % des jeunes veulent émigrer : « *Il y a trois millions d'immigrants en puissance.* » - (AFP)

L’OTAN et la Russie reportent leurs retrouvailles

BRUXELLES. L’OTAN et la Russie, qui devaient sceller mardi 20 juillet leurs retrouvailles après la guerre au Kosovo, ont décidé à la dernière minute de reporter la réunion de leur conseil permanent conjoint. Ce conseil devrait se tenir « *dans les prochains jours* », déclarait-on mardi à l’OTAN. Sous couvert d’anonymat, un diplomate a affirmé que les Américains sont « *responsables* » de ce report de dernière minute, « *pour avoir voulu rajouter trop d’éléments au texte de communiqué commun sur le Kosovo proposé par les Russes, un texte raisonnable pour lequel les Russes ont vraiment fait un geste* » et que « *les autres pays membres sont furieux* ».

Le report de dernière minute du conseil conjoint a suscité la surprise au siège de l’Alliance, alors que les diplomates avaient considéré comme un signal « *positif* » la décision de la Russie de renouer dès juillet avec l’OTAN. Créé en mai 1997, le Conseil conjoint OTAN-Russie se déroulait habituellement une fois par mois. – *(AFP)*

Neuf personnes assassinées au sud d’Alger

ALGER. Neuf personnes ont été assassinées, dans la nuit du lundi 19 au mardi 20 juillet, à Sidi Rabie près de Médéa (100 km au sud d’Alger), dans une région où sont installés des éléments du Groupe islamique armé (GIA) d’Antar Zouabri. Ce massacre intervient après une période de relative accalmie. Les derniers massacres enregistrés avaient eu lieu en juin, déjà dans la région de Médéa, où quatorze personnes avaient été tuées le 11 juin, et dix-neuf près de Mascara (350 km à l’ouest d’Alger) le 5 juin. Une dizaine de personnes ont également été tuées lors d’attentats à la bombe sur des plages depuis le début de la saison estivale. La violence avait nettement diminué depuis l’arrivée au pouvoir, fin avril, du président Bouteflika, qui a fait du rétablissement de la paix civile « *la priorité des priorités* ». Outre une large amnistie, la loi sur la « *concorde civile* » devait permettre aux combattants des maquis de se soumettre et de réintégrer la société algérienne. Toutefois, cette démarche a été rejetée par le GIA et le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), les rivaux de l’AIS. Elle n’en avait pas moins eu pour effet une nette diminution des actions des groupes armés. – *(AFP)*

Arrestation en Chine de dizaines d’adeptes de la secte Falungong

PÉKIN. La police chinoise a arrêté, mardi 20 juillet, plusieurs dizaines d’adeptes de la secte Falungong. Plus d’un millier de membres de cette secte avaient été rassemblés par les forces de l’ordre sur le stade Shijingshan de Pékin. La plupart avaient été autorisés à repartir chez eux dans la soirée. Après avoir lancé diverses mises en garde à la secte, qui revendique quatre-vingts millions de membres et se déclare apolitique, les autorités chinoises ont opté pour la répression. La secte Falungong avait démontré sa puissance en avril, quand dix mille de ses adeptes avaient encerclé le siège du Parti communiste chinois à Pékin pendant près de treize heures. En réponse aux arrestations, des manifestations et des rassemblements se sont produits dans différentes villes du pays. – *(AFP)*

Manifestations en Biélorussie contre le président Loukachenko

MINSK. Des centaines de manifestants ont bravé les forces de l’ordre mobilisées dans la capitale biélorusse, mardi 20 juillet, le jour où le président Alexandre Loukachenko aurait dû quitter le pouvoir. Il avait été élu il y a cinq ans. Le référendum par lequel il avait obtenu, en novembre 1996, une prolongation de son mandat jusqu’en 2001, n’a été reconnu ni par l’opposition biélorusse ni par les gouvernements occidentaux. L’ambassade de France à Minsk, agissant au nom de l’Union européenne, a déclaré mardi que le président Loukachenko était arrivé au terme de son mandat et souhaité la tenue de nouvelles élections libres. L’opposition, qui devait encore manifester mercredi, estime que M. Loukachenko doit céder son pouvoir à Semion Charetski, le président du Parlement remplacé, en 1996, par une Chambre à la dévotion du président. M. Loukachenko a affirmé mardi qu’il avait trouvé un « *compromis* » avec l’OSCE. M. Charetski s’est réfugié dans les locaux de l’OSCE à Minsk. – *(AFP, Reuters.)*

L’ancien président indonésien Suharto a été hospitalisé

DJAKARTA. L’ancien président Suharto, âgé de soixante-dix-huit ans, a été hospitalisé, mardi 20 juillet, à Djakarta, officiellement pour y subir des examens. Toutefois, plusieurs sources ont affirmé qu’il avait été victime d’une « *légère attaque* ». Son successeur, le président B. J. Habibie, lui a envoyé une gerbe de fleurs en lui souhaitant un « *prompt rétablissement* ». Plusieurs personnalités et ses enfants lui ont rendu visite mardi et mercredi. Des sources médicales ont indiqué qu’il était hospitalisé dans une unité de soins intensifs. En décembre 1997, en pleine crise financière, Suharto n’était pas apparu en public pendant trois semaines, ce qui avait provoqué une chute brutale de la monnaie. En juin dernier, il avait néanmoins paru en forme à la télévision lorsqu’il avait démenti les informations selon lesquelles sa famille avait amassé 15 milliards de dollars pendant son règne de trente-deux ans. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **RUSSIE : un mystérieux virus a provoqué la mort de neuf personnes** et l’hospitalisation de centaines d’autres. Ce virus, dont ni la nature ni l’origine n’ont été identifiées par les experts médicaux, était apparu début juillet dans le sud de la Russie. – *(AFP.)*

■ **CHINE : la sentence de quatre ans de prison infligée au haut fonctionnaire dissident Fang Jue** a été confirmée en appel le 15 juillet. Ancien responsable de la province de Fujian (Sud-Est), Fang Jue avait appelé à des réformes démocratiques au début de 1998. Il a été condamné le 10 juin pour activités commerciales illégales. Il parle de procès « *politique* » et « *illégal* » et veut faire appel devant la Cour populaire suprême. – *(AFP.)*

■ **SPRATLEYS : Manille a présenté ses excuses à Pékin**, mardi 20 juillet, à la suite d’un accrochage en mer de Chine du Sud, dans la zone disputée de l’archipel des Spratleys, au cours duquel un bateau de pêche chinois a été coulé par un navire de guerre philippin. Le gouvernement chinois s’est déclaré « *choqué* » par ce « *très sérieux incident* », le deuxième en deux mois. Fin mai, un navire philippin avait déjà éperonné un bateau chinois. – *(Corresp.)*

■ **NICARAGUA : plus de cinquante pêcheurs ont trouvé la mort** à la suite du naufrage d’un navire, mardi 20 juillet au large des côtes de la mer des Caraïbes, entre Sandy Bay et Prinzapolka. Le même jour, seize personnes ont péri dans l’accident d’un avion Cessna 208 entre Managua et Bluefields. – *(AFP)*

L’Armée de libération du Kosovo bloque les projets de l’ONU dans les médias publics

La radio-télévision cristallise les tensions

L’ONU, qui veut que les rédactions emploient autant d’Albanais que de Serbes, n’arrive pas à recruter les journalistes locaux, effrayés par les

PRISTINA (Kosovo)
de notre envoyée spéciale

La tour triangulaire plantée à deux pas du marché principal de la ville de Pristina fait partie des bâtiments les mieux gardés par les militaires britanniques de la KFOR. Cet immeuble abritait la Radio-télévision de Pristina (RTP), qui, après les révoltes étudiantes réprimées dans le sang en 1981, a été soumise au régime de Slobodan Milosevic et à la Radio-télévision serbe (RTS).

Depuis le début du protectorat international, le 13 juin, les Serbes ont déserté les lieux, mais les Kosovars attendent toujours le redémarrage de la première radio de la région. D’un côté, la mission des Nations unies au Kosovo (Minuk) veut relancer la station en faisant travailler sur la même fréquence une équipe multiethnique composée de journalistes des deux origines, serbe et albanaise. De l’autre, l’Armée de libération du Kosovo (UCK) impose un statu quo en refusant de partager l’émetteur.

Depuis le 29 juin, la tour de la

RTP est interdite d’accès. La veille, un major britannique de la KFOR avait tenté d’organiser une médiation entre quelques personnes affirmant représenter les 2 000 anciens employés d’origine albanaise expulsés de la station par les Serbes en 1989 et une délégation de la RTS, venue de Belgrade, composée de Serbes qui leur avaient succédé. Cette rencontre a viré au pugilat. « *Chaque camp a essayé de prendre par la force le contrôle de la régie, une heure de musique a été diffusée, avant que la KFOR fasse sortir tout le monde. On a trouvé des armes sur tous* », raconte Kevin Kennedy, le porte-parole de la Minuk qui tente de relancer la radio-télévision en attendant l’équipe de l’OSCE, officiellement mandatée pour remettre sur pied les médias.

« *Il est impératif de faire redémarrer RTP au plus vite* », affirme pourtant le représentant de l’ONU : la population manque cruellement d’informations sur la réorganisation de la société civile ; et les Kosovars, auxquels on distribue dans

certaines régions, comme à Mitrovica, des transistors, ne disposent toujours d’aucun média indépendant en langue albanaise depuis plus de dix ans. Un projet qualifié de « *solution d’urgence* » par les Nations unies a donc été proposé il y a dix jours. Mais le gouvernement provisoire du chef de l’UCK, Hashim Thaçi, s’y est vigoureusement opposé.

« **PROPOSITION INACCEPTABLE** » Sur ce dossier, l’UCK parle d’une seule voix. « *Leur proposition, qui consiste à avoir une équipe composée de vingt Serbes et de vingt Albanais, est inacceptable*, explique le ministre de l’information, Bajram Kosumi. (...) *C’est impossible, et c’est un mauvais départ, de vouloir créer artificiellement une équipe mixte.* »

« *Les Nations unies ont une ligne idéologique irréaliste*, confirme Visar Reka, le porte-parole de l’UCK. *On ne peut pas avoir la moitié des médias en albanais et l’autre en serbo-croate, alors que les Serbes repré-*

sentent moins de 10 % de la population. »

Parce qu’ils refusent de partager le pouvoir conféré par la radio-télévision la plus puissante du Kosovo – leur dernier pouvoir sous le protectorat onusien –, les hommes de l’UCK cherchent à décourager les journalistes locaux. A l’instar de la population, qui a peur de dire ouvertement qu’elle n’aime pas l’UCK, les hommes de presse sont muselés. « *Le premier qui acceptera de travailler pour cette équipe mixte sera considéré comme un traître*, explique l’un d’eux sous couvert d’anonymat. *Je les connais : si le projet avance, les types du ZKZ [NDLR : la police politique de l’UCK] viendront nous voir les uns*

F. A.


Florence Amalou

QUAND

TROIS LEADERS

FONT **UN** GROUPE

GAGNANT



ERAMET

Premier producteur mondial de ferronickel, composant des aciers inoxydables, Eramet est un partenaire de longue date de l’industrie sidérurgique mondiale. C’est aussi un acteur important dans le nickel de haute pureté nécessaire aux industries de pointe. Avec l’acquisition d’Elkem Manganèse, le groupe renforce sa branche manganèse et devient le leader mondial des alliages sur ce marché avec une gamme de produits très complète pour les applications sidérurgiques et chimiques. L’intégration du Groupe Sima⁽¹⁾ élargit considérablement son activité aciers rapides et lui permet d’occuper le rang de premier producteur mondial d’alliages de nickel et d’aciers spéciaux à hautes performances pour les industries à technologies avancées. Avec ces opérations, le Groupe Eramet change de dimension et se développe vers des marchés à plus forte valeur ajoutée. Il renforce ses atouts industriels, commerciaux et financiers. Il est de nouveau contrôlé majoritairement par des actionnaires privés. Pour ses 12.000 salariés, ses clients et ses actionnaires, Eramet peut affirmer aujourd’hui de nouvelles ambitions.

(1) Un document visé par la COB sous le numéro E99-944 est disponible sur simple demande auprès d’Eramet. Tél. : 01 45 38 42 02

FRANCE

LE MONDE / JEUDI 22 JUILLET 1999

ÉPARGNE Le gouvernement devait annoncer, mercredi 21 juillet une baisse du taux de rémunération du Livret A et des principaux livrets d'épargne défiscalisée. Cette décision,

qui avait été différée à la veille des élections européennes, est envisagée compte tenu du très bas niveau de l'inflation. ● LE COMITÉ consultatif des taux réglementés s'est prononcé, mar-

di soir, en faveur d'une baisse de 1,25 point pour le Livret A. Le gouvernement entend suivre cette recommandation, mais de façon plus mesurée (entre 0,75 et 1 point de

baisse). ● UN PLAN d'accompagnement va être mis en œuvre en faveur du logement social, des emplois d'intérêt général et de l'épargne populaire. ● LE GOUVERNEMENT prépare les

« chantiers » de la rentrée. Lionel Jospin devait recevoir à dîner, mercredi, les chefs des partis de la majorité. Jeudi à midi, le premier ministre doit réunir l'ensemble de son gouvernement.

Le taux de rémunération du Livret A est de nouveau abaissé

Pour ne pas heurter les petits épargnants, le gouvernement a choisi d'accompagner la diminution des taux des livrets d'épargne populaire par des mesures en faveur du logement social et des transports collectifs

A LA VEILLE des élections européennes, le gouvernement avait jugé qu'il était urgent d'attendre ; maintenant que le scrutin est passé, il a décidé d'aller vite : le taux de rémunération du Livret A et des principaux livrets d'épargne défiscalisée va baisser. L'annonce devait en être faite dans la journée de mercredi 21 juillet, au lendemain d'une réunion du comité consultatif des taux réglementés.

Par peur de se mettre à dos les petits épargnants, peu de gouvernements, dans le passé, ont osé franchir le pas. Edouard Balladur, en 1986, avait ainsi déclenché un tollé – notamment à gauche – en ramenant le taux de rémunération de 6 % à 4,5 %. Ensuite, il avait fallu attendre dix ans, c'est-à-dire janvier 1996, pour qu'un autre gouvernement, celui d'Alain Juppé, franchisse un pas de plus, en abaissant le taux à 3,5 % – ce que la gauche avait, de nouveau, vivement critiqué.

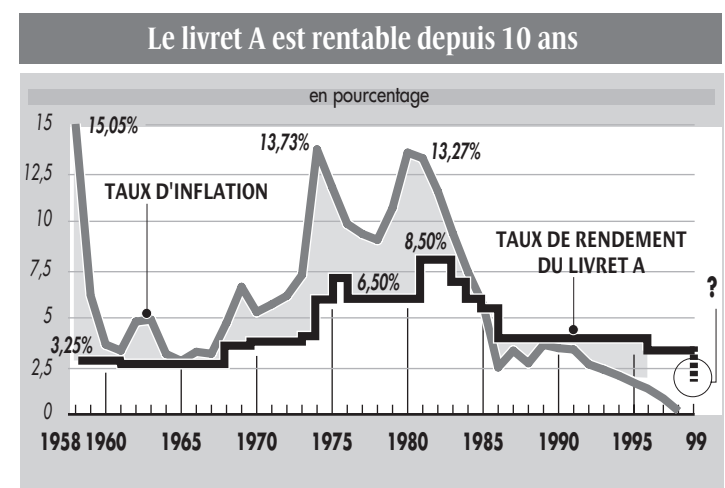
Au lendemain des élections législatives de 1997, Lionel Jospin a donc longtemps hésité avant de décider de ramener à 3 % ce fameux taux, à compter du 15 juin 1998. A l'époque, le gouvernement a, cependant, cherché à mettre sur pied un nouveau dispositif pour que les baisses futures puissent intervenir dans un contexte moins passionnel. C'est l'origine de ce comité consultatif des taux réglementés. Composé de neuf membres, il remet des avis sur le

niveau des taux « administrés », étant entendu que ceux-ci doivent être compris entre un niveau-plancher (l'inflation majorée de 1 point) et un niveau-plafond (les taux de marché minorés de 0,5 point).

Ce comité a donc commencé à faire son office de « déminage ». Il s'est réuni une première fois le 23 mars et a recommandé que le taux de rémunération soit ramené de 3 % à 2,25 %, soit une diminution de 0,75 point. Mais, à la veille du scrutin européen, le gouvernement n'a pas souhaité suivre ce conseil. « Dans l'attente d'une confirmation des évolutions conjoncturelles et monétaires », le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a décidé, à l'époque, « de ne pas suivre [cette] recommandation afin de préserver la rémunération de l'épargne populaire », selon les termes d'un communiqué de ses services.

FAVORISER LE LOGEMENT SOCIAL

Ce comité s'est réuni une nouvelle fois, mardi 20 juillet, dans la soirée. Il a choisi de muscler sa proposition. Six voix (celles d'Alain Babeau, président du comité, Benoît Jolivet, président du comité consultatif du Conseil national du crédit, Lucien Rebuffel, président de la CGPME, Daniel Lebègue, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, Michel Pébereau, PDG de la BNP et le représentant de Lucien Duroux,



patron du Crédit agricole) se sont prononcés en faveur d'une baisse de 1,25 point, qui ramènerait le taux du Livret A de 3 % à 1,75 %. Initialement, M. Pébereau a même suggéré que la baisse soit plus forte. Le niveau très bas de l'inflation (0,3 % en glissement annuel fin 1998) est évidemment l'argument avancé par les partisans de cette solution. Ils font aussi valoir que leur proposition de fixer le taux à 1,75 % se situe précisément dans la nouvelle fourchette prévue par la loi, à mi-chemin entre le taux-plancher (actuellement de 1,3 %) et le taux-plafond (2,2 %). Enfin, ils observent qu'un tel taux de rémunération est très proche du rendement net d'impôt servi ac-

tuellement par les sicav monétaires (1,7 %). Le comité a, de surcroît, recommandé d'abaisser à 1,75 % (soit une baisse également de 1,25 point) les taux du Codevi et du compte épargne-logement. Enfin, à l'unanimité, le comité a souhaité que le taux du livret d'épargne populaire, réservé aux plus démunis, soit abaissé de 4,75 % à 3 % et celui du plan d'épargne-logement de 4 % à 3,6 %.

Un autre avis, préconisant une baisse de seulement 0,75 point pour le Livret A, n'a pas été retenu. Défendu par Claude Massu, représentant les organismes HLM, et Camille Vallin, représentant les sociétés d'économie mixte, il reposait sur l'idée qu'il faut trouver une so-

lution équilibrée, moins pénalisante pour l'épargne populaire, mais permettant aussi au logement social de se financer dans de meilleures conditions. Les fonds collectés sur les Livrets A servent, en effet, à financer le logement social. Des taux de rémunération trop élevés pour l'épargne défiscalisée poussent donc à la hausse les taux d'emprunt des organismes HLM, qui avoisinent actuellement 4,3 %. Pour les représentants de ce secteur, c'est l'une des raisons pour lesquelles seulement 45 000 logements sociaux ont été construits en 1998, alors que l'objectif était de 90 000.

UNE DÉCISION SYMBOLIQUE

Un autre membre du comité, Jean-Christophe Le Duigou, responsable des questions économiques à la CGT, n'a pas pris part au vote. Interrogé, mercredi, par *Le Monde*, il souligne qu'il n'est pas hostile à une baisse de la rémunération, dans la situation actuelle de basse inflation, mais à la condition qu'elle aille au financement du logement social et qu'elle contribue à une baisse ou à une stabilisation des loyers modestes. De surcroît, il aurait souhaité que l'affectation des sommes collectées puisse être élargie à d'autres équipements collectifs, près de 160 milliards de francs de ressources étant, selon lui, inutilisés.

L'avis du comité va, évidemment, faciliter la tâche du gouver-

nement. En proposant une baisse très sensible, il lui permet de jouer un rôle de modérateur. Mercredi matin, la décision n'était pas encore annoncée, mais il était acquis que le gouvernement retiendrait une baisse plus faible que celle souhaitée par le comité. Cette baisse sera comprise entre 0,75 et 1 point pour le Livret A. De surcroît, le gouvernement devrait prendre soin d'annoncer des mesures d'accompagnement, comprenant trois volets : d'abord des mesures en faveur du logement social et de ses occupants, ensuite des mesures en faveur de l'élargissement des emplois d'intérêt général et enfin des mesures concernant l'épargne populaire.

Mais toutes ces précautions suffiront-elles à amortir le choc que suscite toujours, dans l'opinion, une décision aussi symbolique ? La controverse est si ancienne qu'on en connaît tous les arguments. On devine ainsi que certains auront tôt fait de remarquer que si les petits épargnants sont avantagés par une situation de basse inflation, ils ont longtemps été les grands perdants des années de forte inflation. Et puis les épargnants les moins modestes, ceux qui connaissent les arcanes boursières, n'ont-ils pas profité d'une hausse du CAC 40 de 5,23 % depuis exactement un an et de 15,36 % depuis le début de l'année ?

Laurent Mauduit

Le PS fourbit ses arguments contre le manifeste Blair-Schröder

AVANT même son éventuelle mise en accusation au congrès de l'Internationale socialiste, en novembre à Paris, le Manifeste présenté le 8 juin, par Tony Blair et Gerhard Schröder en faveur d'une social-démocratie moderne (*Le Monde* du 10 juin) n'en finit pas de faire des vagues chez les socialistes français. Ainsi, du 25 au 27 août, au lac de Vassivière (Creuse), à l'invitation de l'ex-poperéniste Emmanuel Maurel, secrétaire général du Nouveau Monde, et de François Kalfon, rédacteur en chef de la revue *Pétition*, deux cents militants et élus de gauche sont invités à débattre d'une stratégie « face au social-libéralisme en Europe ». De même, en lever de rideau de l'université d'été du Parti socialiste à La Rochelle, le 27 août, Laurent Fabius, Marie-Noëlle Lienemann, Alain Bergounioux, Pierre Mauroy, Jean-Christophe Cambadélis, Henri Emmanuelli et Dominique Strauss-Kahn confronteront leurs vues sur « l'avenir de la social-démocratie ».

Pour nourrir ces débats estivaux, la Fondation Jean-Jaurès, présidée par M. Mauroy, consacre un numéro de ses *Notes* au Manifeste Blair-Schröder. Outre la publication intégrale du texte incriminé, les contributions ont toutes la même veine critique. Conseiller de M. Strauss-Kahn et directeur des *Notes*, Gilles Finchstein ouvre le feu en jugeant que « ce qui différencie nos pays [France, Grande-Bretagne et Allemagne], ce sont moins les pratiques gouvernementales – en réalité assez similaires – que la manière, liée aux spécificités politiques internes, de les théoriser. Là, à l'évidence, plus à droite. Ici, peut-être, plus à gauche. Nos pratiques nous rapprochent ; nos doctrines nous éloignent ».

Conseiller économique de M. Strauss-Kahn, Jean Pisani-Ferry ironise sur le « modernisme affiché », les « affirmations péremptives » et les « audaces revendiquées » de ce manifeste : un propos « extraordinairement vague » sur le marché et l'Etat, un vide conceptuel sur une politique économique de gauche, un silence sur les rôles de la loi et de la négoc-

iation sociale. M. Pisani-Ferry en conclut qu'il faut d'urgence « une réflexion ouverte entre les différents courants de la social-démocratie européenne ». D'accord pour un tel débat, répond Marisol Touraine, chargée de la solidarité au secrétariat national du PS. Mais, avec sa « tonalité très libérale », ce manifeste lui a donné « une vision caricaturale » et ses réponses « ne sont ni convaincantes ni opérationnelles ».

« RÉGULATION SOCIALE »

Si la députée d'Indre-et-Loire donne acte à M. Blair de ses réformes de gauche – création de cent mille emplois-jeunes, instauration d'un salaire minimum, effort budgétaire pour l'éducation et la santé, ratification de la Charte sociale européenne –, M^{me} Touraine oppose au manifeste le « nouveau compromis social-démocrate en Europe » défendu par Lionel Jospin en 1996. Plaidant pour « le maintien d'une vigilance et d'une solidarité sociales renforcées », elle souligne que « la régulation sociale est plus que jamais nécessaire puisque le simple jeu du marché accroît les inégalités sociales, distend les liens sociaux ».

Proche de M. Fabius, Henri Weber, chargé de la formation au secrétariat national du PS, refuse de réduire le New Labour à un « thatchérisme à visage humain » ou le socialisme français à la « vieille gauche étatiste ». Mais il recense, lui aussi, les désaccords sur l'appréciation du capitalisme, la redistribution sociale ou la flexibilité du travail. « L'impératif de souplesse ne doit pas se traduire par un retour au travail taillable et corvéable à merci », affirme le sénateur de Seine-Maritime. Tout en admettant, à l'instar de M. Jospin, que ces différences sont « pour beaucoup liées à des différences de situations nationales », M. Weber reproche à M. Blair de privilégier les « nouvelles couches moyennes salariées » au détriment des aspirations et des intérêts des ouvriers et des employés les plus modestes.

M. N.

Quarante-six millions de titulaires

LE LIVRET A fait partie intégrante du paysage financier des ménages français : le réseau des caisses d'épargne en gère vingt-six millions et celui de La Poste vingt millions, soit quarante-six millions au total. L'encours du Livret A se maintient à environ 700 milliards de francs (environ 106,7 milliards d'euros), soit plus du quart (27 %) du total de l'épargne réglementée détenue par les Français sous forme de livrets bleus, de Codevi, de comptes et de livrets d'épargne-logement ou encore de livrets d'épargne populaire. Au total, les encours des Livrets A représentent quelque 5 % du montant de l'épargne financière des ménages (épargne réglementée, assurance-vie, valeurs mobilières, etc.).

Populaire, l'épargne déposée sur ces Livrets A ? Une partie seulement. L'épargne déposée sur plus d'un livret sur deux (54 %) ne dépasse pas 1 000 francs et 20 % ont entre 1 000 et 10 000 francs.

Mais une étude réalisée en 1996 par la Caisse des dépôts et consignations indique que 35 % des titulaires dont le montant des sommes déposées dépasse 50 000 francs (les dépôts sont plafonnés à 100 000 francs) ont aussi des revenus supérieurs à 50 000 francs par mois. Responsable du secteur économie de la CGT et membre du comité des taux réglementés, Jean-Christophe Le Duigou estime qu'il serait socialement plus juste que le taux de rémunération du

Livret A aille « décroissant avec le montant des dépôts ».

Dans son rapport annuel, remis le 17 juin au président de la République et consacré cette année à « la fiscalité des revenus de l'épargne », le Conseil des impôts note que l'épargne administrée « a continué à croître rapidement » depuis 1988. « Les flux nets annuels des placements se portant vers cette catégorie d'épargne sont constamment positifs depuis 1990 et augmentent nettement à partir de 1993, constate-t-il. Ils se maintiennent, depuis cette date, à un niveau supérieur à plus de 200 milliards » par an.

Jean-Michel Bezat

Le gouvernement réfléchit aux « chantiers » de la rentrée

LA COHABITATION, les chantiers à achever et ceux à ouvrir, le calendrier parlementaire, « les contraintes politiques et institutionnelles », avec, en 2000, deux séquences qui risquent de s'entrechoquer – à la fin du premier semestre, le lancement de la préparation des élections municipales de 2001 qui ravivera le débat politique ; au second semestre, la présidence française de l'Union européenne qui obligera les deux têtes de l'exécutif à afficher leur cohabitation « constructive » : tout a été passé en revue lors des dix heures de séminaire du cabinet du premier ministre, mardi 20 juillet. Sous la houlette du directeur de cabinet, Olivier Schrameck, mais en l'absence de Lionel Jospin, en week-end prolongé, les conseillers du chef du gouvernement ont réfléchi à la rentrée politique.

M. Jospin, qui ne devrait préciser ses intentions que le 29 août en conclusion de l'Université d'été du Parti socialiste à La Rochelle, ne veut pas entendre parler de « deuxième souffle » ou d'accélération du rythme de son action. Mais au lendemain des élections européennes du 13 juin, dans lesquelles il refuse de voir « une nouvelle donne politique » pour la gauche, le premier ministre s'est engagé, le 22 juin devant les députés socialistes, à « ouvrir de nouvelles perspectives, de nouveaux chantiers ». Avant son discours du 29 août, précédé d'une intervention sur la « société de l'information » à l'université d'été de la communication à Hourtin (Gironde), le premier ministre va avoir plusieurs occasions d'alimenter sa

boîte à idées. Mercredi 21 juillet, comme il l'avait fait déjà le 10 juin 1998, M. Jospin a convié à dîner les dirigeants de la majorité : François Hollande (PS), Robert Hue (PCF), Dominique Voynet (Verts), Jean-Michel Baylet (Parti radical de gauche) et Jean-Pierre Chevènement (Mouvement des citoyens). Au début du mois de juillet, M. Hollande avait joué les éclaireurs en s'entretenant avec tous ses partenaires. Plus médiatiquement et pour montrer qu'il a retrouvé des marges de manœuvre, Laurent Fabius a rencontré M. Hue, le 19 juillet, et recevra, mercredi, M. Baylet. Jeudi, l'ultime réunion des ministres avant les vacances sera consacrée à la présidence française de l'Europe dans un an. Le même jour, M. Schrameck réunira l'ensemble des directeurs de cabinet. Le 28 juillet, à Matignon, les ministres et les secrétaires d'Etat et leurs conjoints... se retrouveront pour un dîner convivial. Le 27 août, une réunion de ministres permettra à M. Jospin d'esquisser ses annonces de La Rochelle.

Au-delà d'un scrutin européen qui a conforté la majorité « plurielle », M. Jospin a reçu, selon ses proches, l'intervention du 14 juillet de Jacques Chirac comme une confirmation que son bail irait jusqu'à son terme de 2002. Face à un chef de l'Etat qui fait le pari de son usure, le premier ministre se trouve dans la position délicate du maître des horloges. A lui de gérer ce temps politique de trois ans, marqué à la mi-temps par des élections municipales qui risquent d'apparaître comme le premier tour de

l'élection présidentielle. Et cela, sans encourir le reproche d'immobilisme.

Fidèle à sa déclaration de politique générale du 19 juin 1997, où il avait inscrit son action sur une durée de cinq ans, M. Jospin assure qu'il veut « poursuivre » les réformes, en conjuguant son « ambition réformatrice » sur le terrain politique et son « volontarisme » économique et social. Alors que M. Chirac a listé les divergences qui pourraient préfigurer l'affrontement présidentiel, M. Jospin a déjà avancé quelques chantiers : la réforme de la justice, la deuxième loi sur les 35 heures, l'avenir des retraites, avec l'annonce d'« orientations générales » à la fin de l'année, l'aménagement du territoire.

DÎNER DE LA MAJORITÉ

Autant de thèmes qui seront sans doute testés lors du dîner de la majorité même si, selon Matignon, il n'aura « aucune portée programmatique ». M. Jospin devait appeler les différentes composantes à rester « unies ». Face aux souhaits de rééquilibrage des Verts, il s'en tient à l'idée que les élections européennes « ne sont pas de nature à nous faire reconsidérer nos modes de travail au sein de la majorité ni, aujourd'hui, la place que chacun occupe dans ce dispositif ». Mais il répétera aussi qu'il est de sa responsabilité d'interpréter, « au plan gouvernemental », les « évolutions politiques ». Une responsabilité qui joue tant pour les « nouveaux chantiers » que pour le remaniement du gouvernement rendu nécessaire par le départ de Bernard Kouchner.

M. Jospin sait cependant que ses « nouveaux chantiers », notamment celui des retraites, risquent d'être sources de tensions au sein de la majorité. Déjà, la décision du gouvernement de baisser le taux de rémunération des Livrets A fait dire à M. Hue qu'il s'agit d'« un mauvais coup porté aux épargnants populaires ». Pour le secrétaire national du PCF, qui réclame « une taxation plus forte des revenus financiers », le gouvernement « dispose d'autres moyens pour dégager des ressources financières en faveur du logement social ». M^{me} Voynet et M. Hue devraient aussi rappeler à M. Jospin son engagement de 1996 en faveur de l'introduction d'une dose de proportionnelle aux élections législatives. L'accord PS-Verts de 1997 parlait d'une « compensation proportionnelle à l'inégalité due aux modes de scrutin majoritaires ». Mais M. Jospin ne veut pas d'une réforme qui, dans son esprit, mettrait au Front national de « rebondir ».

Sur le remaniement, le premier ministre ne veut pas avoir l'air de céder en modifiant les équilibres des législatives de 1997. Le PCF a prévenu qu'à tout ministre Vert supplémentaire devrait correspondre un nouveau ministre communiste. Mais en semblant écarter le remplacement immédiat – et alors seulement « technique » – de M. Kouchner, M. Jospin risque de donner plus d'ampleur et de sens politique à un remaniement qui serait renvoyé à la rentrée.

Michel Noblecourt

SOCIAL Xavier Emmanuelli a remis, mardi 20 juillet, à Jacques Chirac le cinquième rapport du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées qu'il préside. Ce document

évalue à 730 000 le nombre de personnes sans perspective d'accès, à court terme, à un habitat autonome. ● LE HAUT COMITÉ estime à 2,3 millions le nombre de logements à louer

SOCIÉTÉ

LE MONDE / JEUDI 22 JUILLET 1999

très modeste ayant disparu en douze ans et demande à l'Etat de s'engager dans un vaste programme de création de « résidences sociales ». ● CONTRE les « *égoïsmes locaux* », le

rapport défend la création de structures supracommunales aptes à imposer la construction de logements sociaux. ● À PARIS, des familles africaines vivent dans un hôtel meublé

insalubre, en attente d'une HLM. ● LA REPRISE de la hausse des loyers, enregistrée en 1997, s'est confirmée en 1998, après cinq années de décelé-ration.

Le nombre de logements pour personnes démunies reste très insuffisant

Dans son rapport remis mardi à Jacques Chirac, le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées dénonce la disparition de logements à bas loyers en période de précarité croissante. Il salue l'adoption de la loi de lutte contre les exclusions dont il souhaite surveiller la mise en œuvre

LE HAUT COMITÉ pour le logement des personnes défavorisées n'est pas une coquille vide. Preuve en est : les troisquarts des propositions qu'il a émises depuis la publication de son premier rapport, en 1993, ont inspiré, ou vont inspirer, des mesures gouvernementales. Ce satisfecit figure dans son cinquième rapport, remis mardi 20 juillet à Jacques Chirac par son président, Xavier Emmanuelli, ancien secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence du gouvernement Juppé. Logiquement, le document contient de nouvelles propositions, puisque, comme il est dit dans son introduction, « il reste encore du chemin pour que l'on enregistre une dynamique signi-

ficative en termes d'effectivité du droit au logement pour tous ».

PENSIONS DE FAMILLE

Le rapport passe d'abord au crible le « *public spécifique* » : personnes sans abri, immigrés et gens du voyage. Il évalue à 730 000 le nombre de personnes sans perspective d'accès, à court terme, à un habitat autonome. Le Haut Comité suggère que l'Etat s'engage dans un vaste programme de création de « *résidences sociales* », offrant un hébergement semi-collectif, pour les jeunes en particulier, puisque les associations observent un rajeunissement des populations sans abri. Il pourrait s'agir de résidences de type « pension de fa-

La hausse des loyers se poursuit

LE FRÉMISSEMENT à la hausse des loyers enregistré en 1997 s'est confirmé en 1998. Cette reprise nationale, qui succède à cinq années de décelération, vient d'être analysée par le rapport annuel sur l'évolution des loyers dans le secteur privé que vient de publier le ministère de l'équipement, des transports et du logement. Selon ce document, la hausse a atteint 2,2 % l'an dernier, après 1,6 % en 1997 et en 1996, année où les loyers avaient légèrement baissé, en francs constants, pour la première fois depuis le début des années 80. En 1998, l'indice général des loyers a dépassé de 1,1 point celui des prix.

Si le redressement résulte principalement et mécaniquement de l'évolution de l'indice du coût de la construction (+ 2,3 % en 1998) qui sert de base à la réactualisation des loyers, cette évolution s'explique aussi, en région parisienne, par une reprise des hausses lors des relocations. Ce mouvement rompt avec la tendance précédente de certains propriétaires à reconduire, voire à diminuer les loyers à cette occasion.

Autre fait nouveau, les hausses enregistrées en région parisienne et en province sont équivalentes alors que ces dernières étaient auparavant plus soutenues. Le coût moyen de la location reste cependant deux fois plus élevé dans l'agglomération parisienne (38,5 francs le mètre carré en province, 68 francs en banlieue et 84,8 francs à Paris).

Selon une enquête réalisée au début de 1999 en Ile-de-France et dans onze villes de province, la hausse moyenne des loyers a été de 2,1 % à Paris, 2 % en proche banlieue et 2,1 % en province.

En province, l'étude pour 1998 confirme que le niveau de loyers varie en fonction de trois facteurs principaux : la localisation sur le territoire national, l'ancienneté du

locataire et la taille du logement. Aix-en-Provence demeure la ville la plus chère avec 49 francs le mètre carré en moyenne. Lille, Nancy et Brest bénéficient des loyers les plus bas (33 à 34 francs), tandis que les prix moyens se trouvent à Strasbourg (42 francs) et à Grenoble (48 francs).

A Paris, un studio s'est loué en moyenne 100 francs le mètre carré en 1998 contre 90 francs pour un deux-pièces et 85 francs pour un quatre-pièces. La baisse est une pratique en recul et qui ne concerne que les loyers les plus élevés. D'autres indicateurs comme la hausse plus prononcée des loyers moyens et la réduction du volume des loyers stables permettent de conclure à une reprise réelle, quoique légère, du marché.

FLAMBÉE DES VENTES

Cette reprise parisienne est confirmée par la flambée des ventes immobilières, enregistrée au premier semestre 1999, par la Chambre des notaires de Paris. Le volume des transactions a progressé de 35 % au premier trimestre de 1999 par rapport à la même époque de 1998, tandis que le prix moyen à l'achat d'un appartement libre progressait de 5,89 % (contre 0,7 % pour l'inflation). Pour la première fois depuis le début des années 90, tous les arrondissements affichent des prix en hausse. Les arrondissements enregistrant les plus fortes augmentations sont le XIII^e (+ 13,3 %), le VII^e (+ 12,1 %), le VIII^e (+ 9,9 %) et le IV^e (+ 9,8 %). Avec 25 544 francs le mètre carré en moyenne, le VII^e devient le plus cher de Paris, tandis que six arrondissements (IV^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, XVI^e) dépassent 20 000 francs, précise la Chambre des notaires de Paris, qui se félicite d'une augmentation de plus de 25 % du volume des ventes sur le deuxième trimestre de 1999.

mille », gérées par un couple d'hôtes.

En ce qui concerne les immigrés, le rapport, citant l'Insee, rappelle que, si un dixième de la population française peut être considéré comme très mal logé, ce sont 45 à 50 % de ménages originaires de Turquie, d'Algérie, du Maroc et d'Afrique noire qui souffrent de ce handicap. Il suggère, outre la réhabilitation des foyers, que deux points particuliers soient examinés : le vieillissement de la population des travailleurs migrants et la gestion de foyers occupés par des personnes du sud Sahel, où se développent des « *risques d'extraritorialité* ». Enfin, pour les familles nombreuses, il faut, selon le rapport, réfléchir à un dispositif qui obligerait les acteurs publics à réaligner de grands pavillons ou de grands appartements.

ÉGOÏSMES LOCAUX

Plus globalement, l'accès au logement pour les personnes défavorisées pose un problème structurel : en douze ans, 2,3 millions de logements à louer très modeste ont disparu ; parallèlement, l'offre nouvelle de tels logements, depuis 1990, s'est élevée à 140 000, alors que la précarité des ménages s'est accrue. Aussi, ce cinquième rap-

port, qui juge l'actuel projet de loi sur l'intercommunalité trop timide, reprend-il l'idée d'une structure supracommunale apte à « *lutter contre les égoïsmes locaux ou l'actuelle insuffisante action de certaines communes* ».

Cette nouvelle entité disposerait d'une « *légitimité incontestable* »,

Jacques Chirac favorable aux réquisitions

Le président de la République estime que les réquisitions de logements vides et la taxation des logements vacants sont de bonnes solutions face aux problèmes de logement des personnes en difficulté, a déclaré Xavier Emmanuelli, après avoir remis à M. Chirac, mardi 20 juin, à l'Elysée, le rapport du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées qu'il préside.

A l'issue de cette réunion, à laquelle participait Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement, l'abbé Pierre s'est dit « *heureux d'avoir entendu le président (...) évoquer la possibilité de recourir à la contrainte, à l'obligation par la loi* ». Pour sa part, Patrick Dutreigne, secrétaire général du Haut Comité, a souligné qu'il y avait « *840 000 logements vacants dans les huit grandes agglomérations françaises* », et estimé que la taxation sur les logements vacants décidée par le gouvernement dans huit agglomérations serait « *le choc psychologique qui va permettre de débloquer la situation* ».

reposant sur des prérogatives comme le droit de préemption, l'élaboration de plans d'occupation des sols et le droit de réquisition. Le Haut Comité propose égale-

Paris, 12 % de logements n'ont pas le confort sanitaire minimum.

Bien qu'ils se défendent de vouloir dresser un bilan de l'action gouvernementale, les rapporteurs estiment que la politique mise en

Dans un hôtel meublé parisien : eau et cafards à tous les étages

LES PAUMES de Mamadou Coulibaly sont grandes ouvertes vers le plafond cloqué. « *C'est pas bon, ça* » Un doigt désigne l'autre coin de la pièce. « *Il y a des enfants ici* ». Sur le lit, qui occupe la moitié des 9 m², la petite Sira

REPORTAGE

« Chambres au mois. Tout confort », peut-on lire à l'entrée. En réalité, 2 300 francs par mois pour une pièce insalubre

fait sa sieste. Les journées de ce Malien de trente et un ans sont ponctuées de ses aller-retour entre l'hôtel quatre étoiles du 8^e arrondissement où il travaille, et l'hôtel meublé du 11^e arrondissement où il vit avec sa femme, Marie. « *Chambres au mois. Tout confort* », est-il écrit à l'entrée. En réalité, 2 300 francs par mois pour une pièce insalubre. L'hiver passé, cinq habitants de l'hôtel ont été hospitalisés pour une tuberculose. Et comme s'il était besoin de certifier que de telles conditions de logement sont inacceptables, M. Coulibaly précise : « *Même l'abbé Pierre et Cohn-Bendit sont venus nous voir* ».

C'était à la fin du mois de juin. Au 7, passage Gustave-Lepeu, les familles de l'hôtel, soutenues par l'association Droit au logement (DAL), sont descendues occuper le pavé, « *camper* », précisent-elles. Comme elles, plusieurs centaines de familles, presque toutes d'origine africaine, sont logées à Paris dans ces conditions, parfois aux frais des services so-

ciaux (*Le Monde* du 29 mai). La visite de l'abbé Pierre, suivie d'une intervention auprès de Jean Tiberi, a redonné l'espoir à ces familles qui, pour la plupart, ont un dossier de demande de logement en attente à la Mairie de Paris. Tout juste ont-elles arraché une promesse de relogement rapide. « *Le 9 août* », affirme Mamadou, qui fut leur délégué. « *Il n'y a pas de date* », dit-on à la Mairie.

Alors les familles du passage Lepeu attendent. « *Moi, j'y crois, mais si on n'obtient rien, je ne pourrai rien dire* », regrette Mamadou. Bouc au menton, sandales aux pieds, il s'improvise maître d'hôtel. Frappant à toutes les portes pour mieux montrer où logent ses camarades d'infortune, il pointe tour à tour les plafonds défoncés, les fissures qui courent sur les murs crasseux. Une quarantaine de personnes se partagent deux toilettes. Trois autres WC sont bouchés depuis des mois, et « *les odeurs remontent* ». Et comme les deux toilettes à la turque font également office de salles d'eau, il faut souvent prendre son mal en patience. « *Il n'y a plus d'eau chaude depuis longtemps. On fait chauffer l'eau et on se verse des seaux sur la tête* ».

7 M² AVEC VUE SUR UNE COLONNE D'AÉRATION

Sidiibe Kadidiatou est installée dans la chambre 2 avec son mari et son bébé de vingt mois. Douze mètres carrés, presque un luxe. Enveloppée dans un boubou orangé, deux télécommandes sur les genoux, elle regarde une série américaine. « *La nuit, les souris m'empêchent de dormir, et j'ai toujours peur qu'un cafard rentre dans l'oreille de mon fils* » Elle

pousse un cri et tend le bras en direction de l'évier fêlé. Sur le mur d'en face, un cafard pique un sprint. Chambre 5, une soupe bouillonne sur le gaz. Un lit, la télévision, la cuisinière, mais pas de place pour autre chose dans ce 7 m² avec vue sur une colonne d'aération. « *C'est la merde ici* », lâche Bintou Drame pour tout commentaire.

Avec ses cinq ans d'ancienneté, Mata Mousa est l'une des doyennes de l'hôtel. Pour son 12 m², elle payait 3 000 francs de loyer, avant de faire un procès à la propriétaire. « *Aujourd'hui, on paye 975 francs par mois, et elle nous doit 22 000 francs* ».

Chambre 3. Même surface que chez Mamadou, deux enfants, et 200 francs de loyer en plus. Faute de mieux, un grand vélo rouge est accroché au-dessus du lit. Dambou Konate, deuxième délégué des habitants, regarde le Tour de France avant d'aller travailler. « *Ce sont les services sociaux qui nous ont amenés là. On nous avait dit : vous aurez un logement dans trois mois* » « *Trois mois, trois ans !* », rigole sa femme en versant le thé. Leur gain, cinq ans, visiblement trop à l'étroit pour faire toutes les bêtises dont il rêve, tripote et renverse tout ce qui entre dans son champ de vision. Le décor est le même à tous les étages. Le robinet qui goutte, un convecteur électrique pour les mois d'hiver, la télévision sur le frigo, les bibelots dans les rares interstices : les fragments d'une vie, entassés vaille que vaille sur des étagères branlantes. « *On ne demande pas la charité, on veut juste vivre dans la tranquillité* ».

Stéphane Horel

Un rapport critique le fonctionnement de l'Agence universitaire de la francophonie

L'AGENCE universitaire de la francophonie (AUF) est mal gérée. Le rapport sur cet organisme chargé de la coopération entre universités, remis le 5 juillet à Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), confirme les soupçons de dysfonctionnement, alimentés ces derniers mois dans les milieux universitaires et gouvernementaux (*Le Monde* du 3 juillet).

Afin d'instaurer des processus de décision plus transparents, les onze rapporteurs recommandent la création d'une nouvelle agence universitaire, rattachée au secrétariat général de la francophonie. « *L'avenir de la coopération universitaire multilatérale francophone en dépend* », pronostiquent-ils.

Chargés, dans un premier temps, d'évaluer la contribution de l'AUF à la construction d'un espace universitaire francophone, les experts se sont, de fait, intéressés à la gestion de l'organisme. Leurs conclusions sont sans détour : en dépit

d'« *un certain nombre de réussites au plan de la formation et de la recherche, l'AUF a été une agence peu performante* ». Ils mettent principalement en cause son fonctionnement institutionnel, caractérisé par la personnalisation du pouvoir et l'opacité des mécanismes décisionnels. Dans le collimateur, apparaît clairement le directeur général de l'AUF, le recteur Michel Guillou, à ce poste depuis 1986. Le « *leadership actuel et le système de clientélisme, érigé en règle de gestion* » sont montrés du doigt, au point que les rapporteurs écrivent qu'« *un changement dans la direction de l'AUF aurait dû s'imposer* », lors de la dernière assemblée générale, en avril 1998.

Les experts s'étonnent parallèlement de l'absence de réaction du conseil d'administration face aux méthodes employées. Ils recommandent toutefois la position délicate de certains membres de cette instance, eux-mêmes tributaires des subventions de l'AUF. Les responsables politiques de la

francophonie sont critiqués pour leur « *laxisme administratif* », tandis que les bailleurs de fonds sont jugés coupables de « *négligence en matière de contrôle et de suivi* ». Or, la complexité comptable de l'AUF est telle, ajoutent les experts, qu'elle « *peut permettre des irrégularités* ». A ce stade, ils ne vont pas plus loin, mais demandent instamment au secrétaire général de la francophonie « *un audit complet de l'AUF dans les plus brefs délais* ».

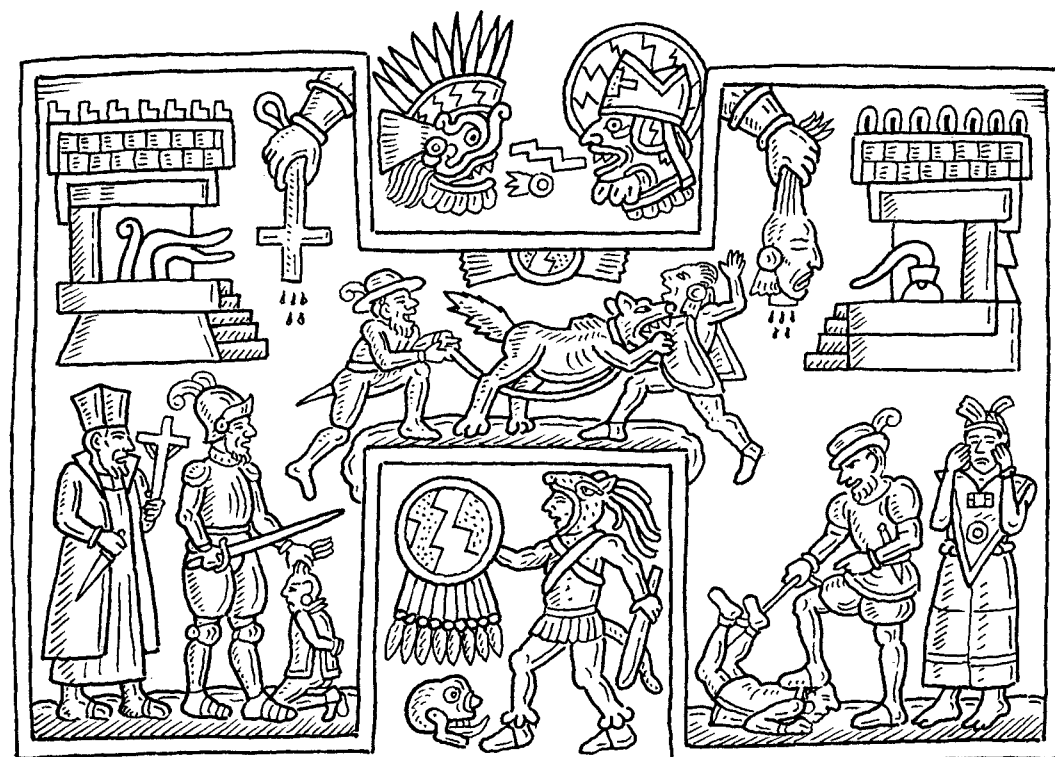
CONFUSION DES MISSIONS

Sur le fond, les experts dénoncent à la fois une trop grande dispersion des programmes lancés à travers le monde, une confusion dans les missions de l'AUF ainsi qu'un manque d'adéquation entre les thèmes des programmes subventionnés et les besoins des pays bénéficiaires. Recouvrant un nombre considérable de projets (classes bilingues, filières universitaires, instituts francophones...), les activités de l'AUF entrent parfois en concurrence avec d'autres

organismes. Des interrogations portent aussi sur la pertinence des activités de l'AUF dans l'édition (12 millions de francs en trois ans) servant avant tout à l'autopromotion.

Le rapport fait état de frais de fonctionnement de l'ordre de 62 millions de francs (9,45 millions d'euros). L'AUF, qui emploie 335 personnes dans le monde, dispose d'un budget de 230 millions (35 millions d'euros). En situation financière critique, l'agence a réduit de 30 millions de francs le budget alloué aux programmes en 1998, tout en conservant, au dire des rapporteurs, le même « *train de vie* ». Faute d'avoir eu accès à l'ensemble des données, ils estiment toutefois qu'une analyse approfondie est indispensable. L'AUF conteste ces conclusions ; Michel Guillou promet, pour les jours qui viennent, « *des réactions fortes et sereines* », destinées à « *rétablir la vérité* ».

Stéphanie Le Bars



DANS L'évêque de Dieu (1967), l'écrivain Miguel-Angel Asturias, du Guatemala, Prix Nobel de littérature, met en scène Bartolomé de Las Casas, prophète solitaire, comparaisant devant le roi d'Espagne : « Moi, que voulez-vous Majesté, je n'ai jamais vu l'épée séparée du crime. Je l'ai toujours vue unie à la mort. J'ai vu sa langue d'acier transpercer, de part en part, enfants, femmes, hommes sans défense. J'entends témoigner pour ne pas être complice par mon silence de la façon dont se servirent et se servent de l'épée contre ces peuples indigènes, pacifiques et doux, ceux qui ne font aucun scrupule de répandre les flots de sang et de dépeupler de leurs habitants et possesseurs naturels de si immenses territoires.

« Prenez, Majesté, prenez entre vos mains royales ce maudit instrument de conquête, cette épée si funestement transplantée aux Indes, en même temps que la croix. Et brisez-la, comme l'a brisée Dieu. Nous n'avons d'autre ressource que de vous supplier de mettre fin à ces conquêtes, à ces entreprises de destruction et de massacre des populations. Ainsi peut-être conjurerons-nous la colère divine et le châtiement prêt à tomber sur nous, pour avoir maculé notre véritable mission – celle de propager le Royaume de Dieu –, par la faute d'une poignée d'aventuriers, pires que des pirates, des Maures, des Turcs... »

En 1524, douze religieux franciscains débarquent en Nouvelle-Espagne (Mexique), dans les fourgons d'Hernando Cortès, conquérant sans scrupule, âpre au gain, qui, trois ans plus tôt, avec six cents hommes et seize chevaux, avait conquis la capitale aztèque Tenochtitlan, future Mexico. Les « douze » sil-

lonnent le pays, prêchent, baptisent, confessent, exorcisent, élèvent des chapelles à l'endroit même où les païens avaient dressé leurs temples et vénéraient leurs idoles. Aux caciques des Indiens, ils se présentent comme les ambassadeurs du pape, « le grand Seigneur qui a le pouvoir spirituel sur le monde, qui est très saint, très sage et très savant ». Ils les pressent de renoncer, sous peine de châtiement, à leurs dieux et de se rallier au « vrai Dieu, qui est un abîme de bonté, de droiture et de pureté, qui a versé son sang pour notre rédemption, pour nous délivrer des démons, nos ennemis cruels et maudits, ceux que vous tenez pour dieux. Ce sont vos dieux qui vous poussent à la haine, à la superstition, qui vous incitent à faire la guerre, à manger de la chair humaine ».

Quelques années plus tard, dans une lettre de juin 1531 à son ordre franciscain, Juan de Zumarraga, évêque de Mexico, dresse un bulletin de victoire. Le travail de « conversion » des Indiens a payé : « Par la grâce de Dieu et la main de nos religieux de l'ordre du séra-

phique Saint-François, plus d'un million de personnes ont été baptisées. Cinq cents temples et des idoles ont été jetés à terre et plus de vingt mille figures de démons qu'ils adoraient ont été réduites en morceaux et brûlées. » Toribio de Benavente, dit Motolina, un des premiers franciscains arrivés au Mexique et futur théoricien – contre Bartolomé de Las Casas – d'une évangélisation musclée (« Mieux vaut un bien accompli de force qu'un mal perpétré librement »), fait de la surenchère. Il arrive au record de « neuf millions d'âmes indiennes baptisées et sauvées » en seize ans (1524-1540).

L'histoire est longue des rapports incestueux entre la croix et l'épée. Pizarro conquiert au Pérou l'empire des Incas. A Cajamarca, le 15 novembre 1532, assisté d'un prêtre, Vicente de Valverde, il honore de sa visite, sur la grand-place du village, le chef coutumier, Atahualpa, porté sur un trône d'or. Pizarro et son autumônier commencent par dire qu'ils sont les représentants du pape, qui a donné au roi d'Espagne la pleine souveraineté sur le territoire des Incas. Puis ils font au chef indien le récit de la création du monde et de son salut grâce au sacrifice du Christ ressuscité. Ils le prient enfin de se plier à la loi du souverain pontife, de l'Eglise, maîtresse de l'univers, et de se convertir à la religion chrétienne.

L'audience tourne mal. Atahualpa fait mine de s'étonner que le pape puisse donner des terres qu'il ne possède pas et que le dieu des chrétiens puisse mourir sur une croix. Il réclame des preuves de la supériorité du dieu chrétien sur ses propres dieux, sur la Lune et sur le Soleil. Et quand le prêtre lui tend la Bible, le chef inca la saisit, l'ouvre, la feuillette, puis la jette à terre.

Alors, le prêtre la ramasse et, devant Pizarro, crie à la profanation : « Les Evangiles à terre. Vengeance chrétienne ! Ils ne veulent ni de notre amitié ni de notre religion. » Le canon se met à tonner. Les arquebusiers attaquent. Les Indiens tombent par centaines.

Pizarro se saisit de la chevelure d'Atahualpa, qu'il traîne derrière lui, « comme un vulgaire taureau », rapporte la chronique, et il fait embastiller le chef inca. Neuf mois plus tard, en août 1533, Atahualpa est enchaîné sur la même grand-place de Cajamarca et condamné à mourir par le garrot. On lui annonce que son corps sera brûlé sur un bûcher, ce qui est la pire des ignominies pour l'Indien, qui croit à la survie. Atahualpa supplie qu'on lui épargne le bûcher. Il obtient cette faveur, mais au prix d'un... baptême, donné in extremis par un prêtre. Atahualpa meurt étouffé, attaché à un pieu. Sa dépouille mortelle sera ensevelie à l'église.

Mais qui sont ces miliciens de Dieu ? Ces intrépides conquérants et missionnaires qui partent au bout de la terre, pour prêcher que, hors de l'Eglise, il n'y a point de salut, que seul le baptême ouvre la porte du Ciel et évite la damna-

tion éternelle ? La guerre contre l'islam, en Terre sainte et en Espagne, est terminée. Ces hommes mènent une autre croisade contre d'autres « païens » dans le Nouveau Monde. Armés de leurs astrolabes, de leurs boussoles, embarqués sur des caravelles qui, orgueilleusement, fendent des mers infestées, ils se croient les « apôtres » de la modernité. Ils viennent en fait du tréfonds d'un Moyen Age pressé de traquer l'hérésie, de ghettoïser le juif, d'expulser le Maure.

Ils ont en poche le fameux Requerimiento (la « sommation ») de 1513, bréviaire de l'évangélisation du Nouveau Monde. Les missionnaires sont tenus de baptiser les Indiens en masse, afin de leur épargner les flammes de l'enfer. Puis, munis de leurs interprètes, de leur expliquer les bienfaits de la civilisation chrétienne, la souveraineté du pape sur le monde, le droit donné aux Espagnols de gouverner l'univers. Par souci d'efficacité, ils doivent convertir en premier les chefs traditionnels, capables d'entraîner un village ou une tribu, puis de leur donner les rudiments d'une éducation chrétienne et les convaincre du bénéfice d'échanger

Pizarro se saisit de la chevelure d'Atahualpa qu'il traîne derrière lui, « comme un vulgaire taureau ». Le chef inca supplie qu'on lui épargne le bûcher. Il obtient cette faveur, mais au prix d'un... baptême. Atahualpa meurt étouffé, attaché à un pieu

leurs dieux contre le seul vrai Dieu. Les païens ont-ils le front de résister que le Requerimiento autorise les missionnaires à employer la manière forte.

Le pape en personne n'a-t-il pas investi la couronne d'Espagne de la mission de porter l'Evangile jusqu'aux Amériques ? Dès 1493, par la bulle *Inter Caetera*, Alexandre VI Borgia concède aux rois catholiques, Ferdinand et Isabelle, les terres que les Castillans découvrent, à l'ouest d'une ligne de démarcation passant à 100 lieues des Açores. En contrepartie, obligation leur est faite d'envoyer sur ces terres « des prédicateurs pour y instruire les natifs dans la foi catholique et y réformer leurs coutumes ». En 1508, Rome se décharge un peu plus sur la famille d'Espagne : le roi subvient aux besoins du clergé et fait construire les églises. Il nomme à tous les bénéfices, y compris aux évêchés. Ce système du *patronato* avait prévalu déjà au temps de la Reconquista. Preuve supplémentaire, s'il en était besoin, que la conversion des Indiens est le prolongement de la lutte menée hier contre le juif et le musulman. La « découverte » de Christophe Colomb est exactement contemporaine – 1492 – de la chute de Boabdil, dernier roi maure de Grenade.

Conquête et évangélisation vont de pair. L'Eglise couvre le système des *repartimientos* et des *encomiendas*. Dans le premier cas, les colons s'occupent de « répartir » les Indiens comme main-d'œuvre dans

Les milices de Dieu à l'assaut des nouveaux mondes

En Amérique, les rapports incestueux entre la croix et l'épée soulèvent l'indignation d'un Bartolomé de Las Casas. En Extrême-Orient, Ignace de Loyola exige des jésuites le respect des cultures et des croyances

les mines d'or, les plantations de canne à sucre et de coton. Dans le second, réputé plus doux, hérité de la Reconquista, qui distribuait aux féodaux les terres reprises aux Maures, les Indiens bénéficient d'une instruction chrétienne contre un tribut en travail et en argent. Les missionnaires sont la caution morale de ce système, mais ils seront vite compliqués ou débordés par ses excès. Les noms de *repartimientos* et d'*encomiendas* vont symboliser des décennies de châtiements et mauvais traitements, justifier l'esclavage et le génocide de millions d'Indiens.

La première révolte vient d'Antonio de Montesinos, un prêtre dominicain accouru de Salamanque par



même embarqué pour l'« île espagnole » et, de son père, hérité d'un domaine à Saint-Domingue. Bon *encomiendero*, il y traite plutôt bien ses esclaves, mais un beau jour il se découvre une autre vocation. Il décide de rentrer en Espagne, puis se rend à Rome pour se préparer au sacerdoce. Il n'y reste que peu de temps : son premier « ministère » de prêtre le ramène à Cuba où, autumônier militaire, Las Casas est aux premières loges. Il assiste à des exactions massives contre les Indiens. Ajouté au sermon de Montesinos, le massacre collectif du village de Canao achève de le convertir.

Jusqu'à sa mort en 1566, Las Casas sera l'ennemi juré des colonisateurs espagnols. *Son Histoire des Indes*, sa *Brevissima (Récit bref de la destruction des Indes)* sont des documents accablants. Colonialiste dans l'âme, sûr qu'une évangélisation pacifique est possible, il rêve d'un pouvoir théocratique qui, seul, serait capable d'arrêter les crimes des *encomienderos*. Il plaide la cause des Indiens devant les grands d'Espagne – cour et évêques –, fustige les chasseurs d'esclaves qui « pèsent les Indiens comme s'ils étaient vaches de boucherie, ou porcs, ou tout autre bétail », publie un *Confessionario* (manuel du confesseur) qui oblige tout colon à reconnaître avant sa mort – devant

L'Eglise progresse jusqu'en Amérique, en Extrême-Orient, à ce moment précis de l'Histoire où la papauté est en pleine déconfiture. Où elle lie son sort à l'Espagne catholique qui se grandit d'avoir chassé les juifs et les Maures

gens qui vivaient pacifiquement dans leur pays ? Pourquoi les laisser dans un tel état d'épuisement, car le travail excessif que vous exigez d'eux les accable ? Et quel soin prenez-vous de les instruire de notre religion ? Ne sont-ils pas des hommes ? N'ont-ils pas une raison, une âme ? »

Bartolomé de Las Casas est dans l'assistance, mais il est l'un des rares à applaudir. Il vient d'une famille de marchands de Séville, où il est né en 1484, et grandit dans le culte de Christophe Colomb. Dix ans après la « découverte », il a lui-

notaire – les dommages qu'il a créés et à s'engager à les réparer ! En 1550, il polémique avec le chanoine Sepulveda – la fameuse controverse de Valladolid – devant un Charles Quint qui est au crépuscule de son règne, écartelé entre le récit des atrocités et le réalisme des conversions forcées, seules capables de sauver l'honneur d'une Eglise en proie aux démons de la Réforme.

Dès lors, deux conceptions de la mission ne vont plus cesser de s'affronter dans l'Eglise : d'un côté,

une mission de la « table rase », mission de combat qui refuse tout compromis avec le paganisme et la superstition ; de l'autre, un apostolat de l'« adaptation », qui passe par l'« indianisation » des missionnaires – comprise plus tard par les franciscains du Mexique –, par l'appropriation des langues et des coutumes locales que pratiquait déjà un Las Casas. Arrivés en Amérique latine après les franciscains, mais les premiers en Inde, au Japon, en Chine, les jésuites d'Ignace de Loyola vont devenir les champions de cette nouvelle forme d'évangélisation qui, bien plus tard, prendra le nom d'« inculturation ».

Après nombre de révisions décharantes, l'inculturation – c'est-à-dire la transmission de la foi chrétienne à travers les langues, les cultures, les rites d'origine – est désormais la règle officielle des Eglises.

Sang bouillant d'Espagnol, fils de petits seigneurs basques, Inigo Lopez de Loyola se rend en 1523 à Jérusalem – il a une trentaine d'années – pour y vénérer le tombeau du Christ. Et pour y convertir – on ne se refait pas ! – les musulmans. Mais, sur sa route, rien qui rappelle l'arrogance du « croisé » dont les récits avaient enflammé la jeunesse. Le pèlerin de Loyola, enveloppé dans une robe-sac de pénitent, mendie son pain, distribue ses ducats, dort sous les portiques, ruse avec la peste. Après un mois et demi de voyage, il arrive, le 4 septembre, devant la Ville sainte, visite dévotement le Sépulcre, Jéricho, Bethléem, Gethsémani. Mais les franciscains, traditionnels gardiens des Lieux saints, ne veulent pas de cet exalté qui, au mont des Oliviers, échappe à toute surveillance pour aller vérifier la position des pieds du Christ au moment de l'Ascension ! Ils le convainquent de repartir sous peine d'excommunication.

Alors Ignace traverse dans l'autre sens la Méditerranée, où fait rage la guerre contre les Turcs. On est en plein hiver 1524. Il n'est habillé que de chausses qui laissent ses jambes nues, d'un pourpoint de toile noire déchirée aux épaules et d'un manteau court très élimé.

De l'ascèse, le jeune Basque est un praticien de longue date. Il n'aura pas assez d'une vie, croit-il, pour expier ses « vanités » de jeunesse : son goût démesuré pour la querelle, pour les courtisanes, pour la musique et pour les armes.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

OMC : danger

La police mondiale du commerce n'aura donc pas un chef, mais deux ! Le travailliste néo-zélandais, l'ex-syndicaliste Mike Moore, l'homme des Américains et des Français, va diriger, pendant les trois années qui viennent, l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'actuel vice-premier ministre thaïlandais, le libéral Supachai Panitchpakdi, le candidat des pays en développement, lui succédera pour trois ans. Alors que les contentieux commerciaux se multiplient, ce compromis, boiteux, auquel sont parvenus, mardi 20 juillet, les 134 pays membres de l'OMC est de mauvais augure.

Née à l'issue du cycle des grandes négociations commerciales dites de l'Uruguay Round, l'OMC a été créée par les accords de Marrakech de 1994. Succédant alors au GATT (l'Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers), cette jeune organisation internationale s'est vu confier une double mission : accompagner la libéralisation des échanges internationaux et en assurer la police. Sous la direction de l'Italien Renato Ruggiero, le diplomate, elle s'est imposée, en cinq ans, comme un acteur incontournable du commerce mondial. Elle a été conduite à arbitrer un nombre croissant de contentieux sans que ces décisions ne soient, pour leur très grande majorité, contestées. Signe de son succès, les candidats à l'adhésion se pressent à sa porte.

L'autorité de l'OMC n'en est pas acquise pour autant ; elle est même de plus en plus contestée. La guerre de la banane entre les Etats-Unis et l'Europe l'a ridiculi-

sée : Washington a imposé aux Européens des sanctions au mépris de ses règles. Or si, en cette fin des années 90, la croissance et le commerce mondial semblent devoir repartir, les tensions commerciales entre les membres de l'OMC ne devraient pas disparaître pour autant. Au contraire.

Entre pays riches, les sources de conflit sont multiples. Les Etats-Unis et l'Europe s'opposent sur le bœuf aux hormones, les organismes génétiquement modifiés (OGM) ou l'audiovisuel. L'Amérique et le Japon continuent à se bagarrer sur l'acier ou l'assurance. L'énormité du déficit commercial américain menace d'ailleurs de renforcer, aux Etats-Unis, les pressions protectionnistes. Entre pays riches et pays pauvres, les oppositions sont plus violentes encore. Les pays développés veulent conditionner leurs échanges avec les pays en développement à des clauses sociales et environnementales. Les pays pauvres y voient une protection contre leurs produits et un obstacle, volontaire de la part des pays riches, à leur développement. La perspective d'un nouveau cycle de négociations commerciales, celui du millénaire, ne fait qu'exacerber ces contradictions.

Ces conflits d'intérêts sont naturels : ils accompagnent toujours le développement des échanges et de la production. L'OMC avait été créée, notamment, pour aider à les surmonter. La difficulté rencontrée pour la désignation du directeur général montre que la communauté internationale s'inscrit aujourd'hui davantage dans une optique de compétition que de coopération. Cela n'est pas sans danger. Pour tout le monde.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE <p>Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint</p> Directeur de la rédaction : Edwy Plenel Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometau Directeur artistique : Dominique Roynet Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment Rédacteurs en chef : <p>Alain Frachon, Erik Izraelowicz (<i>Éditoriaux et analyses</i>) ; Laurent Greilsamer (<i>Suppléments et cahiers spéciaux</i>) ; Michel Kajman (<i>Débats</i>) ; Eric Le Boucher (<i>International</i>) ; Patrick Jarreau (<i>France</i>) ; Franck Nouchi (<i>Société</i>) ; Claire Blandin (<i>Entreprises</i>) ; Jacques Buob (<i>Aujourd'hui</i>) ; Josyane Savigneau (<i>Culture</i>) ; Christian Massol (<i>Secrétariat de rédaction</i>) Rédacteur en chef technique : Eric Azan</p> Médiateur : Robert Solé Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994) Le Monde est édité par la SA Le Monde Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994. Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.
--

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'honneur allemand

IL Y A cinq ans, le colonel comte de Stauffenberg plaçait une bombe aux pieds de Hitler. Le Führer n'échappa que par miracle à la mort. C'était la première, et ce fut la seule fois qu'en douze ans de règne, on osa attenter aux jours du tyran. Le 20 juillet 1944 est donc une date historique de la conscience allemande, et pour l'étranger, l'unique preuve publique qu'il y eut une résistance allemande.

Sous ce double aspect, elle n'a pas, en Allemagne même, cessé de provoquer d'ardentes discussions. Il est tout d'abord remarquable que rien d'officiel ne marque cet anniversaire. A notre connaissance, nul homme politique n'a saisi l'occasion de saluer la mémoire des victimes qui sauvèrent l'honneur allemand. Aurait-il trouvé dans la population un écho suffisant ? Il ne faut pas se le dissimuler : pour une certaine fraction de l'opinion ger-

manique, les conjurés restent « cette petite clique d'officiers ambitieux » que stigmatisait Hitler dans l'allocation qui suivit le putsch manqué.

Même des gens dépourvus de toute sympathie national-socialiste réprouvent encore le geste de Stauffenberg. N'avait-il pas, comme tous les officiers, prêté serment de fidélité à Hitler ? Si chacun s'arroge le droit de renverser l'autorité suprême, les bases mêmes de l'ordre et de la société sont ébranlées ! Pour beaucoup d'Allemands, aujourd'hui, la paix de réconciliation doit d'abord être conclue à l'intérieur du pays par une large amnistie des délits politiques. Depuis quelque temps, une campagne est amorcée dans ce sens. Elle ne rencontre pas d'opposition sérieuse.

Alain Clément
(22 juillet 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS <p>Télématique : 3615 code LEMONDE Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-36</p> <p>Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30 Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33</p> <p>Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr</p> Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78
--

Les alliances inattendues dans la bataille autour de l’or

SURTOUT NE PAS s'arrêter à la façade. Sur le London Bullion Market – le marché de l'or londonien –, le flegme fait partie de la culture maison. Le semblant d'unité, les bonnes manières, et même la culture ambiante, ne font pas illusion au-delà de la petite salle du fixing de N. M. Rothschild & Sons où, deux fois par jour, est déterminé le cours du métal jaune. Car, en coulisse, une formidable foire d'empoigne se déroule autour de la démonétisation de l'or. Le sujet est d'actualité après la chute des prix de l'or, accélérée par la première enchère de 25 tonnes d'or organisée le 6 juillet par la Banque d'Angleterre et le projet du Fonds monétaire international (FMI) de céder une partie de ses réserves de métal jaune pour réduire la dette du tiers-monde.

A première vue, l'or, qui a connu son heure de gloire à la fin des années 70, a d'ores et déjà perdu la partie quand on mesure le poids de la formidable armada que représente la coalition des « anti ».

Ayant bâti sa réputation au Trésor français lors de la crise financière latino-américaine des années 70, Michel Camdessus, l'actuel directeur général du FMI que, dans les couloirs de l'organisation financière internationale, l'on surnomme, et pas toujours avec gentillesse, « l'Américain », a repris à son compte une « vieille histoire » consistant à vendre une partie des réserves d'or pour contribuer à financer la dette des pays les plus pauvres. Dans sa nouvelle croisade,

il peut se targuer du soutien de l'administration Clinton et du gouvernement britannique. Les arrière-pensées ne sont pas absentes : en se drapant dans cette campagne à la tonalité morale, le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, qui aspire à succéder, un jour, à Tony Blair, courtise par exemple la gauche du New Labour, viscéralement hostile envers ce que lord Keynes avait baptisé « la re-lique barbare ».

EX-MÉTAL PRÉCIEUX

Le patron du FMI peut aussi compter sur l'assistance des pays qui ont déjà vendu une partie de leur stock d'or (Belgique, Australie, Pays-Bas...) ou de ceux qui entendent le faire, à l'image de la Suisse dont la décision de cession doit être avalisée par référendum. Dans sa tâche, le grand Mamamouchi de la diminution de la dette planétaire bénéficie, de surcroît, de l'appui de la nouvelle génération de responsables de banque centrale qui se considèrent *de facto* gestionnaires de fonds plutôt que gardiens du patrimoine national. De plus en plus autonomes vis-à-vis de la tutelle étatique, voire carrément indépendants, les instituts d'émission sont désormais contraints à de bonnes performances financières.

Les marchés, eux aussi, emboîtent le pas au FMI. Wall Street n'a que du mépris pour cet ex-métal précieux. Et dans la City, les gol-den boys, décomplexés, n'ont que faire d'un placement qui reste

L'Etat veut-il tuer les eaux minérales ? par Ghislain de Marsily

L'ENGOUEMENT des Français pour les eaux minérales, ancien et tenace, s'ancre sans nul doute dans la culture latine. La France est le deuxième consommateur mondial d'eaux minérales en bouteille, derrière l'Italie. Jusqu'ici, les lois et décrets qui fixaient les conditions d'exploitation et de commercialisation de ces eaux étaient basés sur deux principes absolus :

– Les eaux minérales naturelles ne peuvent en aucun cas être traitées, et doivent « naturellement » être propres à la consommation par l'homme, seuls les éléments dits « instables » peuvent être éliminés.

Toute autre action ou addition sur ces eaux est explicitement interdite. Pour les seules eaux dites « gazeuses » cependant, du gaz carbonique peut être ajouté, soit d'origine naturelle, si la source d'eau minérale en contient et qu'il se dégage lors de l'aération, soit en utilisant du gaz carbonique artificiel. L'origine du gaz carbonique doit toujours être mentionnée sur l'étiquette.

– La nomenclature d'« eau minérale naturelle » ne peut être accordée que par l'Académie de médecine, qui détermine les éventuelles qualités thérapeutiques propres à chaque eau. Toute autre eau naturelle embouteillée qui ne serait pas une eau minérale, est qualifiée d'« eau de source ». Elle ne peut pas non plus subir le moindre traitement, mis à part ceux décrits ci-dessus.

Dans un monde où la qualité de l'environnement se dégrade à une vitesse effrayante, et où l'on retrouve un peu partout des éléments toxiques issus des activités industrielles, agricoles et urbaines de l'homme, la pureté intrinsèque des eaux minérales naturelles était jusqu'ici un garant de

L'inusable mythe du sport pur

Suite de la première page

On le voit dans les règlements des ligues sportives américaines, celle de basket-ball (la NBA) se contentant de proscrire les seules cocaïne et héroïne, indifférente aux autres produits. A quoi s'ajoute une convergence sociale. Le recours aux dopants confirme un sentiment partagé dans les sociétés individualistes : celui d'une modification toujours possible du corps ; cette façon nouvelle de chercher les normes dans les individus plus que dans les institutions.

Le vrai changement est bien là : pour la première fois, la « triche » du dopage apparaît comme pouvant ne

leur origine profonde et/ou protégée des contaminations. La loi y veillait, qui leur imposait d'avoir une composition chimique très constante, indice d'une origine profonde et exempte des fluctuations que l'on constate généralement pour les eaux très superficielles.

Depuis de nombreuses années, sous l'influence, en particulier, des pays anglo-saxons, une volonté se fait jour au niveau européen de sortir de ce cadre strict et de permettre que les eaux minérales ou de source puissent être traitées. Les Américains, par exemple, commercialisent sous le

On livrerait au consommateur des eaux traitées, non naturellement potables

nom d'eau de source des eaux d'origines diverses, traitées non seulement pour en extraire tous les éléments dits « indésirables », quels qu'ils soient, mais aussi pour y ajouter des éléments en faible quantité pour en améliorer le goût ou les vertus. Bon nombre de pays d'Europe du Nord s'accordent avec cette philosophie, souhaitant simplement que les eaux ainsi distribuées soient « potables », c'est-à-dire conformes aux mêmes normes que les eaux usuelles des réseaux de distribution publique.

Déjà, de nombreuses sources d'eaux de source ou minérales se sont retrouvées, ces dernières années, contaminées par des polluants divers, et donc impropres à la commercialisation, car il était interdit de les traiter. D'autres sources sont menacées.

Mais, si l'on n'y met pas le holà, la France va demain ouvrir tout grand la porte au traitement des eaux minérales dites « naturelles ». Un projet de

plus en être une, exactement comme l'ancienne « triche » de l'argent. On n'en finirait pas, d'ailleurs, de montrer combien l'histoire du sport est faite de ces changements, réhabilitant des procédés longtemps qualifiés de « tricherie » : l'argent, bien sûr, mais nombre de ressources techniques (le dérailleur par exemple, interdit plusieurs années sur le Tour, parce que censé ruser avec la force), ou nombre de formes d'entraînement (les stages, interdits dans les années 30).

Faire du dopé un tricheur, c'est tout simplement oublier que l'artifice est partout dans l'univers sportif

On n'en finirait pas de montrer combien le débat sur le dopage en rejoint un autre où le sport s'est toujours complu : celui du pur contre l'impur, chaque génération dépla-

identifié dans leur esprit à l'Angleterre de papa, l'establishment arrogant, l'Empire disparu. En face, l'or n'a pas véritablement d'avocats de poids. Les groupes miniers internationaux qui, au mieux, apparaissent comme des aventuriers sans foi ni loi, au pis, des pollueurs ou des corrupteurs, ont une mauvaise image de marque. Résultat : ces conglomérats ne peuvent guère compter sur l'appui de leur gouvernement. A l'exception de l'Afrique du Sud, dont le nouveau président, Thabo Mbeki, a lancé un appel au secours. Si, lors des récentes manifestations à Pretoria, mineurs noirs et employés blancs ont défilé coude à coude, le successeur de Nelson Mandela se méfie néanmoins des conglomérats miniers nationaux, comme AngloGold ou Gold Fields, qui ont démenagé récemment avec armes et bagages à Londres !

MENACES SOCIALES

Pauvres pays producteurs, en particulier ceux d'Afrique, qui voient diminuer leurs recettes d'exportation et poindre la menace de difficultés sociales, à l'instar du Ghana dont le principal producteur d'or, Ashanti, a annoncé le licenciement d'un cinquième de ses employés. Les voilà contraints de pacifier avec la droite républicaine américaine opposée à une telle mesure, perçue comme une tentative d'accroître les pouvoirs d'un Fonds monétaire international qu'ils vouent autant aux gémonies que l'assistance aux nations déshéri-

tées. De plus, les gisements américains, australiens et canadiens sont concentrés dans des régions peu peuplées qui ne pèsent guère sur l'échiquier politique intérieur des pays producteurs développés.

La neutralité de la France et de l'Allemagne est loin d'être assurée, car le culte de l'« or-contrepartie de la monnaie » n'est plus ce qu'il était il y a même encore vingt ans. Quant à la Russie, dont personne ne connaît l'ampleur des réserves de métal fin, les experts craignent que après avoir épuisé le stock de diamants hérité de l'ex-URSS, un Kremlin en mal de devises ne décide, à son tour, de monnayer les lingots de la banque centrale.

La force d'un lobby dépend des moyens qu'il peut déployer, de son poids financier, de sa visibilité dans les médias ou dans les centres de recherche. Créé en 1979 à Genève par les entreprises minières sud-africaines, le World Gold Council (WGC), le conseil mondial de l'or, qui aujourd'hui regroupe les principales sociétés minières, a vu son budget d'opération fondre de moitié en raison des difficultés de ses membres. Sa marge de manoeuvre est d'autant plus limitée que les intérêts qu'il représente sont balkanisés. L'or est aujourd'hui dans une phase de transition : le lingot n'a plus de rôle d'instrument de réserve monétaire, mais n'est pas encore une matière première comme les autres. De l'avis général, ses jours sont désormais comptés.

Marc Roche

« naturel » un produit rendu artificiel.

Que l'on conserve leurs sens aux mots. Que ne soient « naturelles » que les eaux qui le sont vraiment, et que l'on qualifie de « rendues potables par traitement » les eaux traitées. Le consommateur saura décider ce qu'il souhaite acheter, et le prix auquel il consent à le payer.

De façon plus générale, il est devenu maintenant des plus urgent de mettre en œuvre, en France, une politique nouvelle, volontariste, de protection des nappes d'eau souterraine, pour en préserver la qualité, et qu'ainsi les eaux captées, pour la mise en bouteilles ou pour la distribution publique, soient « naturellement » exemptes de pesticides, de nitrates, d'hydrocarbures ou de solvants chlorés. C'est possible, d'autres pays l'ont fait par endroits, par exemple en Belgique. Il faudrait pour cela créer sur le territoire national, là où c'est encore possible, des « parcs naturels hydro-géologiques », sorte de zones boisées privilégiées où l'activité humaine serait strictement contrôlée, sur l'impluvium des sources, là où s'infiltrent les eaux de pluie qui alimentent les sources et captages. De simples calculs montrent que c'est économiquement faisable, vu le prix que coûte à la société le traitement des eaux que l'on a laissées se polluer.

On crée en France des parcs pour protéger des ours, des loups, des oiseaux sauvages en voie de disparition. Faudra-t-il vraiment attendre la disparition totale d'eau « naturellement potable » sur le territoire national pour s'aviser que l'eau pure est un bien autrement précieux ?

Ghislain de Marsily est géologue, professeur à l'université Paris-VI.

substances que le corps ne supporte pas, ce qui correspond au risque de se détruire. Rien d'autre que le manquement de l'automobiliste négligeant sa ceinture ou celui du guide n'assurant pas sa cordée. La faute, plus encore, est dans la fourniture des produits. Ce qui bouleverse définitivement l'image du Tour pour en faire non plus celle de compétiteurs qui trichent, mais celle de coureurs qui s'empoisonnent. Ce qui rend plus que jamais centrale la responsabilité de la puissance publique censée garantir la santé de chacun.

Force est bien de constater que les récentes transformations de la culture sportive ne sont pas du même ordre que celles d'hier. Force est de constater que leur contenu relève moins du règlement sportif que de la loi pénale. Cette loi dont les effets sont aujourd'hui étonnamment limités, alors qu'elle peut, seule, faire entendre raison à une caravane aussi aveugle qu'emballée.

Georges Vigarello

DISPARITION

André Martinet

Le généraliste de la linguistique

LE PROFESSEUR de linguistique André Martinet est mort vendredi 16 juillet à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Il était né en Savoie le 12 avril 1908.

André Martinet était la mémoire vivante de la linguistique de ce siècle. Lors d'une très longue conversation que j'ai eue avec lui il y a quelques années - il était déjà largement octogénaire -, je l'ai entendu, stupéfait d'admiration, évoquer avec une précision littéraire les débats du 3^e Congrès international de phonétique, qui s'est tenu en 1938, ou rappeler ses discussions épistolaires avec Hjelmslev sur le mot français *cousin*: deux unités, ou une seule, en dépit de la distance considérable des deux « sens » (« insecte » et « parent ») du mot ? Martinet tenait, avec un solide « bon sens » (et de non moins solides raisons théoriques), pour deux unités. Mais Hjelmslev maintenant, pour des raisons formelles, qu'il n'y a, paradoxalement, qu'un *cousin*. Ces débats remontaient à un bon demi-siècle (1946). André Martinet, mémoire de la linguistique du XX^e siècle ? A coup sûr. Mais il en a été surtout l'un des premiers acteurs. Non seulement en France, mais sur la scène internationale. S'il faut citer les noms de quelques pairs, on ne voit guère en France que Benveniste, à l'étranger Jakobson, Hjelmslev, Harris et Chomsky: je me limite, à la seule exception du dernier, à la génération née, ou peu s'en faut, avec le siècle qui s'achève.

La Société de linguistique de Paris indique les spécialités de ses adhérents. Sous le nom de Martinet - membre de la société depuis 1931... -, on lit simplement: « Français. Linguistique générale ». Rare sobriété, et rare exigence: alors que ses collègues de la société précisent, pour la plupart, avec un grand luxe de détails, la ou les langues, ou le(s) micro-secteur(s) de la linguistique qui les occupent, Martinet ne consent à mentionner comme langue que le français, sa langue maternelle, alors qu'il a travaillé sur beaucoup d'autres, à commencer par le « parler franco-provençal d'Hauteville », qu'il a pratiqué, au moins passivement, dans sa petite enfance savoyarde, et dont il a décrit le système phonologique dans un article qui, en 1945, fit date. Pour le reste, il voit grand et large: « la linguistique générale », c'est-à-dire tout ce qui concerne les langues et le langage. Cette volonté revendiquée de généralité, mieux de totalité, est illustrée par l'ensemble de son œuvre. Quand on consulte sa bibliographie - plus de vingt livres, souvent traduits en plusieurs langues, près de deux cents articles, d'innombrables recensions d'ouvrages -, on ne peut qu'être frappé par l'étendue des domaines abordés par l'auteur.

Cela commence, très tôt, par la phonologie et les langues germaniques. Agrégé d'anglais - c'est à l'époque, une originalité point trop bien vue dans le petit monde des linguistes, tous agrégés de grammaire, et presque tous normaliens -, André Martinet soutient en 1937 ses deux thèses de doctorat: *La Gémiation consonnantique d'origine expressive dans les langues germaniques* et *La Phonologie du mot en danois*. Cette connaissance du danois lui permettra, quelques années plus tard, d'entrer en relation avec les fondateurs de la glossématique, Louis Hjelmslev et Hans Jorgen Uldall, de faire connaître les *Prolegomènes* - originellement publiés en danois - par un article fameux du *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* et d'engager avec Hjelmslev un débat fructueux. Très technique, ce débat ? Certes. Mais aussi très révélateur de l'atti-

tude théorique de Martinet. En gros, en très gros, il tient pour la prise en compte contrôlée de la substance - la façon dont concrètement les phonèmes sont réalisés - alors que les Danois ne tiennent compte que des relations formelles. « Réalisme », comme on dira - et comme il dira - de Martinet.

La période 1946-1955 est une longue parenthèse américaine dans la carrière de Martinet: il quitte provisoirement l'Ecole pratique des hautes études pour la Columbia University. Il y retrouve Jakobson, prend contact avec les élèves de Sapir, et, plus difficilement, avec les bloomfieldiens. Il devient directeur de la revue *Word*. Le nom d'un certain Noam Chomsky ne commence à apparaître dans les bibliographies que depuis 1951. L'une des originalités fondamentales de la réflexion de Martinet est de poser les problèmes phonologiques sur le plan de la diachronie. *L'Economie des changements phonétiques, traité de phonologie diachronique*, qui paraît en 1955 (A. Frank, Berne), est le premier ouvrage de phonologie à poser le problème de l'évolution dans le temps non par des sons isolés, mais des systèmes qu'ils constituent.

UN MODÈLE DE CLARTÉ

Le retour en France, en 1955, et la nomination à la Sorbonne à la chaire de linguistique générale annoncent la période des grands ouvrages de synthèse. Le plus connu est à coup sûr les *Éléments de linguistique générale*, bréviaire de générations d'étudiants, publié en 1960 (Armand Colin), traduit, si j'ai bien compté, en dix-sept langues et, à cet égard, champion des ouvrages français de linguistique (les *Problèmes de linguistique générale* de Benveniste plaquent à sept). C'est dans cet ouvrage que s'explicitent les directions théoriques essentielles de la recherche de Martinet. Dans son autobiographie intellectuelle, *Mémoires d'un linguiste* (Quai Voltaire, 1993), il résume ainsi sa démarche: « *Lorsqu'on examine comment fonctionne le langage, comment il chante pour épouser l'évolution de la société, on constate que c'est essentiellement la satisfaction des besoins communicatifs qui entre en jeu. Il convient donc, en priorité, de déterminer quels sont les traits de chaque langue qui concourent à la transmission de l'information. Cela fait, il sera temps de voir dans quelle mesure la satisfaction d'autres besoins peut nuancer, voire infléchir, l'usage qui est fait du langage.* »

Pensée un peu courte, dit-on, parfois ? C'est vrai qu'elle marginalise le sujet, mieux les sujets: ceux de l'énonciation et de l'inconscient. Mais il y a une contrepartie positive à ces exclusions: l'homogénéité puissante de la description, et la clarté de la formulation. Car l'écriture de Martinet est, en tout point de son œuvre, un modèle de clarté. Résultat favorable de la volonté obstinée de décrire exhaustivement le fonctionnement de la langue dans - et uniquement dans - le cadre théorique fixé. D'où l'apparence, parfois, de ce qu'on a appelé le « sectarisme » de Martinet. Je n'irai pas jusque-là: je verrai simplement dans certaines formules un peu raides (à l'égard notamment de Benveniste et de Chomsky), la conscience aiguë de l'incompatibilité absolue des appareils théoriques. N'est-ce pas, d'une certaine façon, l'indice de l'originalité et de la qualité de la recherche ?

Michel Arrivé
(professeur de linguistique à Paris-X Nanterre)

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. et M^{me} Emmanuel PIWNICA Eve et Pierre ont la joie de faire part de la naissance de

Charles,

le 11 juillet 1999.

Lutïn, Myrte et Négon, Lulu, Cricri, Marion et Robin ont l'immense bonheur d'annoncer la naissance de leur petite-fille et nièce,

Leïla,

le 13 juillet 1999, à 13 heures.

Anne de Bechon et Loïc Saint-Martin, 30, boulevard de Charonne, 75020 Paris.

Edith et Laurent BAUER, Clémence et Clara ont la joie d'annoncer la naissance de

Martin,

le 2 juillet 1999.

21, rue des Bartoux, 92150 Suresnes.

Anniversaires de naissance

Christian,

soixante ans et la retraite.

« Le Monde » est à toi.

« Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage... »

Mariages

- Paris. Colleret. Bastia.

Wanda WEYTH et

Pascal HANNECART,

se sont unis dans la joie, le 10 juillet 1999.

Un grand merci à tous !

Anniversaires de mariage

Mady et Jean FOURQUIN,

Le monde entier et surtout vos sept enfants et quinze petits-enfants vous félicitent pour vos cinquante ans de mariage.

Décès

- Jérôme Cornette, Sophie Cornette et Alexandre Lachaux, Philaë, ses enfants et sa petite-fille, Roger Cornette, leur père, les familles Van Malderen, Sanders, Lachaux, Beguin et sa fidèle amie Mouna Soualem ont le grand chagrin de faire part du décès, le 18 juillet 1999, de

Michelle ABRATÉ CORNETTE.

La cérémonie religieuse se déroulera en l'église Notre-Dame de Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16^e, le samedi 24 juillet, à 10 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière d'Houlogate (Calvados).

M^{me} Christiane ECONOMIDÈS, née DELATOUR, officier de l'ordre des Palmes académiques, professeur de lycée à la retraite,

survenu le 19 juillet 1999, dans sa soixante-neuvième année, et quarante-deuxième année de mariage.

Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 23 juillet, à 15 heures, en l'église de Vaux-les-Saint-Claude.

Les condoléances seront reçues sur registres.

Ni fleurs ni couronnes.

M. Georges Economidès, 39360 Vaux-les-Saint-Claude.

- Jeanne Follet, sa fille, Jany et Bruno Berretti, sa sœur et son beau-frère, Alice et Cédrick Beauprez, ses neveux, Toute la famille, Et Jean-Paul Bruneau, ont la douleur de faire part du décès de

Maddy FOLLET,

le 16 juillet 1999.

L'inhumation a eu lieu au cimetière ancien de Mantes-la-Jolie, dans l'intimité.

73, rue des Coquilles, 70, rue des Coquilles, 78200 Mantes-la-Jolie.

- Jacques, son fils, Pascal, son petit-fils, Jeanne et Daphné, ses arrière-petites-filles, ont la douleur de faire part du décès de

Robert GUÉNÉE,

expert-comptable, croix de guerre 1939-1945, grande médaille d'or du travail,

survenu le 18 juillet 1999, dans sa quarante-troisième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Regretté par sa famille et par les personnes qui l'ont connu, il repose en paix, dans le caveau familial, allée principale du cimetière du Montparnasse.

10, boulevard Edgar-Quinet, 75014 Paris, 6, rue Lavoisier, 94230 Cachan.

- David July, son fils, a la douleur de faire part de la mort de sa mère,

Blandine JANSON,

journaliste,

survenue accidentellement dans sa cinquante-deuxième année.

Serge July, qui l'a aimée, Tous ceux qui l'ont aimée, Cosima, Maria-Sophia et Ariane, ses sœurs, Daniela et Edmé Jeanson, ses parents, Tous ses amis, passionnés d'hier et d'aujourd'hui, Aurélie et Marie, participent à cette douleur.

Les obsèques auront lieu à une date qui sera précisée ultérieurement.

- James Keville Legros, Michelle, Thierry, Maud et Jade Flamand font part avec tristesse du décès de

Bunny LEGROS, née Bernice DASHEFSKY.

L'incinération aura lieu le 23 juillet 1999, à 9 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, 71, rue des Rondeaux, Paris-20^e.

- Paris. Lyon. Boulognis.

Christine et Jacques Martin et leurs filles, Emilie et Pauline, Monique Belin, Sa famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Georges MARTIN,

coauteur de *Plaf* aux éditions du Seuil, membre de plusieurs associations,

survenu à Boulognis, dans sa soixante-troisième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Lyon, le 19 juillet.

« Dieu réunit ceux qui s'aiment. » Edith Piaf.

« Hymne à l'amour. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

29, rue d'Artois, 75008 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

- Le président de l'université René-Descartes - Paris-V, Le vice-président du Groupe sciences humaines, Le doyen de la faculté des sciences humaines et sociales Sorbonne, Le directeur du département de linguistique générale et appliquée, Ses collègues et amis, ont l'immense regret de faire part du décès de

André MARTINET,

professeur honoraire de l'université René-Descartes - Paris-V,

survenu le 16 juillet 1999.

(Lire ci-contre.)

- Paulette Maurin, son épouse, Sarah, Pierre, Samuel, ses enfants, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Aimé MAURIN,

survenu le 19 juillet 1999, dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 22 juillet, à 10 h 30, en l'église de Puget-Rostang.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- Le recteur Pierre Louis, président d'honneur, Marius Boulogne, vice-président d'honneur, Pierre Miglianico, président, Le conseil d'administration, La direction générale, Les directeurs, Et le personnel des vingt-deux établissements et services de l'Œuvre des villages d'enfants Rhône-Alpes, Les familles des enfants et adolescents accueillis, ont la grande tristesse de faire part du décès de

René MILLIEX,

directeur général honoraire, vice-président de l'Œuvre des villages d'enfants, commandeur dans l'ordre des Palmes académiques,

et tiennent à rendre hommage à celui qui, en 1944, participa à la création de l'Œuvre aux côtés d'Yves Farge, du recteur Allix, de l'inspecteur d'académie Jean Lonjaret et de résistants de la région Rhône-Alpes, puis fut, pendant plus de cinquante ans, l'ardent animateur de l'Œuvre des villages d'enfants, l'infatigable militant laïque des droits de l'enfant en difficulté, inadapté ou handicapé.

OVE, 9, petite rue des Feuillants, 69001 Lyon, Tél. : 04-72-07-42-00.

- Jean-Marie et Mireille Ory, ses parents, Martine et Eric Sautour, Philippe et Danielle Ory, Jean-François Ory, Pierre Ory, ses frères et sœur, Ses ami(e)s, ont la douleur de faire part du décès de

Dominique ORY,

survenu le 15 juillet 1999.

L'incinération a eu lieu le 19 juillet, dans la plus stricte intimité.

25, rue du 18^e-Chasseurs, 57600 Forbach.

- Catherine et Gérard Rives, Raphaële Rabatel, M^{me} Claude Rabatel, Gauthier Rives, ont la tristesse de faire part du décès de

Guy RABATEL,

survenu le 4 juillet 1999, dans sa soixante-troisième année.

Les obsèques ont été célébrées à Nice dans l'intimité familiale.

89, rue du Mesles, 78113 Adainville, 1 bis, rue Tardieu, 75018 Paris, Les Brigues, 73120 Courchevel 1550.

- M^{me} Emilienne Raoul, M^{me} Nathalie Rizet, née Raoul, M^{me} Jessica Raoul, Et la famille, ont la douleur de faire part du décès de

Alfred RAOUL, général de brigade des Forces armées congolaises, saint-cyrien promotion le *Vercors*,

leur époux et père,

survenu le 16 juillet 1999, à Paris.

L'inhumation aura lieu à Pointe-Noire.

14, rue Aristide-Briand, 94100 Saint-Maur-des-Fossés, Fax : 01-42-83-73-29.

- M^{me} Christine Ricatte, sa fille, Raphaële et Elsa, ses petites-filles, Pierrette Dechavanne, sa sœur, Martine Mourey, sa nièce, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Luce RICATTE,

survenu le 18 juillet 1999.

Une cérémonie de recueillement sera organisée à la maison de retraite MGEN, route de Marseille, à Saint-Cyr-sur-Mer (Var).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Christine Ricatte, Le Village, 04230 Fontienne.

- Nous avons la tristesse de faire part du décès de

Alicja WETZ, veuve de Jean WETZ, ancien journaliste du « Monde »,

survenu le 26 juin 1999, à Lausanne, dans sa soixante-dix-septième année.

Anniversaires de décès

- Le 22 juillet 1996,

Geneviève ASSAYAG

était attachée à notre affection par la faute insensée d'une chauffarde irresponsable.

Le temps qui passe avive chaque jour un peu plus notre immense douleur. Une pensée affectueuse ou une prière est demandée à tous ceux qui l'ont connue, donc aimée, ainsi que pour notre fille et sœur chérie,

Claire,

prématurément disparue après un combat inégal contre la maladie, le 21 mars 1998.

Pierre Assayag et ses enfants, 99 bis, Grande-Rue, 38700 La Tronche.

- Le 22 juillet 1989, jour de naissance de son petit-fils Lloyd, disparaissait

Jacques CHÉRY.

Il est toujours présent en nos cœurs.

Son épouse, ses enfants et petits-enfants.

Associations
communiquiez vos
Assemblées
générales
tous les jours
dans le Carnet
Tarif à la ligne
120 F TTC / 18,29 €
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

CARNET DU MONDE
TARIFS 99 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 136 TTC - 20,73 €
TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €

THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 - Fax : 01.42.17.21.36

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Le Monde INTERACTIF

http://www.lemonde.fr

Les résultats des Grandes Ecoles : admissibilités et admissions (ENS, 15 ESC, IESEG, ESDS, ESSCA, IPAG, ENSAI, EDHEC, ESTP, ISEP, INT, MINES-PONTS, ENSAE, CENTRALE, UTC, ST-CYR, MSTCF DAUPHINE).

Retrouvez les résultats sur Minitel 3615 LEMONDE (2,23 F/mn).

ENTREPRISES

LE MONDE / JEUDI 22 JUILLET 1999

SANTÉ La mise en place des 35 heures se traduit souvent par des réorganisations qui augmentent la flexibilité et l'intensité du travail. ● SALARIÉS et syndicats refusent,

dans certaines entreprises (Knorr, Snecma...), l'instauration du travail le samedi ou la remise en cause de certains jours de congés. ● CHAQUE SOCIÉTÉ doit trouver ses propres compro-

mis. Chez Quelle et Samsonite, deux entreprises dont le personnel est majoritairement féminin, les solutions retenues sont très différentes. ● LES DÉBATS sur la pénibilité du travail qui

avaient disparu en raison de l'augmentation du chômage réapparaissent. ● L'AUGMENTATION DES CADENCES est observée dans toute l'Europe. Elle touche toutes les catégories profes-

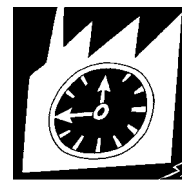
sionnelles. L'intensité du travail peut être bien vécue par les plus qualifiés, qui y voient l'occasion de montrer leur savoir-faire. En revanche, elle déstabilise les salariés les plus fragiles.

Les 35 heures relancent le débat sur le stress au travail

La réduction des horaires s'accompagne souvent d'un accroissement de la flexibilité.

Longtemps occultée par l'augmentation du chômage, la dégradation des conditions de travail redevient une préoccupation majeure des syndicats

TROIS SEMAINES de grève chez Knorr, rejet d'un projet d'accord par les salariés à la Snecma, report en octobre des négociations au Crédit agricole... Dans plusieurs entreprises, la



35 HEURES

mise en place des 35 heures bute sur les contreparties souhaitées par les directions : intensification du travail par la remise en cause des pauses (Knorr) ou accroissement de la flexibilité des horaires (Crédit agricole).

Du coup, certains s'interrogent. Régulièrement, les écrits de Force ouvrière ou de la Gauche socialiste – dont fait partie le très médiatique inspecteur du travail Gérard Filoche – dénoncent cette « *récupération patronale* ». Jacques Freyssinet, directeur de l'Institut

de recherches économiques et sociales (IRES), observe que dans tous les pays européens où la réduction du temps de travail a été négociée, le patronat a, en contrepartie, obtenu davantage de flexibilité. Le phénomène est assez important pour que les syndicats s'y intéressent. Après avoir longtemps considéré que les notions de « stress » ou de « violence au travail » relevaient de la psychologie individuelle et non de l'action syndicale, la CGT et la CFDT estiment aujourd'hui que ces sujets les concernent.

En mars, *La Revue*, organe de réflexion de la CFDT, a consacré son dossier à « la santé au travail ». Et, début juillet, la CGT et son institut de recherches, l'Iseres, ont organisé un colloque sur le thème : intensité du travail et santé. Anne Flottes, consultante du cabinet Es-sor, y remarquait que « *l'intensification du travail est inscrite dans la première loi Aubry puisque, pour bénéficier des aides, il faut réduire le temps de travail de 10 % et augmenter les embauches de 6 % seulement* ».

Auteur d'une enquête sur l'application des 35 heures réalisée en Haute-Normandie à la demande du ministère de l'emploi, M^{me} Flottes observe que « *jamais on ne songe à faire appel au médecin du travail en amont de la négociation sur la réduction du temps de travail* ». Selon elle, « *il y a une contradiction : on connaît les effets néfastes sur la santé des horaires décalés ou irréguliers et pourtant 50 % des entreprises en mettent en place. Mais le pire n'est pas toujours certain. Souvent, des entreprises prévoient, dans l'accord, des modalités larges, mais, dans les faits, ne recourent qu'à de faibles modalités horaires* ». Quoi qu'il en soit, avertit-elle, « *les syndicalistes doivent savoir que, face aux salariés, ils auront toujours tort. Il y aura toujours un mécontentement ma-*

ritaire face à la modulation des horaires ». A la Snecma, quatre syndicats sur cinq étaient favorables à l'accord, avant le référendum !

CADENCES AUGMENTÉES

Les 35 heures ne sont pas à l'origine de l'intensification du temps de travail, mais elles peuvent l'accroître, ou tout simplement servir de révélateur. « *L'intensification du travail dure depuis une quinzaine d'années. Peut-être que les 35 heures l'amplifient. Mais au moins est-ce l'occasion de remettre à plat ces questions et d'impliquer les salariés dans l'organisation de leur travail* », note Josette Dixneuf, responsable de ce dossier à la CFDT. « *Dans les années 80, on s'est battu contre le travail posté, le travail de nuit. A l'époque existait une grande quantité de travaux sur les horaires décalés et sur leurs effets, dont l'accélération du vieillissement, la fragilisation de la santé,*

etc. Puis, plus rien, on a cessé d'en parler. Avec l'arrivée de la crise, le chômage est devenu la priorité absolue. Or le travail posté, le travail en équipe, le travail de fin de semaine augmentent et le travail de nuit qui, dans un certain nombre de cas avait diminué, se développe », analyse la sociologue Françoise Piotet, dans *La Revue*. « *L'augmentation des cadences devient une tendance générale dans l'ensemble de l'Union européenne* », explique, dans le même numéro, Pascal Paoli, responsable de recherche à la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail.

Une enquête du ministère de l'emploi (Premières synthèses, n° 27-1, juillet) montre que « *le développement du secteur tertiaire, le déclin de la proportion d'ouvriers parmi les actifs, l'amélioration des mesures de prévention font reculer les risques physiques, mais ac-*

croissent le poids relatif des facteurs mentaux et psychologiques dans les préoccupations de santé au travail ».

Lors du colloque de la CGT, Michel Gollac, chercheur au Centre d'études de l'emploi, a présenté les conclusions d'une enquête réalisée avec Christian Baudelot (Ecole normale supérieure) malicieusement intitulée « bonheur et travail ». Eux aussi constatent que le travail s'intensifie. En 1984, 19 % des salariés avaient des objectifs à réaliser en une journée ou moins. En 1998, ils sont 48 % dans ce cas. Toutes les catégories sont concernées. Mais, précise M. Gollac, « *ne soyons pas misérabilistes. L'intensification peut être une dégradation des conditions de travail, mais elle peut aussi rendre le travail plus complexe et donc exiger davantage de compétences et de qualifications* ». Selon lui, il y a trois attitudes possibles face au travail : le

bonheur (je voudrais que mes enfants fassent le même travail que moi), le malheur (souffrance, frustration et vieillissement prématuré) et entre les deux, une attitude de retrait. « *L'intensification fait que le retrait diminue au profit des deux autres catégories. Soit on s'investit dans son travail, et on est heureux, soit on craque et la souffrance s'accroît. C'est pourquoi l'intensification n'est pas toujours synonyme de malheur, mais l'est toujours de fragilisation. En fait, on constate qu'en moyenne les cadres et les salariés les plus formés s'investissent davantage dans leur travail et les moins qualifiés souffrent davantage* ».

Jusqu'ici, le débat a longtemps été occulté par la montée du chômage. Mais les 35 heures et la diminution du chômage pourraient le faire apparaître au grand jour.

Frédéric Lemaître

Souffrance et chômage

Lors du colloque de la CGT, Yves Clot, professeur de psychologie du travail au Conservatoire national des arts et métiers, a montré que les incidences du travail sur la santé sont paradoxales. Si le travail peut être à l'origine de « stress », la sous-activité a également des effets pathogènes. Pour ce chercheur, « *le travail requiert la capacité à faire œuvre utile et à prendre des engagements vis-à-vis des autres. Le travail humain joue un grand rôle car il nous engage dans une histoire collective. Travailler, c'est contribuer à l'existence de tous pour assurer la sienne propre. Le chômage fait donc perdre le sens de l'existence. On se sent inutile, car on n'existe plus que pour soi-même. C'est pourquoi beaucoup de gens voudraient travailler davantage qu'ils ne le font* ».

Les salariés de Quelle préfèrent des journées plus courtes

ENFIN ! En janvier 1997, Marie-Claude Ingelbrecht, déléguée CGT, et Isabelle Dubois, déléguée CFDT, obtiennent satisfaction : la réduction du temps de travail par le biais d'un

REPORTAGE

« Les gens ne veulent pas des quatre jours. Travailler 8 h 36 par jour, c'est trop long »

accord Robien. Durant les années 90, leur employeur, Quelle, entreprise de vente par correspondance implantée dans la banlieue orléanaise, ne voulait pas en entendre parler. Mais les aides apportées par la loi Robien et la volonté de la direction d'accélérer le développement ont incité celle-ci à être le premier employeur privé du département à utiliser cette loi. Dès février 1997, les mille salariés du site de Saran (Loiret), essentiellement des femmes qui passent leurs journées à faire des paquets pour des clients, vont continuer à faire 39 heures par semaine mais avec 31 journées de récupération supplémentaires. « *Dans les faits, nous avions une journée de congés tous les quinze jours. Personne n'était satisfait. Il y avait trop d'absences. L'entreprise tournait avec 250 intérimaires, soit le quart des effectifs. C'était devenu ingérable* », reconnaissent les deux déléguées.

Au bout d'un an, direction et syndicats décident de remettre les horaires à plat. Une alternative est proposée à chacun : travailler 7 heures par jour (de 8 heures à 15 h 45 avec les pauses) durant cinq jours dans la semaine ou travailler sur quatre jours durant 8 h 46 par jour (de 9 h 30 à 18 h 06 en incluant les pauses). N'en déplaît aux partisans

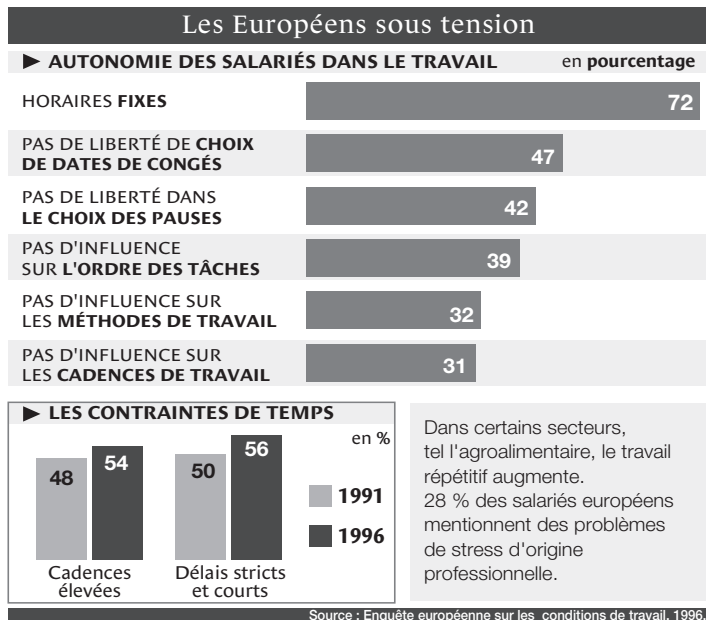
des quatre jours, 90 % des salariés optent pour la traditionnelle semaine de cinq jours. Et encore « *sur les 10 % qui ont opté pour les quatre jours, 3 à 4 %, surtout des femmes, voudraient revenir aux cinq jours* », commente M^{me} Ingelbrecht. Si Francis, aux stocks, a pris son mercredi « *pour économiser une journée de nourrice* », la majorité des salariés semble davantage se retrouver dans les propos de Bernadette, au département colis-expédition. « *8 h 36 par jour, c'est trop long. Au contraire, finir à 15 h 45, c'est l'idéal. La direction aurait aimé que 20 % des gens prennent les quatre jours. Mais les gens n'en veulent pas. Du coup, les nouveaux embauchés doivent, eux, travailler sur quatre jours* ».

DES VOLONTAIRES LE SAMEDI

Les commandes étant saisonnières, douze semaines de quarante heures sont imposées aux salariés, compensées par douze jours de congés pris à leur convenance. La direction a la possibilité de faire travailler les volontaires le samedi matin. Patrick Dufauw, PDG, est satisfait : selon lui, alors que le chiffre d'affaires de la profession a crû de 5,7 % de 1994 à 1998, celui de Quelle a progressé de 37 %.

« *Les salariés y ont trouvé des avantages, ajoute-t-il. Les salaires n'ont été gelés qu'un an. Pour nous, la loi a permis d'accélérer le développement dans certains secteurs comme les articles de sport ou le petit électroménager, que nous n'aurions développé qu'en l'an 2000 et 2001. Nous avons réalisé 184 embauches en 1997 alors que la convention avec l'Etat en prévoyait 120. Mais la réorganisation nous a permis de choisir à quel poste nous embauchions* ».

F. Le



Charge mentale accrue

Le ministère de l'emploi vient de publier une enquête sur les conditions de travail (Premières synthèses n° 27 1, juillet) réalisée en 1998. Par rapport à l'enquête précédente, menée en 1991, la quasi-totalité des indicateurs de pénibilité mentale au travail augmentent. Seules les gênes provoquées par le bruit restent stables (26 % des salariés disent en souffrir).

● **65 % des salariés** estiment qu'une erreur dans leur travail aurait des conséquences graves pour la qualité du produit ou du service (60 % en 1991). Pour 60 % (46 % en 1991), une erreur entraînerait des sanctions à leur égard.

● **56 % des salariés** doivent

souvent abandonner une tâche qu'ils sont en train de faire pour en effectuer une autre, non prévue (48 % en 1991).

● **32 % des salariés** ne peuvent pas quitter leur travail des yeux (26 % en 1991) et 30 % doivent lire des lettres ou des chiffres de petite taille mal imprimés (22 % en 1991).

● **30 % des salariés** (22 % en 1991) vivent souvent des relations de tension avec le public (usagers, patients, voyageurs, clients...).

● **25 % des salariés** déclarent ne pas disposer, en général, d'un temps suffisant pour effectuer correctement leur travail (23 % en 1991). 24 % estiment ne pas avoir suffisamment de collaborateurs (21 % en 1991).

LES FEMMES constituent aujourd'hui 70 % des effectifs de Samsonite. La tradition industrielle du textile a laissé des traces dans la région de Douai. Le baga-

REPORTAGE

« Il y a moins de stress, moins de fatigue. On sent une certaine décontraction »

giste américain a d'ailleurs repris une ancienne entreprise textile en 1984 pour s'installer à Hénin-Beaumont. A l'époque, l'entreprise fabriquait essentiellement des bagages souples qui nécessitent beaucoup de piquage, d'où une main-d'œuvre essentiellement féminine. Depuis, ce type de fabrication s'est délocalisé, la valise rigide a pris l'ascendant, mais la main-d'œuvre féminine est restée.

Aussi, lorsqu'à partir de 1996 la direction de l'entreprise a proposé des mesures de modulation du temps de travail, puis en 1998 un accord sur les 35 heures, les salariées ont dit « banco ». Beaucoup souhaitaient avoir des horaires aménagés pour concilier leur emploi avec leur vie de famille. La direction, elle, cherchait une réponse à la forte saisonnalité du métier. « On a préféré anticiper la loi, transformer la contrainte en op-

Chez Samsonite, le personnel opte pour des congés supplémentaires

portunité », explique Isabelle Lemoine, responsable des ressources humaines de Samsonite. Comme le résume le préambule, « *les calendriers de travail ont été élaborés en tenant compte à la fois de la saisonnalité des ventes et des aspirations de la majorité du personnel féminin de l'entreprise, qui pourra consacrer une grande partie du temps dégagé à l'éducation des enfants (mercredi et vacances scolaires)* ».

En échange de 22 jours de congés supplémentaires (dont 15 pris en fonction du calendrier de la direction), l'entreprise a cherché à obtenir une flexibilité accrue. La réduction du temps de travail (RTT) s'est traduite par l'embauche de 20 personnes, soit 6 % des effectifs, ce qui a permis à Samsonite de bénéficier des aides de l'Etat. « *Mais elles sont insuffisantes pour compenser l'augmentation du coût du travail*, souligne Isabelle Lemoine, *aussi nous avons proposé une modération salariale et cherché des gains de productivité.* »

Grâce à une conjoncture portante, Samsonite dégage en moyenne 3 à 4 % de productivité chaque année. Mais il a fallu aller au-delà. La fabrication des intérieurs de bagage est désormais sous-traitée. Chaque cadre a des objectifs de rentabilité à atteindre. Certains postes de travail ont été mécanisés : ainsi le montage des

poignées et des roulettes des valises ont été automatisés. La polyvalence du personnel a été accentuée pour faciliter la rotation des équipes.

Les cadres n'ont pas été les laissés-pour-compte des 35 heures. Certes, les conséquences de la réduction du temps de travail sont moins palpables que pour le personnel de production : s'ils bénéficient de 22 jours de congé, 12 sont utilisés en démarrant sa journée à 8 h 30 au lieu de 8 heures, 5 sont pris lors de la fermeture annuelle de l'entreprise en février, restent 5 jours à leur disposition. « *C'est évident que les cadres ne sont pas à 35 heures*, concède Isabelle Lemoine, *mais l'essentiel était de réduire significativement le temps de travail.* »

DES PROBLÈMES EN SUSPENS

Si globalement l'accord fonctionne bien, certains problèmes restent en suspens. Par exemple, la possibilité de cumuler des jours de congés de RTT lorsqu'on est en congé maladie. Par ailleurs, le décompte des jours de RTT sur la fiche de paye des salariés laisse encore à désirer. « *Chaque fin de mois, on est harcelé par les gens qui râlent parce que le nombre de jours auxquels ils ont droit ne correspond pas à ce qui est inscrit sur leur bulletin de salaire* », souligne Catherine Brédy, déléguée CFDT.

Au-delà de ces ajustements informatiques, la syndicaliste a noté une amélioration des conditions de travail. « *Il y a moins de stress, moins de fatigue. Comme la plupart d'entre nous ne travaillent pas le mercredi, quand on se dit "A jeudi", le mardi soir, on sent une certaine décontraction qu'il n'y avait pas avant.* »

Mais l'entreprise est en train de changer, selon Catherine Brédy. Certains postes typiquement féminins comme les travaux de confection de l'intérieur des valises ont disparu. Dans le même temps, la polyvalence a ses limites : l'emballage, qui nécessite de soulever des bagages rigides de plus en plus lourds, ne peut être occupé que par des hommes. Ceux-ci acceptent aussi plus volontiers de faire des horaires décalés. Enfin, beaucoup de femmes choisissent de convertir leur treizième mois en jours de congé, comme l'entreprise les y autorise, alors que les hommes préfèrent toucher un complément de revenu.

Aussi, ce n'est peut-être pas un hasard si la direction n'a choisi que des hommes pour occuper les 20 postes et les 33 contrats à durée déterminée générés par les 35 heures. Elle les a sans doute jugés plus réactifs à la flexibilité réclamée par la réduction du temps de travail.

Stéphane Lauer

Thomson multimédia entrera en Bourse

CE N'EST PAS la moindre des fiertés du gouvernement Jospin que d'avoir pu annoncer, mardi 20 juillet, la prochaine introduction en Bourse de Thomson multimédia, la société d'électronique grand public que le gouvernement Juppé destinait au groupe sud-coréen Daewoo. Ne serait-ce que pour prouver que la société publique vaut bien davantage que le modeste « *franc symbolique* » qu'en attendait son prédécesseur.

L'augmentation du capital, prétexte à la mise en Bourse à l'autonne, devrait rapporter plus de 1 milliard de francs, pour 10 à 15 % d'actions supplémentaires. En 1998, l'Etat a dû recapitaliser l'entreprise de 11 milliards de francs et quatre partenaires-actionnaires (les américains Microsoft et DirectTV, le japonais NEC et le français Alcatel) lui ont apporté, en décembre, 1,8 milliard de francs, en échange de 7,5 % du capital chacun.

REDRESSEMENT À CONFIRMER

Le milliard supplémentaire qui sera récolté sur le marché, voire davantage en fonction des estimations des banques-conseils et de l'avis de la Commission des participations et transferts d'actifs, doit permettre à Thomson multimédia de financer en totalité son plan de développement et d'abaisser son ratio de dettes sur fonds propres (encore supérieur à 80 %).

Le groupe dirigé par Thierry Breton devra confirmer son redressement. Il vient seulement d'enregistrer ses premiers bénéfices en 1998, avec 102 millions de francs de résultat net pour 37 milliards de francs

de chiffre d'affaires. Mais M. Breton affirme au *Monde* qu'il attend « *un milliard de résultat net cette année, sans tenir compte du milliard de revenus tiré des brevets* ». Cette manne, récupérée récemment auprès de General Electric, sera entièrement utilisée pour de nouveaux investissements (600 millions de francs amortis dès 1999) et des provisions (400 millions).

Déjà leader sur les téléviseurs (23 % de parts de marché avec la marque RCA) et la vidéo aux Etats-Unis, Thomson multimédia poursuit son recentrage en Europe autour de la marque Thomson (14 % de parts de marché dans les téléviseurs), reléguant les autres (Telefunken, Saba et Brandt) au rang de marques locales ou de distributeurs. Mais le véritable enjeu est de récolter le plus rapidement possible les dividendes de ses investissements dans les decodeurs numériques, la télévision interactive et la téléphonie personnelle, domaine dans lequel il vient de sceller une alliance avec Alcatel (*Le Monde* du 21 juillet).

Confiants, les quatre industriels déjà présents au capital devraient souscrire à l'augmentation de capital, pour ne pas être dilués, alors que l'Etat devrait laisser sa participation tomber de 66,77 % à environ 55 %, via la holding Thomson SA. La moitié des 52 000 salariés du groupe, répartis dans 31 pays, qui avaient précédemment souscrit à 3,23 % du capital, auront la satisfaction de voir leur participation enfin valorisée en Bourse.

Christophe Jakubyszyn

Les offres SG et BNP closes le 6 août

LES ACTIONNAIRES de la Société générale (SG) et de Paribas ont jusqu'au 6 août pour répondre aux offres publiques d'échange de la Générale et de la BNP, a décidé, mardi 20 juillet, le Conseil des marchés financiers. L'autorité de marché publiera « *à partir du 17 août* » un « *avis de résultat provisoire* » de chacune des offres. Daniel Bouton, le président de SG, affirme dans le *Financial Times* qu'il ne « *voit aucune raison d'améliorer* » à nouveau son offre sur Paribas. Mardi, Alcatel, qui détient 2,5 % du capital et 4 % des droits de vote de SG, a annoncé qu'il n'apporterait pas ses titres à la BNP.

TotalFina prépare sa réponse à Elf

PLUS de quinze jours après l'annonce de l'opération, la Commission des opérations de Bourse (COB) a donné, mardi 20 juillet, son visa à l'offre publique d'échange (OPE) de TotalFina sur Elf, qui s'ouvrirait mercredi. Ce feu vert intervient au lendemain de la contre-offensive d'Elf sur son assaillant. TotalFina a quatre jours pour publier sa note d'information dans la presse. Elf aura ensuite cinq jours de Bourse pour faire connaître sa réponse.

TotalFina devait réunir son conseil d'administration mercredi pour examiner l'offre de son concurrent, qui a de fortes chances d'être rejetée. Le pétrolier franco-belge pourrait surenchérir sur sa première offre. Certains observateurs misent sur l'ouverture de négociations entre les deux groupes, ce qui pourrait conduire au lancement d'une nouvelle offre, amicale cette fois.

COMMUNICATION

LE MONDE / JEUDI 22 JUILLET 1999

Bruxelles enquête sur le financement des télévisions publiques

La Commission européenne va vérifier si les subventions et recapitalisations dont ont bénéficié France 2 et France 3 ainsi que la RAI en Italie faussent la concurrence avec les autres chaînes

APRÈS avoir été rappelée à l'ordre pour carence par le Tribunal européen de première instance (TPI), la Commission européenne a, comme prévu, décidé mardi 20 juillet d'ouvrir une enquête afin de vérifier si les subventions et recapitalisations en faveur des télévisions publiques françaises (France 2 et France 3) et italienne (la RAI) étaient justifiées ou devaient être au contraire considérées comme faussant la concurrence (*Le Monde* du 20 juillet 1999).

Dans le cas français, l'ouverture de la procédure suit ainsi, avec beaucoup de retard, la plainte déposée en 1993 par TF1 selon laquelle l'usage de la redevance permettait à France 2 et à France 3, en opérant une péréquation, de négocier dans des conditions particulièrement favorables des contrats de publicité et de porter ainsi préjudice aux télévisions commerciales. Quant à l'Italie, la chaîne RTI, contrôlée par le groupe de Silvio Berlusconi, avait déposé une plainte contre la RAI en 1996, pour les mêmes motifs. Enfin, en Es-

pagne, la chaîne privée Tele Cinq avait elle aussi fait appel à Bruxelles, en lui demandant de trancher si la TVE faussait la concurrence. Ces plaintes s'expliquent surtout par le fait que, en Europe du Sud, les chaînes publiques ont largement ouvert leur antenne à la publicité, ce qui n'est pas vrai dans les pays du nord de l'Europe, où la publicité est bien plus réglementée, voire limitée ou interdite (*voir ci-contre*).

« INJONCTION D'INFORMATION »

A l'évidence, la Commission, dont la direction générale de la concurrence (DG 4) et celle des affaires culturelles responsable de l'audiovisuel (DG 10) ne sont pas toujours d'accord, n'aime guère s'engager sur ce terrain sensible de l'encadrement des télévisions publiques. Elle ne sait pas exactement où elle va. Le pas en avant accompli mardi 20 juillet s'explique principalement par la pression qu'exerce le TPI.

L'an passé, la DG 4 avait essayé d'aborder le problème en propo-

Les pays du Sud ont davantage recours à la publicité

FINANCEMENT DES PRINCIPALES TÉLÉVISIONS PUBLIQUES EN EUROPE (chiffres 1997)

	Redevance (R) Fonds publics (FP)	Publicité	Recettes comm. (RC) Autres recettes (AR)
GRANDE-BRETAGNE*			
• BBC	75,6 % (R)	0 %	24,4 % (RC)+(AR)
ALLEMAGNE			
• ARD	76,6 % (R)	7,0 %	16,4 % (AR)
• ZDF	77,7 % (R)	10,4 %	11,9 % (AR)
FRANCE			
• FRANCE 2	44,2 % (R)	49,0 %	6,8 % (RC)
• FRANCE 3	60,2 % (R)+(FP)	29,3 %	10,5 % (RC)
ITALIE			
• RAI	56,2 % (R)+(FP)	34,5 %	9,3 % (RC)+(AR)
ESPAGNE			
• RTVE	12,9 % (FP)	71,6 %	15,5 % (RC)+(AR)

* Chiffres 1998 Source : Annuaire statistique 1999 de l'observatoire européen de l'audiovisuel

sant de fixer d'un commun accord les critères de financement des missions de service public auxquelles doivent faire face les télévisions nationales. Les gouvernements s'y étaient opposés, et la Commission de Bruxelles avait dû reprendre, à toute petite allure, son examen au cas par cas, en fonction des plaintes qui lui étaient parvenues. Elle l'avait d'abord fait par une « injonction d'information » adressée aux Français, aux Italiens et aux Espagnols. Les renseignements ainsi obtenus ont donc fait apparaître que, au moins en France et en Italie, des aides avaient été fournies par les pouvoirs publics en dehors même de la redevance. C'est sur ces aides, uniquement, que porte maintenant l'enquête. Au moins formellement, elle laisse de côté la redevance, qui existait avant qu'apparaisse la ré-

glementation communautaire et dont, pour cette raison, le fonctionnement ne peut que très difficilement être remis en cause.

C'est pour la même raison - antériorité du régime de soutien de la télévision publique par rapport à l'adhésion - que le dossier de la télévision espagnole n'est pas inclus dans l'enquête qui vient d'être déclinée. « *Se prononcer sur la redevance, ce serait se prononcer sur la manière dont on va clore le dossier* », s'exclame un collaborateur de Karel Van Miert, le commissaire chargé de la concurrence. On en est à l'évidence très loin. L'ouverture de l'enquête apparaît comme une mesure conservatoire, et c'est de toute façon Mario Monti, le successeur de M. Van Miert, qui désormais instruirait le dossier. Il ne pourra pas échapper, ne serait-ce qu'en raison

de la vigilance des télévisions commerciales, à une complète mise à plat, mais c'est là une opération qui prendra du temps et impliquera inévitablement tant les gouvernements que le Parlement européen.

Juste avant l'annonce officielle de l'enquête, Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, a déclaré devant ses collègues au cours d'une réunion informelle mardi 20 juillet à Savonlinna (Finlande) qu'« il appartenait à chacun de nos pays de définir le rôle assigné à l'audiovisuel public, son organisation et l'équilibre de ses financements (...). Du point de vue tant culturel qu'industriel, l'audiovisuel public joue un rôle majeur d'entraînement pour toute l'économie audiovisuelle ». Selon la ministre, « la diversité de sa programmation, les exigences particulières de qualité et d'innovation qui s'imposent à lui contribuent, pour une part décisive, à l'essor diversifié de l'industrie des programmes dans l'ensemble de ses composantes : le cinéma, la fiction, le documentaire, mais aussi la musique, les jeux ou les variétés ».

Le projet de loi sur l'audiovisuel français, adopté en première lecture à l'Assemblée nationale jeudi 27 mai 1999, donne des premiers signes encourageants à Bruxelles. Même si le texte adopté par les députés est loin des ambitions initiales et s'il peut être chaque année remis en question par la loi de finances, il donne quand même le signal politique d'une diminution progressive de la durée de publicité horaire sur France 2 et sur France 3. Un geste assez clair à l'égard de la Commission.

Philippe Lemaitre à Bruxelles (Union européenne) et Nicole Vulser

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : La Cinquième a dégagé un bénéfice net de 9,4 millions de francs** (1,43 million d'euros) en 1998, selon le bilan de la chaîne établi mardi 20 juillet, par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Le CSA note aussi « un recentrage de la programmation de La Cinquième autour de ses missions propres, qui s'accompagne d'une légère progression de la part d'audience de la chaîne » (de 4,3 % à 4,5 %).

■ **Canal+ a respecté ses engagements** « en matière de politique éditoriale ou de programmation », a souligné le CSA, qui note que les programmes d'expression française représentent 49,8 %, « bien au-dessus des 40 % imposés ».

■ **TÉLÉVISION NUMÉRIQUE : CanalSatellite a passé le cap de 1,2 million d'abonnés et TPS les 700 000.** CanalSatellite atteindra son « point mort » et « gagnera de l'argent à partir de l'an 2000 », selon son président, Bruno Delecour, dans un entretien au *Figaro* du 20 juillet. TPS a progressé de 100 000 abonnés au premier semestre, selon son directeur des programmes, Guillaume de Posch, dans *Le Figaro* du 21 juillet.

■ **ÉDITION : le groupe anglo-néerlandais Reed Elsevier a choisi un nouveau directeur général,** le Britannique Crispin Davis, qui devrait prendre ses fonctions à partir du 1^{er} septembre.

■ **PRESSE : le groupe Excelsior est sur le point de racheter les magazines féminins Vital** (124 000 exemplaires de diffusion totale payée, selon Diffusion contrôle) et *Dépêche Mode* (74 000 exemplaires), selon *La Tribune* du 21 juillet.

■ **Un premier quotidien portugais Diario Digital, exclusivement diffusé sur Internet,** a inauguré son site lundi 19 juillet. Selon son directeur, Luis Delgado, *Diario Digital* (www.diariodigital.pt) se propose de fournir sa propre information généraliste ainsi que l'actualisation systématique des informations des autres organes de presse 24 heures sur 24. *Diario Digital* a enregistré lors de sa première journée quelque 500 utilisateurs, qui ont provoqué un véritable « embouteillage électronique ».

Les Quinze divisés sur le volet audiovisuel des négociations de l'OMC

Les Quinze souhaitent parvenir à une stratégie commune pour aborder le volet audiovisuel et culturel des négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en novembre. Mais, mardi 20 juillet, les ministres de la culture et de l'audiovisuel de l'Union européenne réunis à Savonlinna (Finlande) sont restés divisés. « Les aspects audiovisuels seront sans doute les plus sensibles dans cette négociation qui doit viser à préserver notre souveraineté culturelle », a souligné la ministre française, Catherine Trautmann.

Les Quinze ont reconnu qu'il existait entre eux un « socle commun » et des acquis, qu'ils se devaient de défendre, comme le rôle des services publics ou la nécessité de préserver la possibilité de soutenir certains secteurs relevant du patrimoine et de la création. Soutenue par l'Italie, le Portugal et l'Irlande, la France souhaite, contrairement au Royaume-Uni, que l'audiovisuel soit exclu des négociations de l'OMC.

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

■ **JAPON : la Bank of Japan (BOJ)** a maintenu, mercredi, son diagnostic sur l'état de santé du pays, où la situation économique a cessé de se détériorer sans que l'on puisse encore évoquer une reprise autonome capable de se passer du soutien de la dépense publique.

■ **ÉTATS-UNIS :** le déficit commercial américain a atteint en mai 21,3 milliards de dollars. Ce record résulte de la poursuite d'une croissance intérieure vigoureuse combinée à la stagnation économique dans le reste du monde.

■ **ALLEMAGNE :** le baromètre de l'institut de conjoncture de Munich IFO a grimpé à son plus haut niveau de l'année en Allemagne de l'Ouest en juin, à 92,9 points, après 90,5 points (révisé) en mai, à la grande surprise des économistes, confirmant ainsi les prémisses d'une relance économique dans le pays.

■ **ESPAGNE :** la production industrielle a augmenté de 2,7 % en mai par rapport au même mois de l'an passé, a indiqué mardi l'Institut national de la statistique (INE).

AFFAIRES

● **ARIANESPACE :** la société chargée de la commercialisation de la fusée européenne Ariane a décidé de passer contrat à l'industrie pour la fourniture de vingt lanceurs lourds Ariane-5 améliorés, livrables à partir de la fin 2001. Cette nouvelle commande a pour objectif de faire baisser les coûts afin de mieux résister à la concurrence.

● **ALLIED DOMECQ :** le groupe britannique a annoncé, mardi, la vente pour 2,75 milliards de livres (4,18 milliards d'euros) à Punch Taverns de ses pubs et restaurants ainsi que d'intérêts dans la vente de boissons, sous réserve de l'accord des actionnaires.

● **EUROTUNNEL :** l'opérateur du tunnel sous la Manche a annoncé, mardi, que la fin des

ventes hors taxes va conduire à une hausse du prix moyen des transports des navettes d'environ 40 % sur les douze à dix-huit prochains mois

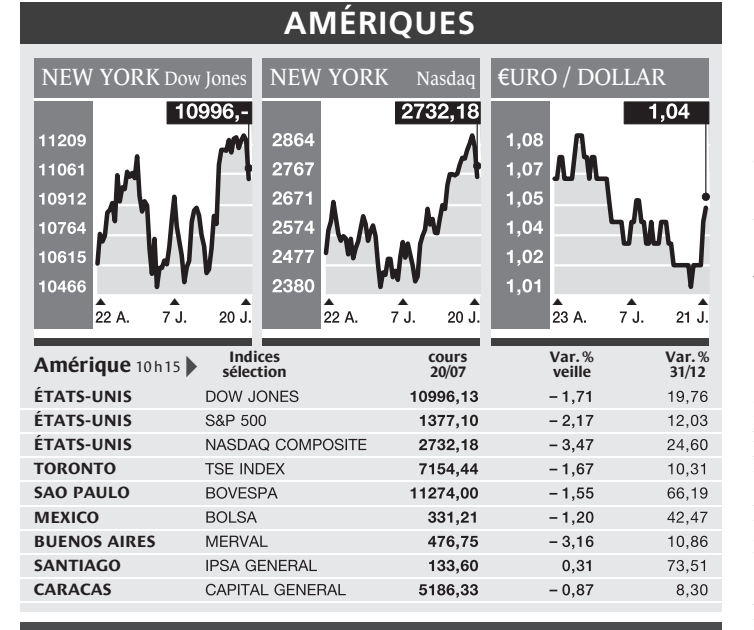
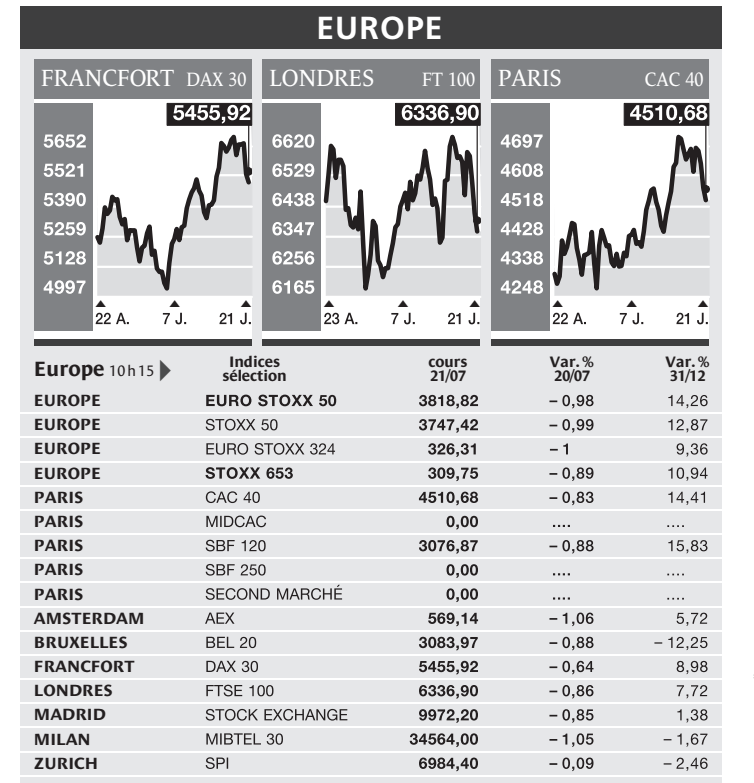
● **AUTOMOBILE :** les constructeurs automobiles ont été publiquement mis sur la sellette, mardi, en Grande-Bretagne, où il leur est reproché de manipuler le marché des voitures neuves pour pratiquer des prix nettement plus élevés que dans le reste de l'Europe.

● **AVENTIS :** le géant mondial des sciences de la vie a annoncé, mardi, la suppression de 1 400 emplois dans l'agrochimie en Europe, sur un effectif de 15 000 personnes. Les directions d'Hoehchst et de Rhône-Poulenc, qui précèdent à la fusion de leurs deux entreprises dans Aventis, n'ont pas encore dévoilé le plan de restructuration pour les activités de la pharmacie.

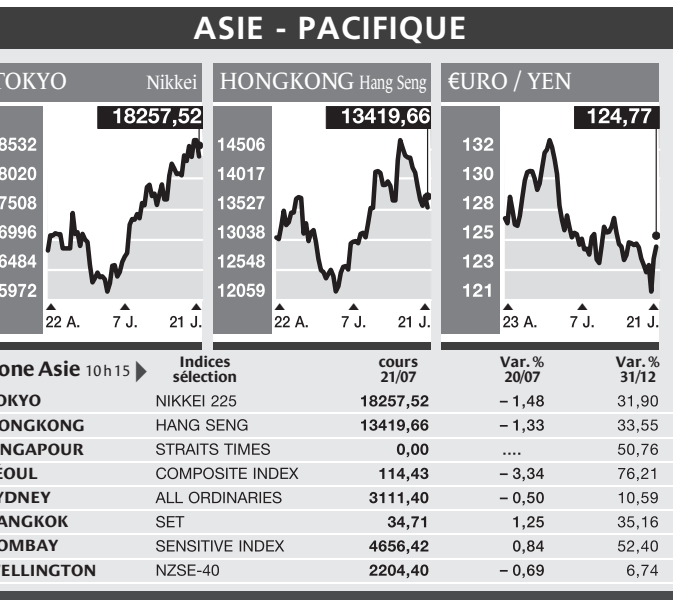
● **AIRBUS :** le consortium européen a enregistré 234 commandes d'avions neufs au premier semestre de 1999, alors que le numéro un Boeing, en a vendu 120 pendant la même période. En valeur, Airbus estime être parvenu à capter 57 % du montant global des ventes face à Boeing, qui bénéficie de la reprise des ventes de son 747 en Asie.

● **TÉLÉPHONIE MOBILE :** près d'un quart de la population française dispose désormais d'un téléphone portable, avec plus de 14 millions d'abonnés, soit 3 millions d'abonnés supplémentaires depuis le début de l'année. Itinériss (groupe France Télécom) détient 49,4 % du marché, contre 36,8 % pour SFR (groupe Cegetel) et 13,8 % pour Bouygues Telecom.

● **KNORR :** la direction et les représentants du personnel de Knorr Aseptique de Duppingheim (Bas-Rhin) sont parvenus dans la nuit de mardi à mercredi à un accord sur la réduction du temps de travail, mettant fin ainsi à une grève et au blocage de l'usine qui durait depuis le 28 juin.



Cours de change croisés	Cours	Var. %
DOLLAR	119,22500
YEN	0,83875
EURO	124,77000
FRANC	0,95552
LIVRE	6,26780
FRANC SUISSE	0,36440



Taux de change fixe zone euro	Taux	Hors zone euro	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,86386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Taux d'intérêt (%)	Taux	Matif	Volume
FRANCE	2,62	Notionnel 5,5	2510
ALLEMAGNE	2,62	SEPTEMBRE 99	89,87
GDE-BRETAG.	5,19	Euribor 3 mois	89,90
ITALIE	2,62	SEPTEMBRE 99	1379
JAPON	0,16		97,23
ÉTATS-UNIS	4,91		97,21
SUISSE	0,55		
PAYS-BAS	2,59		

BOURSES

LORSQUE Wall Street toussa, l'Europe s'enrhume, dit le dicton. La déprime de la Bourse américaine, qui a subi, mardi 20 juillet, l'une de ses plus fortes baisses de l'année - le Dow Jones perdant 191,55 points à 10996,13 points, et le Nasdaq chutant de 98,11 points à 2732,18 points -, pèse sur les places européennes. Mercredi à l'ouverture, l'indice CAC 40 perdait 0,96 % à 4504,58 points. Francfort n'échappait pas à la morosité ambiante, en baisse mercredi matin de 0,73 % à 5451,18 points. Londres avait perdu la veille 1,41 % à 6392 points. La Bourse japonaise était, elle aussi, en recul, l'indice Nikkei ayant abandonné, mercredi, 1,48 % à 18257,52 points.

CHANGES-TAUX

MERCREDI matin, l'euro poursuivait sa remontée face au dollar après la publication en Allemagne de statistiques encourageantes sur la croissance. Un euro valait 1,0445 dollar contre 1,02 dollar vendredi. Cette reprise est favorisée aussi par le repli du dollar face au yen : les cambistes ont profité de la fermeture du marché de Tokyo pour pousser le yen à la hausse face au billet vert. Le billet vert s'échangeait mercredi matin à 118,86 yens. Sur les marchés obligataires, le rendement des titres français émis à dix ans s'inscrivait à 4,75 %. Celui des bunds allemands émis à la même échéance s'établissait à 4,65 %.

VALEURS EUROPEENNES

L'action Nestlé a cédé mardi 20 juillet 0,38 %, à 2 867 francs suisses. Le géant helvétique de l'agro-alimentaire a vu son chiffre d'affaires stagner au premier semestre à 35,3 milliards de francs suisses.

Mayor a bondi mardi de 9,54 %, à 18,38 euros. La deuxième plus grande banque portugaise, Banco Comercial Portugues, a lancé une offre publique d'achat hostile sur la banque Pinto & Sotto Mayor, ainsi que sur les deux autres établissements bancaires (Banco Totta & Acores et Credito Predial Portugues) contrôlés par le financier Antonio Champalimaud à travers l'assureur Mundial Confanca.

La valeur Banco Pinto & Sotto

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for PHARMACIE and BIENS D'EQUIPEMENT.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for ENERGIE and TELÉCOMMUNICATIONS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONSTRUCTION and PRODUITS DE BASE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for SERVICES FINANCIERS and CONSOMMATION CYCLIQUE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for ALIMENTATION ET BOISSON and CHIMIE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for PHARMACIE and BIENS D'EQUIPEMENT.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for ENERGIE and TELÉCOMMUNICATIONS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONSTRUCTION and PRODUITS DE BASE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for SERVICES FINANCIERS and CONSOMMATION CYCLIQUE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for ALIMENTATION ET BOISSON and CHIMIE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for ALIMENTATION ET BOISSON and CHIMIE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for ALIMENTATION ET BOISSON and CHIMIE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for ALIMENTATION ET BOISSON and CHIMIE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for ALIMENTATION ET BOISSON and CHIMIE.

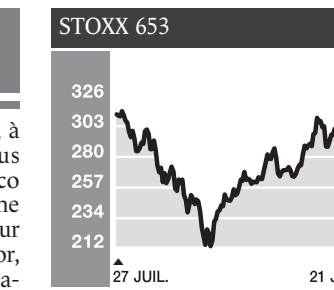


Table of stock prices for various companies under the STOXX 653 index.

Table of stock prices for various companies under the STOXX 653 index.

Table of stock prices for various companies under the STOXX 653 index.

Table of stock prices for various companies under the STOXX 653 index.

Table of stock prices for various companies under the STOXX 653 index.

Table of stock prices for various companies under the STOXX 653 index.

Table of stock prices for various companies under the STOXX 653 index.

Table of stock prices for various companies under the STOXX 653 index.

Table of stock prices for various companies under the STOXX 653 index.

Table of stock prices for various companies under the STOXX 653 index.

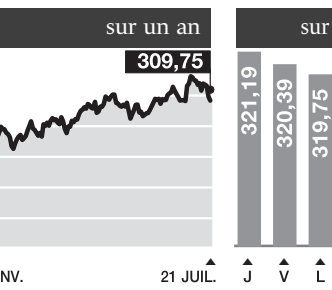


Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

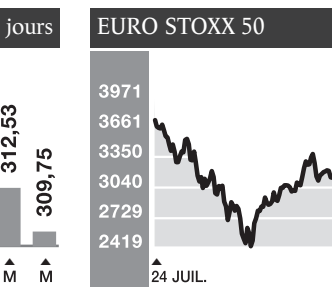


Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

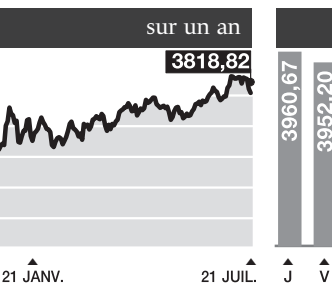


Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

www.lemonde.fr VOYAGES Réservez et achetez vos billets d'avion

Large advertisement for travel services, including flight reservations and ticket purchases.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index.

TOUR DE FRANCE 1999
Une enquête menée par *Le Monde* permet d'établir que le Maillot jaune, Lance Armstrong (US Postal), a bien eu recours à un produit inter-

dit : la triamcinolone acétonide, un corticoïde de synthèse à action retard. ● L'EQUIPE AMÉRICAINE a fait savoir, mardi 20 juillet qu'elle n'avait « aucune information là-dessus ».



● LE DR JEAN-JACQUES MENUET, médecin de l'équipe française Cofidis, espère, dans un entretien au *Monde*, que les coureurs vont « s'inquiéter » du recours aux corticoïdes.

● L'ESPAGNOL FERNANDO ESCARTIN (Kelme) a gagné, mardi 20 juillet, la 15^e étape Saint-Gaudens-Piau-Engaly (173 km) et occupe désormais la 2^e place du classement.

Lance Armstrong a été contrôlé positif aux glucocorticoïdes

Le contrôle subi le 4 juillet par le coureur américain, actuel maillot jaune du Tour de France, révèle qu'il a pris un médicament interdit. Son équipe, US Postal, affirme ne pas être au courant des résultats de ces analyses

LANCE ARMSTRONG est une énigme. Pas tant parce qu'il a, sauf rechute imprévisible, guéri d'un cancer du testicule, ce qui se produit dans 80 % des cas s'agissant de la forme la plus agressive, mais parce qu'il réussit l'exploit d'avoir dans ses urines les traces d'un médicament interdit chez les sportifs qu'il affirme n'avoir jamais pris et dont aucune sécrétion naturelle par l'organisme n'existe. Lance Armstrong a bel et bien pris un produit interdit – la triamcinolone acétonide, un corticoïde de synthèse à action retard – sans justification ni notification à l'autorité médicale.

● **Les contrôles qu'a subis Lance Armstrong**

Deux examens sont à distinguer : la recherche de corticoïdes exogènes, c'est-à-dire non sécrétés naturellement par l'organisme, et le rapport testostérone/épitestostérone, destiné à déceler la prise éventuelle d'anabolisants ou d'hormone mâle, la testostérone.

Pour le premier examen, le Laboratoire national de lutte contre le

dopage (LNLD), dirigé par Jacques de Ceaurriz et installé à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), a mis au point un protocole de détection faisant appel à la spectrométrie isotopique. Cette méthode, qui étudie la position des atomes de carbone – différente selon qu'il s'agit de l'hormone naturellement sécrétée, le cortisol, ou de corticoïdes de synthèse – permet de distinguer ce que l'organisme produit lui-même de ce qui a été absorbé.

La présence de triamcinolone, glucocorticoïde de synthèse, a donc été décelée dans les urines de Lance Armstrong. L'examen ne consiste pas en un dosage. Comme on l'indique au LNLD, « il y en a ou il n'y en a pas ».

Le fait que l'on ait retrouvé chez le coureur américain des « traces » de glucocorticoïdes donne une indication quantitative non pas sur la quantité de médicament absorbé, mais sur ce qu'il en reste au moment où a été pratiquée l'analyse. L'essentiel est ailleurs : Lance Armstrong a bel et bien pris un mé-

dicament interdit. Le rapport testostérone/épitestostérone explore, pour sa part, la prise d'androgènes, ou d'anabolisants, par l'examen des résidus urinaires du catabolisme de la testostérone. La testostérone exogène, à la différence de celle, endogène, produite par l'organisme, ne se convertit pas en épitestostérone. En cas d'apport extérieur, par des androgènes (hormones mâles) ou des stéroïdes anabolisants, le rapport va augmenter.

Normalement égal à 1, il est considéré comme normal jusqu'à 6. Entre les valeurs de 6 et 10, de nouveaux prélèvements et un suivi médical sont pratiqués. Au-delà de 10, le contrôle est positif sans équivoque.

Dans le cas de Lance Armstrong, la valeur du rapport était de 0,2 lors du contrôle du 4 juillet, à la fin de la 1^{re} étape du Tour. Une valeur couramment observée et située dans la zone normale, qui permet d'affirmer que le coureur n'a pas eu recours à des androgènes ou à des

anabolisants durant la période concernée.

● **Le produit concerné**

Le produit décelé à l'état de traces dans les urines de Lance Armstrong est un glucocorticoïde de synthèse commercialisé depuis 30 ans. Les corticostéroïdes (ou corticoïdes) sont des hormones stéroïdes sécrétées naturellement par les glandes surrénales, situées juste au-dessus des reins.

Les corticostéroïdes sont de deux types : minéralocorticoïdes, qui agissent sur le métabolisme hydroélectrique ; et glucocorticoïdes, qui ont des actions métaboliques nombreuses (anti-inflammatoire, anti-allergique, immunosuppressive). Les glucocorticoïdes (cortisone et cortisols de synthèse) stimulent le système nerveux central et ont une action euphorisante. Il en résulte une diminution de la sensation de fatigue, à quoi s'ajoute une diminution des phénomènes douloureux.

Les formes retard ont une durée d'action prolongée, pouvant aller

jusqu'à une trentaine de jours. Elles mettent donc du temps avant de disparaître totalement des urines. Dans le cas de la triamcinolone, dont la durée d'action est jugée intermédiaire, la vitesse à laquelle le produit agit, puis disparaît de l'organisme varie beaucoup selon individus : « Ce médicament n'est pas d'un maniement très facile ; on ne sait pas bien ce qu'il en reste dans l'organisme », explique le docteur Philippe Chanson, endocrinologue à l'hôpital Bicêtre (Le Kremlin-Bicêtre, dans le Val-de-Marne).

Le décret du 10 juin 1998 sur le dopage précise sans ambiguïté que « L'usage des corticostéroïdes est interdit, si ce n'est :

A. – En application locale (...), mais non en voie rectale ;

B. – Par inhalation ;

C. – Par injection intra-articulaire ou locale.

Une notification obligatoire des athlètes demandant, durant la compétition, des corticostéroïdes par inhalation pour le traitement de

l'asthme a été introduite. Tout médecin d'équipe qui désire administrer des corticostéroïdes par injection locale ou intra-articulaire, ou par inhalation, à un concurrent doit le notifier par écrit avant la compétition à l'autorité médicale. »

Lance Armstrong affirme qu'il n'en a rien été.

● **Le cancer dont a été victime Lance Armstrong**

Le cancer du testicule dont a été atteint Lance Armstrong est sans lien avec le contrôle positif pour la prise de corticoïdes. « Ce cancer est l'un des rares cancers que l'on sache guérir à l'heure actuelle, indique le professeur Thierry Flam, chef de service adjoint d'urologie à l'hôpital Cochin (Paris). Ni cet antécédent de cancer en 1996, ni les traitements subis, ne sont de nature à modifier les contrôles pratiqués. Le fait d'avoir eu un cancer du testicule n'expose pas davantage à des risques particuliers en cas de prise de glucocorticoïdes.

Paul Benkimoun

Jean-Jacques Menuet, médecin de l'équipe Cofidis

« Nous laisser le temps de mener une action durable sur le terrain »

SAINT-GAUDENS (Haute-Garonne)

de notre envoyé spécial
« L'encadrement médical des cyclistes a connu des dérives. Un certain nombre de recadrages ont été opérés cette année, notamment à travers la mise en place d'un suivi biologique obligatoire. Vous avez été nommé médecin et nutritionniste de l'équipe Cofidis, en 1997. Comment appréhendez-vous ce rôle de médecin un peu particulier ?

– Je suis d'abord chargé de la santé des coureurs. Mais je revendique aussi le statut de médecin de la performance. Cela passe par un suivi médical tout au long de l'année. Je travaille avec des intervenants spécialistes et en particulier avec le docteur Jean Médelli du CHU d'Amiens, qui assure les bilans phy-

siologiques,

– Vous vous dites aussi médecin de la performance, une notion dont on a appris à se méfier, car elle a recouvert des pratiques illicites.

– Je revendique cette notion. Sinon, je ne serais pas dans le sport de haut niveau. Mais la performance, ce n'est pas forcément gagner, c'est aussi, pour bon nombre de coureurs, pouvoir terminer ce Tour. Si le dopage, c'est dépasser son potentiel, moi je veux optimiser les potentiels naturels. Je dis aux coureurs : si tu ne cherches pas à être meilleur, tu cesseras d'être bon ; j'espère que, lorsque tu arrêteras ta carrière, tu pourras te dire que tu as atteint ton maximum avec un corps sain. Pour cela, je propose un cadre éducatif, un peu comme lorsque l'on élève un enfant.

– En quoi consiste ce cadre « éducatif » ?

– Cela passe d'abord par la nutrition. Ensuite, je me sers de la sophrologie pour optimiser la récupération – mentale, physiologique et physique –, installer un climat psychologique positif. Enfin, sur le Tour, nous faisons des bilans biologiques complets tous les quatre jours, en dosant matin et soir les vitamines, acides aminés et minéraux et en établissant des protocoles de récupération. Il faut aussi savoir écouter. Même si le problème avec les sportifs de haut niveau est qu'ils marchent à la fierté et que parler est une faiblesse pour eux.

– Vos coureurs, qui voient que certains dans le peloton n'ont pas renoncé à certaines pratiques, s'irritent-ils à votre égard ? Les sentez-vous tentés ?

– Je leur dis de patienter. Nous gardons en point de mire l'émergence d'un nouveau cyclisme. Nous pensons que cela va s'amé-

liorer. Les jeunes sont intéressés par ces nouvelles prises en charge.

– On constate dans ce peloton du Tour un assez large usage des corticoïdes. Alerte-vous vos coureurs sur ce sujet ?

– Il y a des cas où c'est incontournable pour les soins. Les coureurs savent que c'est détectable. J'espère qu'ils vont s'inquiéter. Mon boulot de médecin est de casser ce type de produit. Je communique sur les effets secondaires catastrophiques, quitte à faire un peu de démagogie.

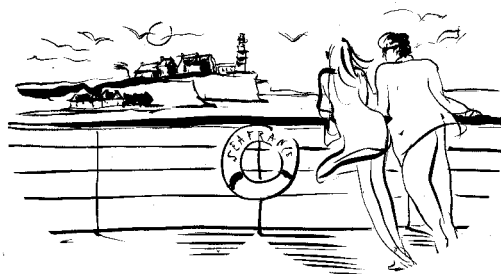
– L'évolution du peloton vous rend-elle optimiste ?

– Le cycliste, on l'a cassé. Il est vrai que cette démarche nous a aidés, nous médecins, mais il faut nous laisser le temps de mener une action durable sur le terrain. Si les choses évoluent dans le sens que j'espère, je continuerai. Avec les autres médecins français, on se remonte le moral. »

Propos recueillis par Philippe Le Cœur

LES TRAVERSÉES

GALAIS/DOUVRES



RUSZIEWSKI/REVOSTO/TEMPSPORT

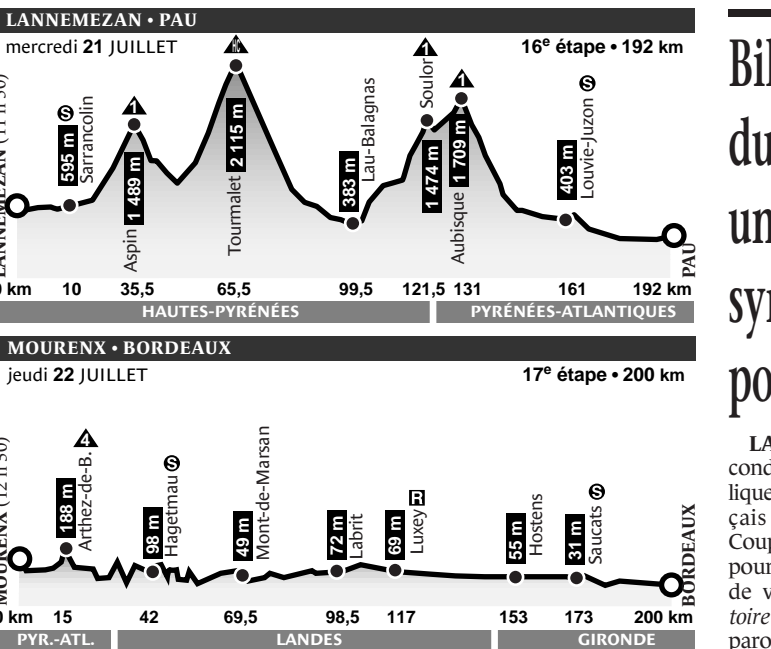
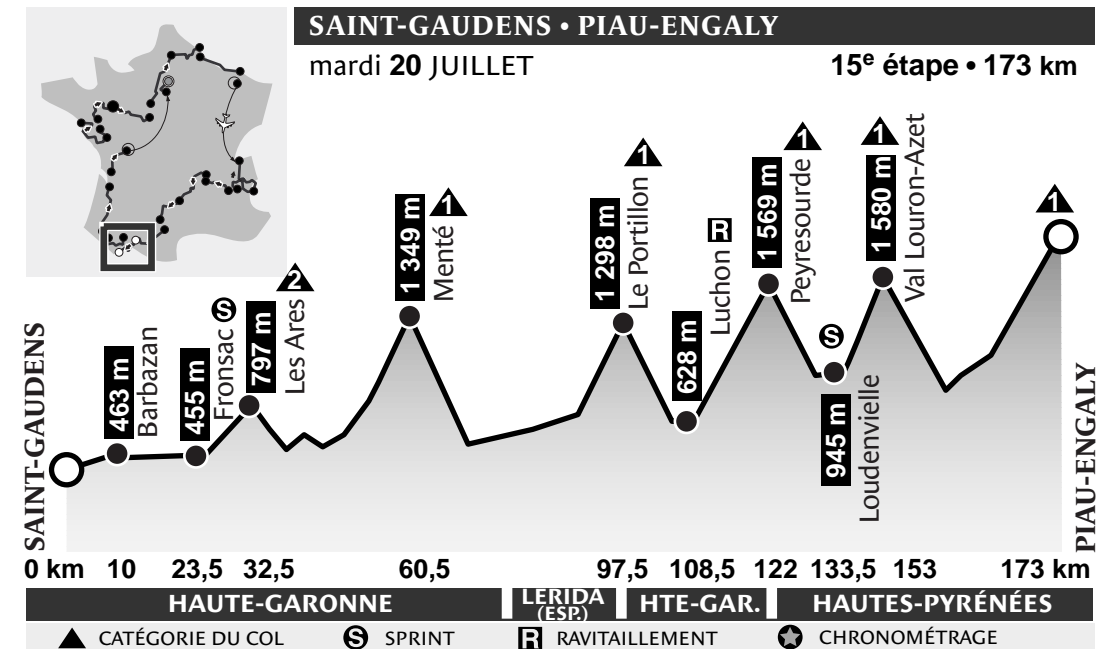


Touché par la grâce

Ce n'est pas faire injure à Fernando Escartin que de dire qu'il n'est pas le cycliste le plus harmonieux du peloton. Cet échelas, tout en os et en nez, a une pé-

dalée ellipsoïdale du genou droit qui se répercute par à-coups successifs sur tout son organisme. Pour manquer d'harmonie, ce rythme n'est pas dépourvu d'efficacité dans la montagne. L'Espagnol, leader de l'équipe Kelme, s'est découvert ambitieux et s'est transformé en isard dans l'ascension vers Piau-Engaly.

Ph. L. C.



A Bordeaux, la tradition du sprint pourrait ne pas être respectée

À BORDEAUX, en pays aquitain, on aime les traditions. Vendredi 22 juillet, le Tour de France y plantera sa bannière d'arrivée d'étape sur le quai Louis-XVIII pour la 77^e fois depuis 1903. Pour les « vélomaniaques », aquitain rime avec Castaing, ce sprinteur

ANALYSE
Le coureur de l'US Postal peut, au pied levé, battre le record de l'heure de l'Anglais Chris Boardman (56,375 km)

du cru, professionnel de 1981 à 1988, à l'époque « amphétamines, bonne mine », comme il s'en amuse aujourd'hui.

Francis Castaing (pensez à bien prononcer le « g » terminal sous « peine de passer pour un Parisien ») a couru chez Peugeot, RMO, ABR et Z, avec Michel Laurent, Gilbert Duclos-Lassalle et Stephen Roche « toujours la même équipe, qui se déplaçait au gré du sponsor ». Francis Castaing dit avoir arrêté sa carrière au moment où le peloton découvrait l'argent, où le dopage prenait des « proportions incroyables ». « Pourtant, raconte-t-il, nous n'étions pas des enfants de cœur avec nos corticos et nos amphétamines, consommés en très grosse quantité et par la majorité des coureurs. »

Francis Castaing s'était aussi fait connaître par son inventivité en matière de techniques de musculation. « J'avais bricolé des poids que je fixais à ma cheville, explique-t-il. A l'entraînement, je faisais 150 km au lieu des 200 requis, mais j'avais des quadriceps terribles. Je montais aussi souvent les coteaux de la Garonne les mains derrière le dos. En plus, j'avais adopté un guidon rond, sans angle, comme les pistards, pour mieux le projeter sans gêne sur la ligne. »

Vendredi, à Bordeaux, il est à craindre que beaucoup aient l'impression d'avoir ce même poids chevillé au corps, même en tirant très fort sur le cintre carré. Et pourtant, selon Francis Castaing, l'étape est

facile, plate : « On part de 150 m d'altitude pour arriver à 5 m. Il n'y a pas de bordures, pas de vent. Le peloton est protégé par des arbres. Neuf fois sur dix, c'est un sprinteur qui gagne. Cette année, les équipes de sprinteurs, hormis celle de Telekom, sont décimées. Ce serait bien qu'Erik Zabel ait le maillot vert avec une victoire ! Bonne journée aux équipiers, les pauvres ! Tous les sprinteurs survivants voudront gagner ici. Pour notre « race », c'est aussi important qu'une victoire sur les Champs-Élysées. »

Notre homme avoue pourtant avoir vu Francis Campaner s'imposer, en 1974, sur le quai royal avec un quart d'heure d'avance sur le reste de la troupe après un « coup » joliment mené. Un schéma comme ceux que nous avons vécus dans les étapes de transition précédentes, c'est-à-dire une longue échappée contrôlée par l'équipe du maillot jaune, Lance Armstrong, n'est donc pas à écarter.

« UN EXEMPLE POUR LES MALADES »
Lance Armstrong, justement. Francis Castaing, qui est aujourd'hui ambulancier, travaille tous les jours avec des malades traités par chimiothérapie ou rayons. « Ce que fait l'Américain sur ce Tour est extraordinaire et fantastique pour eux, insiste-t-il. Le reste, on s'en fout. On devrait l'afficher en maillot jaune dans tous les hôpitaux. Les malades ont besoin d'exemples, c'est beau pour eux. C'est comme ça, il faut des stars pour faire avancer le système. Les médecins peuvent être fiers de ce qu'ils ont fait pour Armstrong. »

Lance Armstrong, toujours. Le 19 juillet, à l'occasion de la seconde journée de repos, l'Américain a révélé un seuil anaérobie à 500 watts de puissance, pour 72 kg de poids de corps. Son rendement énergétique est très bon, sa puissance maximale aérobie (PMA) en fin de tests est donc aux alentours de 570 watts. Avec de tels paramètres - annoncés sans sourcilier - et sans même adopter la position dite de « Superman » (appuis très allongés rendus possibles par un guidon spécial, qui permettent un bien meilleur Sex) - d'ailleurs interdite depuis par l'Union cycliste internationale (UCI) -, le coureur de l'US Postal peut, au pied levé, battre le record de l'heure de l'Anglais Chris Boardman (56,375 km). C'est de l'heure.

Antoine Vayer

★ Antoine Vayer, professeur d'éducation physique et sportive, dirige Alternativ, structure d'entraînement de recherche et de management pour athlètes de haut niveau.

Deuxième vitesse

SUR SON VISAGE, Stéphane Heulot portait tous les stigmates de l'épuisement. Ces fameux signes extérieurs de l'effort que les spécialistes, et les médecins de sport en particulier, s'étonnaient de ne plus observer, ces dernières années, sur les traits des champions, le cœur à 190,



sur les pentes escarpées des cols de haute montagne, sous le soleil de l'été. Ces stigmates que les produits dopants sophistiqués avaient chassés des faciès, repoussant les limites de la souffrance à des niveaux insoupçonnés. A voir Heulot en cette fin d'après-midi, à Piau-Engaly, la douleur sur le Tour trouvait, paradoxalement, visage humain.

Heulot, l'un des meilleurs coureurs français, était assis, à moitié étendu sur le siège de la voiture de son équipe, La Française des jeux, livide, les joues creusées, la voix faible. C'est ainsi que Thierry Adam, l'un des reporters du « Vélo club » de France 2, le surprit. Il lui tendit son micro.

« Un petit mot à Stéphane qui nous répond par gentillesse parce qu'il est complètement cuilé... - Y'a plus de son, y'a plus d'image. J'ai tout donné aujourd'hui. J'ai fait une fringale pour finir. C'est une grosse déception... »

Mais on lisait dans ses yeux, qui regardaient bien au-delà de la caméra, une tristesse plus profonde, et bien des interrogations que l'on devinait à mi-mots pour peu qu'on y prenne garde. Quelque chose qui ressemblait à l'illustration du « cyclisme à deux vitesses » dont le docteur Armand Mégret affirmait dans ces colonnes (*Le Monde* daté 21 juillet) qu'il s'était installé dans le peloton. Il faudrait donc faire désormais la distinction entre les performances

limitées des coureurs français - contraints de se soumettre à une série de contrôles de santé - et celles des autres, qui s'en tiennent à la réglementation élastique de l'Union cycliste internationale (UCI) en matière de dopage.

« Je paye un ensemble de choses. Pendant la première semaine, j'étais tout seul. L'objectif de l'équipe c'était : les étapes, les étapes ! Mais on ne peut pas jouer sur cinquante tableaux. Ensuite, j'ai dû passer à l'offensive pour rattraper ma mauvaise journée de Sestrières. Je ne suis pas un surhomme, et j'ai payé la note au prix fort. »

- Déçu et crevé ?
- Non. Déçu et amer. Je ne suis pas un grand rêveur, ni un naïf, mais bon... J'espérais beaucoup et là... Tant pis.

- Ces petites affaires, style Bassons et tout ça... Ça a un peu perturbé La Française, non ?
- Bof... Bassons, c'est oublié. Enfin... Bassons, on ne l'a jamais vu travailler pour l'équipe. Et quand je réfléchis, je ne me suis pas beaucoup économisé et je suis épuisé. »

En l'écoulant, revenaient en mémoire les propos tenus par Willy Voet dans un documentaire (*Un Tour sous contrôle*) qu'Arte diffusa aux premiers jours de l'épreuve. L'ancien soigneur de Festina pronostiquait qu'il n'y aurait pas un Français dans les vingt premiers sur les Champs-Élysées. Revenaient aussi les propos de ceux qui soutiennent qu'il est humainement impossible pour un coureur « propre » de se maintenir longtemps aux premières places dans le Tour. Dans les yeux de celui qui fut un grand espoir du cyclisme, dans ses paroles (« Je ne suis pas un surhomme... je ne suis pas naïf ni rêveur »), derrière l'immense lassitude de son corps et de son esprit, on lisait cette question : « A quoi bon ? »

Jacques Buob

RÉSULTATS

15^e étape (173 km) Saint-Gaudens - Piau-Engaly
Le classement : 1. F. Escartín (Esp./KEL), les 173 km en 5 h 19 min 49 s (moyenne : 32,456 km/h) ; 2. A. Zülle (Sui/BAN), à 2 min 1 s ; 3. R. Virenque (Fra./PLT), m.t. ; 4. L. Armstrong (EU/USP), à 2 min 10 s ; 5. K. Van de Wouwer (Bel./LOT), à 2 min 37 s ; 6. A. Casero (Esp./VIT), m.t. ; 7. D. Nardello (Ita/MAP), à 2 min 45 s ; 8. L. Dufaux (Sui/SAE), m.t. ; 9. F. Garcia Rodriguez (Esp./VIT), à 3 min 39 s ; 10. W. Belli (Ita/FES), à 4 min ; 11. M. Beltran (Esp./BAN), à 5 min 03 s ; 12. A. Elii (Ita/TEL), à 6 min 7 s ; 13. R. Meier (Sui/COF), à 6 min 26 s ; 14. T. Hamilton (EU/USP), à 6 min 26 s ; 15. M. Leili (Ita/COF), à 6 min 26 s ; 16. F. Mancebo (Esp./BAN), à 6 min 40 s ; 17. D. Etxebarria (Esp./ONC), à 7 min 01 s ; 18. A. Olano

(Esp./ONC) ; 19. A. Peron (Ita/ONC), m.t. ; 20. A. Gonzalez Galdeano (Esp./VIT), à 8 min 9 s ; 21. C. Contreras (Col/KEL), à 9 min 27 s ; 22. B. Salmon (Fra./CSO), à 10 min 39 s ; 23. P. Tonkov (Rus./MAP), à 11 min 16 s ; 24. C. Moreau (Fra./FES) ; 25. G. Totschnig (Aut./TEL), m.t. ; 26. P. Lanfranchi (Ita/MAP), à 11 min 49 s ; 27. L. Perez Rodriguez (Esp./ONC), à 12 min 28 s ; 28. M. Serrano (Esp./ONC) ; 29. J. Pascual Rodriguez (Esp./KEL), m.t. ; 30. A. Meier (Sui/SAE), à 13 min 44 s ; 31. M. Aerts (Bel./LOT), à 15 min 21 s ; 32. S. Heulot (Fra./FDJ), m.t. ; 33. M. Fincato (Ita/MER), à 15 min 38 s ; 34. L. Madouas (Fra./FES), à 15 min 43 s ; 35. J. Javier Gomez (Esp./KEL), à 16 min 46 s ; 36. J. Odiro-zola (Esp./BAN), à 17 min 20 s ; 37. G. Faresini (Ita/MAP), à 18 min 15 s ; 38. F. Cerezo (Esp./VIT), à 19 min 10 s ; 39. H. Buenshara (Col/MIT), m.t. ; 40. F. Cougud (Fra./CSO), à 20 min 19 s ; 41. M. Piccolli (Ita/LAM), à 21 min 36 s ; 42. S. De Wolf (Bel./COF) ; 43. K. Livingston (EU/USP), m.t. ; 44. G. Guerini (Ita/TEL), à 22 min 3 s ; 45. J. Otxoa (Esp./KEL),

à 22 min 41 s ; 46. J. Luis Arrieta (Esp./BAN), à 23 min 29 s ; 47. M. Angel Pena (Esp./BAN) ; 48. C. Solaun (Esp./BAN), m.t. ; 49. J.-C. Robin (Fra./FDJ), à 23 min 48 s ; 50. U. Bolts (All./TEL), à 23 min 57 s, etc.

CLASSEMENTS
Classement général : 1. L. Armstrong (EU/USP), 72 h 45 min 27 s ; 2. F. Escartín (Esp./KEL), à 6 min 19 s ; 3. A. Zülle (Sui/BAN), à 7 min 26 s ; 4. L. Dufaux (Sui/SAE), à 8 min 36 s ; 5. R. Virenque (Fra./PLT), à 9 min 46 s ; 6. D. Nardello (Ita/MAP), à 11 min 33 s ; 7. A. Casero (Esp./VIT), à 11 min 40 s ; 8. A. Olano (Esp./ONC), à 12 min 35 s ; 9. W. Belli (Ita/FES), à 15 min 16 s ; 10. K. Van de Wouwer (Bel./LOT), à 16 min 41 s ; 11. A. Peron (Ita/ONC), à 18 min 23 s ; 12. P. Tonkov (Rus./MAP), à 19 min 24 s ; 13. D. Etxebarria (Esp./ONC), à 20 min 10 s ; 14. B. Salmon (Fra./CSO), à 21 min 1 s ; 15. M. Beltran (Esp./BAN), à 21 min 22 s ; 16. R. Meier (Sui/COF),

à 21 min 43 s ; 17. C. Moreau (Fra./FES), à 21 min 59 s ; 18. S. Heulot (Fra./FDJ), à 22 min 21 s ; 19. T. Hamilton (EU/USP), à 23 min 30 s ; 20. P. Lanfranchi (Ita/MAP), à 24 min 9 s ; 21. C. Contreras (Col/KEL), à 27 min 17 s ; 22. A. Elii (Ita/TEL), à 28 min 33 s ; 23. G. Totschnig (Aut./TEL), à 30 min 4 s ; 24. M. Aerts (Bel./LOT), à 30 min 42 s ; 25. G. Guerini (Ita/TEL), à 31 min ; 26. G. Faresini (Ita/MAP), à 31 min 50 s ; 27. M. Serrano (Esp./ONC), à 38 min 6 s ; 28. F. Garcia Rodriguez (Esp./VIT), à 38 min 44 s ; 29. A. Gonzalez Galdeano (Esp./VIT), à 39 min 17 s ; 30. F. Mancebo (Esp./BAN), à 43 min 2 s ; 31. S. Garzell (Ita/MER), à 44 min 27 s ; 32. L. Perez Rodriguez (Esp./ONC), à 46 min 6 s ; 33. F. Simon (Fra./CA), à 48 min 31 s ; 34. A. Meier (Sui/SAE), à 49 min 50 s ; 35. F. Cerezo (Esp./VIT), à 49 min 59 s ; 36. M. Leili (Ita/COF), à 53 min 44 s ; 37. J. Pascual Rodriguez (Esp./KEL), à 54 min 32 s ; 38. A. Vinokourov (Kz./CSO), à 57 min 19 s ; 39. J. Castellblanco (Col./KEL), à 57 min 52 s ; 40. S. Comnesso (Ita./SAE), à 57 min 58 s ; 41. T. Bourguignon (Fra./BIG), à 58 min 41 s ; 42. K. Livingston (EU/USP), à 59 min 24 s ; 43. S. De Wolf (Bel./COF), à 1 h 15 s ; 44. J.-C. Robin (Fra./FDJ), à 1 h 15 min 24 s ; 45. U. Bolts (All./TEL), à 1 h 3 min 10 s ; 46. C. Solaun (Esp./BAN), à 1 h 4 min 43 s ; 47. L. Madouas (Fra./FES), à 1 h 5 min 17 s ; 48. F. Bessy (Fra./CSO), à 1 h 8 min 21 s ; 49. M. Angel Pena (Esp./BAN), à 1 h 9 min 18 s ; 50. M. Serrpillini (Ita./LAM), à 1 h 10 min 46 s, etc.

Classement par points : 1. E. Zabel (All./TEL), 240 pts ; 2. S. O'Grady (Aus./CA), 230 ; 3. C. Capelle (Fra./BIG), 158 ; 4. F. Simon (Fra./CA), 140 ; 5. G. Hincaapie (EU/USP), 139 ; 6. T. Steels (Bel./MAP), 125 ; 7. C. Moreau (Fra./FES), 111 ; 8. R. McEwen (Aus./RAB), 89 ; 9. S. Martinello (Ita./PLT), 82 ; 10. L. Armstrong (EU/USP), 79 ; etc.
Classement de la montagne : 1. R. Virenque (Fra./PLT), 237 pts ; 2. M. Piccoli (Ita./LAM), 168 ; 3. L. Armstrong (EU/USP), 159 ; 4. F. Escartín (Esp./KEL), 150 ; 5. A. Elii (Ita/TEL), 130 ; 6. L. Dufaux (Sui/SAE), 129 ; 7. A. Zülle (Sui/BAN), 121 ; 8. D. Koničev (Rus./MER), 112 ; 9. K. Van de Wouwer (Bel./LOT), 112 ; 10. J. Luis Arrieta (Esp./BAN), 110 ; etc.
Classement par équipes : 1. Banesto, 218 h 37 min 7 s ; 2. ONCE, à 6 min 27 s ; 3. Festina, à 11 min 4 s ; 4. Mapei, à 11 min 18 s ; 5. Kelme, à 13 min 44 s, etc.
Classement des jeunes : 1. B. Salmon (Fra./CSO), 73 h 6 min 28 s ; 2. M. Aerts (Bel./LOT), à 9 min 41 s ; 3. F. Garcia Rodriguez (Esp./VIT), à 17 min 43 s ; 4. F. Mancebo (Esp./BAN), à 22 min 1 s ; 5. L. Perez Rodriguez (Esp./ONC), à 25 min 5 s ; 6. S. Comnesso (Ita./SAE), à 36 min 57 s ; 7. S. De Wolf (Bel./COF), à 39 min 14 s ; 8. J. Javier Gomez (Esp./KEL), à 51 min 39 s ; 9. R. Verbrugghe (Bel./LOT), à 1 h 15 min 26 s ; 10. J. Jakusche (All./TEL), à 1 h 24 min 20 s, etc.
Classement de la combativité : 1. J. Durand (Fra./LOT), 59 pts ; 2. T. Gouvenou (Fra./BIG), 47 ; 3. S. Heulot (Fra./FDJ), 44 ; 4. L. Lebreton (Fra./BIG), 40 ; 5. F. Guesdon (Fra./FDJ), 40 ; etc.

La 15^e étape Saint-Gaudens - Piau-Engaly en bref

● **Le vainqueur de l'étape :** Fernando Escartín (Esp./KEL). Né le 24 janvier 1968 à Biescas (Espagne) ; 1,75 m ; 61 kg. Professionnel depuis 1990. 19 victoires, dont 1 étape du Tour de France 1999 et le Tour de Catalogne 1997.
● **Le maillot jaune :** Lance Armstrong (EU/USP). Né le 18 septembre 1971 à Dallas (Etats-Unis) ; 1,77 m ; 71 kg. Professionnel depuis 1992. 38 victoires, dont un titre de champion du monde (1993) et 5 étapes du Tour de France.
● **En vue :** - Richard Virenque (Fra./PLT), 3^e de l'étape. Il est passé à l'attaque, comme il l'avait annoncé. Son passage à vide dans le col de Val Louron-Azet l'a privé d'une possible victoire, mais il s'est bien repris dans la montée finale, où il a

légèrement distancé Lance Armstrong dans les derniers hectomètres. - Kurt Van de Wouwer (Bel./LOT), 5^e de l'étape, continue d'étonner, après ses bonnes performances dans les étapes alpines. Il faisait partie des premiers échappés de la journée et s'empare de la 10^e place du classement général. - Angel-Luis Casero (Esp./VIT) a terminé 6^e. Tout comme Van de Wouwer, il a toujours conservé un faible écart vis-à-vis des leaders. Il est désormais 7^e du classement général du Tour.
● **En perte de vitesse :** - Abraham Olano (Esp./ONC) a cédé la deuxième place au classement général à Fernando Escartín, dégringolant au 8^e rang. A l'arrivée, il accusait 7 min 1 s de retard sur son compatriote. - Stéphane Heulot, 6^e et premier

Français du Tour au départ de Saint-Gaudens, n'a pu suivre les meilleurs. Il a fini 32^e de l'étape, épuisé, à plus de 15 min d'Escartín. - Pavel Tonkov (Rus./MAP) semblait pourtant confiant avant d'attaquer les Pyrénées. Il doit se contenter d'une 23^e place et rétrogradé en 12^e position au classement général.
● **Éliminés :** - Damien Nazon (Fra./FDJ) et Jay Sweet (Aus./BIG), la lanterne rouge du Tour, sont arrivés hors délais.
● **Les abandons :** - Bo Hamburger (Dan./CTA), pour des douleurs lombaires. - Didier Rous (Fra./FES), Stéphane Barthe (Fra./CSO) et Francesco Secchiari (Ita./SAE), très éprouvés, ont également mis pied à terre. - Giuseppe Calcaterra (Ita./SAE) et Mario Scirea (Ita./SAE) étaient non partants.

Billetterie du Mondial 98 : une amende symbolique pour le CFO

LA COMMISSION européenne a condamné à une amende symbolique de 1 000 euros le Comité français d'organisation (CFO) de la Coupe du monde de football 1998 pour avoir mis en place un système de vente de billets « discriminatoire », a indiqué un de ses porte-parole, mardi 20 juillet. La Commission a estimé que le CFO avait abusé de sa position dominante dans la vente des billets du Mondial en opérant une discrimination sur la base de la nationalité des acheteurs, ce qui est contraire aux règles européennes de concurrence. En mars 1998, les services du commissaire européen Karel Van Miert avaient demandé que les 110 000 billets restants soient vendus librement aux citoyens de l'ensemble de l'Europe, à l'exception de la France, qui, à l'époque, avait déjà reçu 37 % de l'ensemble des places. Le CFO n'avait pas accepté cette condition et avait mis en vente par téléphone ces 110 000 billets aux ressortissants des 18 pays de l'Espace économique européen (EEE), dont la France. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : Marie-Jo Pérec a renoncé à effectuer son retour** au meeting d'athlétisme de Paris, où elle était pressentie pour disputer le 200 m, mercredi 21 juillet. Le sprinteur trinitéen Ato Boldon, champion du monde du 200 m, et Allen Johnson, champion du monde et champion olympique du 110 m haies, ont également déclaré forfait pour cette réunion de la Golden League d'athlétisme, au stade Charly.

■ **Suspendu le 31 mars après avoir été contrôlé positif à la nandrolone**, le 28 novembre, Gary Cadogan, coureur britannique de 400 m haies, réclame une enquête sur la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), et des excuses de son président, Primo Nebiolo. L'information a été publiée dans une lettre de l'IAAF, alors qu'un accord passé entre la Fédération britannique et l'IAAF stipule que les athlètes contrôlés positifs ont droit à la plus grande confidentialité jusqu'à leur audition par le comité de discipline.

■ **BASKET-BALL : quatre joueurs de la sélection cubaine de basket-ball** et un entraîneur, qui participaient au tournoi des Amériques organisé à San Juan (Porto Rico), qualitatif pour les jeux olympiques de Sydney, ont fait défection et demandé l'asile politique aux Etats-Unis, lundi 19 juillet. Lazaro Borrel, Roberto Herrera, Angel Caballero, Hector Pino et l'entraîneur Armando Rodriguez avaient disparu dimanche 18 juillet, laissant alors la délégation cubaine avec seulement huit joueurs pour affronter les Américains. Ecrasé (88-52), Cuba a été éliminée du tournoi.

■ **FOOTBALL : Laurent Croce, le président du district de Bastia**, a annoncé, lundi 19 juillet, qu'aucun des travaux d'aménagement du stade de Furiani n'avait débuté, dans l'attente d'une subvention de l'Etat. La collectivité locale s'était engagée à les réaliser avant le 30 juillet, date de l'ouverture du championnat de France de division 1 pour la saison 1999-2000.

■ **FORMULE 1 : Le pilote allemand de l'écurie Ferrari, Michael Schumacher**, blessé à la jambe droite le 11 juillet lors du Grand Prix de Grande-Bretagne, à Silverstone, est sorti dimanche 18 juillet d'une clinique près de Genève où il avait été transporté, le 13 juillet, après un premier traitement à l'hôpital de Northampton (Grande-Bretagne). « Sa condition générale est bonne et sa capacité de récupération qu'il se soignent », précise Claudio Berro, porte-parole de la Scuderia, dans un communiqué. Dès sa sortie de clinique, le pilote a entrepris un programme de rééducation.

■ **VTT : Nicolas Vouilloz, tenant du titre, a remporté l'épreuve** de descente des championnats de France de VTT, lundi 19 juillet à Vars, tandis qu'Anne-Caroline Chausson a survolé la course féminine. Se déroulant devant 10 000 à 15 000 spectateurs, l'épreuve a connu un gros succès.



Punte la Reina, littéralement pont de la Reine, est née au XI^e siècle d'un bel ouvrage à six arcs qui remplaça, à la demande de la reine de Navarre, un gué fort redouté des pèlerins (à gauche). Un siècle plus tard, Alphonse I^{er} le Batailleur accorde des privilèges aux « jacquets » qui s'établissent dans la ville.

Une ancienne stèle frappée de la coquille de saint Jacques (ci-dessus).

Après avoir franchi l'Ebre, le « chemin » traverse Logroño, capitale de la Rioja, hérissée de flèches et de clochers. A l'écart, le portail, orné de reliefs du XIV^e, de l'église San Bartolomé (en haut à droite), contraste avec l'exubérance baroque de la cathédrale Santa Maria la Redonda, sur la place du marché. Ne pas manquer saint Jacques en matamoras éperonnant son cheval, sur la façade de Santiago el Real.

Sur le chemin de Saint-Jacques

PUENTE LA REINA
de notre envoyée spéciale
Ça commence par un pont. Un très beau pont du Moyen Âge à la pierre recuite par le soleil, dont le dos d'âne préfigure bien d'autres côtes et montées à venir. Ses arches élançées dessinent un point d'interrogation, sur les eaux bleutées de l'Arga. De quoi sera fait ce chemin qui, 600 kilomètres plus loin, aboutit à cet étrange « finistère » de Galice, où, dans son tombeau de Compostelle, repose le plus visité des saints, Jacques, martyr, pèlerin et *matamoros*, tueur de Maures, selon la foi populaire ?

De quoi sera fait le chemin ? Cette question, des millions et des millions de pèlerins se la sont posée, lorsque, venus au cours des âges, du Puy, de Vézelay, de Saint-Martin-de-Tours, de Rome et de la lointaine Rhénanie à travers le Somport, le col de Cize et les brumes de Roncevaux, leurs parcours se réunissaient, ici, à Puente la Reina, en Navarre, pour n'en former qu'un seul, le *camino frances*, le « chemin français », principale route du pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle. Nul besoin aujourd'hui de porter bour-

Cent kilomètres d'un sentier semé d'églises romanes à travers la Navarre et la Rioja. Odeur du fenouil. Batailles mythiques. Mystères du Temple

don, feutre et mantelet de cuir constellé de coquilles pour sentir la même fiévreuse appréhension au grand départ de ce qui peut être, religion mise à part, un défi sportif ou une riche promenade culturelle. La réponse est immédiate. Faire ne serait-ce qu'un bout du « chemin », c'est d'abord se réapproprier la plénitude du temps, ce temps que marque le cadran solaire de la haute église de Maneru, le premier village traversé dans un tourbillon d'hirondelles. Est-ce la faute de ce petit vent

frais, survenu brusquement ? Ou bien plutôt celle de l'odeur entêtante des fenouils et des figuiers ? Toujours est-il que, quittant Cirauqui la médiévale perchée sur son rocher, dévalant le pont à demi écroulé parmi les cyprès et posant le pied sur les dalles disjointes de l'antique chaussée romaine qui court parmi les blés, un frisson vous saisit. Comment ne pas penser avec émotion à la longue file humaine qui nous a précédé, sur ce sentier classé patrimoine de l'humanité ?

L'histoire est là, embusquée derrière chaque ruisseau, chaque muret, chaque cimetière de campagne où reposent, anonymes, des milliers de pèlerins qui n'ont pu continuer. Ainsi, dans son splendide isolement, juste avant le début du *camino frances*, qui mieux que le délicat portique octogonal de Sainte-Marie-d'Eunate, auréolé de lumière au couchant, peut évoquer les mystères du Temple et des ordres hospitaliers ? Et quel meilleur encouragement, pour le voyageur français, que le discret signe de connivence que lui adresse la statue de la Vierge du Puy, dans la monumentale église San Pedro Apostol, à Puente la Reina ?

L'histoire ou l'imagination ? Sur le « chemin », tout est mêlé. A force de voir gravé sur les chapiteaux romans l'éternel combat de pierre de Roland, le neveu de Charlemagne, avec Ferragut, le géant infidèle, à force d'entendre parler de batailles mythiques où saint Jacques *matamoros* surgissait sur son destrier, et de statues de vierges enfouies dans la terre qui refusaient d'être emportées (il fallait leur construire un ermitage sur place), l'envie vient de se laisser aller. Regarder le « chemin » avec l'œil naïf et émerveillé des anciens « jacquets », c'est aussi une façon

d'échapper à quelques pénibles réalités. Le chemin flirte un peu trop à l'entrée d'Estella et de Logroño avec la bruyante nationale III. Oubliez-le et ne gardez dans les yeux que l'image irréaliste de ce cheval blanc surgi de nulle part, venu brouter l'herbe drue au pied de la saisissante façade gothique de l'église du Saint-Sépulcre d'Estella ; ou encore celle, plus tendre, de cette petite fille jouant avec un agneau nouveau-né, dans une rue aux maisons blasonnées de Logroño.

Dans les heures trop chaudes, le moindre abreuvoir de pierre paraît

être la plus belle œuvre d'art du monde et son eau tiédie un pur nectar. Le portail de cimetière de Navarrete, seul reste d'un antique hôpital pour pèlerins du XIII^e siècle, fournira prétexte à une halte salvatrice. Tout comme le souvenir épique du grand Cesar Borgia, venu se faire tuer sous les remparts de Viana, vous aura peut-être aidé à grimper une côte trop réelle. Le « chemin », c'est aussi beaucoup de rencontres. Parti touriste, on finit par se sentir un peu pèlerin, ne serait-ce que de sa propre histoire. Qu'importe si vous n'avez pas lu *La Légende dorée*, d'Aimeric Picaud, les chroniques de ce précurseur que fut le moine français, au XII^e siècle. Il ne manque pas de personnages en route, certains truculents, pour vous éclairer, d'un jour nouveau, des pans entiers de la grande nuit du Moyen Âge. Il suffit d'écouter le doux Féliciano, le tapisier de Puente la Reina, au sourire timide, raconter devant un verre de vin la légende du pont, pour voir s'envoler vers la vierge ornant l'arche centrale l'oiseau qui, selon la légende, avait chaque grand événement, nettoyait la statue avec l'eau puisée dans la rivière.

Devant la voûte romane de la petite église de Villatuerta, impeccable dans son polo marron, Ruffino, qui fait office de gardien et récite la

Marcher pour le pardon absolu

Combien seront-ils, au terme du pèlerinage, ce 25 juillet à la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle ? Trente-cinq mille, disent les statistiques. Plus peut-être. Car la fête du saint coïncide avec un dimanche. C'est, selon la tradition, une année sainte compostellane, la dernière du siècle.

En vertu d'un privilège accordé au XII^e siècle par le pape Alexandre III, faire le « chemin » pour entendre la messe à Compostelle, durant une année sainte, permet d'obtenir le pardon absolu de ses péchés. Plus nombreux encore, dans la cathédrale bondée, seront les curieux, venus voir cette attraction perpétuelle depuis le XIV^e siècle qu'est le *botafumeiro*, l'encensoir géant de 54 kilos, manié par une équipe de huit hommes. Celui-ci est propulsé à 70 kilomètres à l'heure et vomit des nuages d'encens destinés, à l'origine, à donner un tour solennel à la messe, mais aussi à « assainir » l'atmosphère empuantiée par des milliers de pèlerins crasseux et fourbus, au terme du « chemin ».

L'hospitalité Irlandaise commence dans les airs.

Paris / Dublin à partir de

Contactez Aer Lingus
tél: 01 55 38 38 42,
Minitel 3615 Aer Lingus
(2,23F/mn.) ou
votre agence de voyages.

Aer Lingus

*TAXES COMPRIS. TARIF A/R. VALIDITÉ JUSQU'AU 31 AOÛT 1999. ACHAT AU MOINS 7 JOURS AVANT LE DÉPART. VOIR CONDITIONS SPÉCIALES. VOLS DÉPART PARIS AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES ET SOUS RÉSERVE D'APPROBATION GOUVERNEMENTALE.

Week-end Picasso à Dinard

Cet été à Dinard, on pourra marcher dans les pas d'un homme illustre. Pablo Picasso a séjourné à trois reprises dans la petite ville surnommée « la perle de la Côte d'Emeraude ». Trois étés (1922, 1928 et 1929) passés à goûter les divertissements de la cité balnéaire en compagnie du Tout-Paris. Point de départ du parcours : le Palais des arts, où se tient une exposition consacrée en grande partie aux carnets noircis sur les plages de Dinard. Ils contiennent des esquisses de paysages, des études de baigneuses, des projets de sculpture inspirés des galets noirs roulés par les vagues, des portraits de la maîtresse de Picasso, Marie-Thérèse Walter, qui en 1928 et 1929 se trouve sur la côte en colonie de vacances... Quelques toiles peintes pendant ces étés maritimes sont également exposées, ainsi que la réplique du rideau de scène du Train bleu (la fragilité de l'original, conservé à Londres, interdit son transport), où deux femmes monumentales courent cheveux aux vent et seins en liberté. Picasso séjourne à Dinard en famille. Rituellement, Pablo, Olga, et leur fils Paolo passent une semaine à l'hôtel avant de jeter leur dévolu sur l'une des somptueuses villas dinardaises. L'homme savait choisir ses vues. Il passe son premier été dans la villa Beauregard. De l'avenue George-V, on aperçoit à peine le toit de l'édifice, protégé par un rempart. En revanche, on peut s'arrêter à la terrasse du bar du Grand Hôtel, le premier construit à Dinard en 1859, qui vient de rouvrir ses portes après une fermeture de plus d'un an. On embrasse alors la vue que Picasso avait de sa fenêtre : l'océan ensoléillé et au loin les remparts de Saint-Malo. Des escaliers mènent à « la promenade du clair de lune » plantée de palmiers qui longe le rivage. A droite, on aperçoit la plage du Priuré. Sur la gauche, un défilé de grandes villas parfois biscornues construites à la fin du XIX^e siècle par les promoteurs de tous pays venus investir à Dinard, cité balnéaire florissante. En remontant vers l'anse du Bec de la vallée, on pourra chercher des yeux la villa Bel Event, haut perchée et ornée de colombages blancs. Picasso y passa son dernier été breton. La poursuite de la promenade en bord de mer mène à la

plage de l'Ecluse, la plus célèbre de la ville, plantée de petites tentes rayées bleu et blanc. Il faut ici fermer les yeux sur les édifices bâtis dans les années 70 (dont le Palais des arts), qui ont abîmé le front de mer et ne retenir que les hôtels de la Belle Epoque, parmi lesquels l'imposant Hôtel Royal, aujourd'hui occupé par une copropriété. La plage de l'Ecluse peut être le point de départ de la visite du centre-ville, qui a aussi gardé des constructions anciennes : boutiques, hôtels ou villas.

Au bout de la plage de l'Ecluse, le sentier des douaniers (rebaptisé « promenade Picasso ») longe le rivage en contrebas de villas de style anglais. Il mène à la plage de Saint-Enogat. Picasso passa l'été 1928 sur cette grande plage, dans la villa Les Roches, l'avant-dernière sur la droite.



Gaëlle Dupont

★ L'office du tourisme de Dinard informe des disponibilités hôtelières, au jour le jour. Seul le week-end du 15 août s'annonce très chargé (tél. : 02-99-46-94-12). La chambre double se réserve pour 250 F (38 euros), en 2 étoiles, et de 700 F à 1 500 F (106 à 228 euros) en 3-4 étoiles, notamment au Grand Hôtel, palace Belle Epoque du groupe Lucien Barrière, tout juste rénové. Exposition Picasso à Dinard au Palais des arts (tél. : 02-99-16-98-48), jusqu'au 19 septembre.



Carnet de route

● **Repères.** L'étape comprise entre Puente la Reina (Navarre) et Santo Domingo de la Calzada (Rioja) est longue de 115 km. Comptez, sans forcer, six jours de marche (20 km par jour). N'oubliez pas bonnes chaussures, chapeau et lunettes de soleil.
 ● **Voyager en pèlerin.** Se munir auprès de sa paroisse d'origine du carnet de route de pèlerinage. Tamponné à chaque halte, il permet de demander à Saint-Jacques-de-Compostelle la *compostelana*, le document attestant que l'on a effectué le pèlerinage (accordé à partir de 100 km à pied ou à cheval, 200 km à bicyclette). Sur présentation dudit « carnet », certains restaurants offrent des menus à bas prix et un hébergement spartiate, gratuit ou presque, dans des refuges, souvent très anciens, destinés aux pèlerins. Sur le parcours suggéré, les meilleurs sont celui de Puente la Reina, tenu, face à l'église du Crucifix, par les Padres Reparadores (tél. : 00-34/948-340075), celui, moderne, de Logrono (32, calle Rua Vieja, tél. : 00-34/ 941-260234) et celui de Santo Domingo de la Calzada, le plus traditionnel, tenu par la confrérie del Santo (42, calle Major, tél. : 00-34/941-379063).
 ● **Voyager avec confort.** Le charmant Hôtel Meson del Peregrino, à Puente la Reina (route de Pampelune, tél. : 00-34/948-340075, 600 F, 91 €, la chambre double), vaut de s'y arrêter, ainsi que son restaurant au bord d'une piscine. A Najera,

on recommande le copieux menu-déjeuner à 48 F (délicieux vin de la Rioja et café compris) du restaurant de l'Hôtel San Fernando (1, paseo San Julian) à Najera ; le Parador de Santo Domingo de la Calzada (3, plaza del Santo, tél. : 00-34/941-340300, 700 F, 106 €, en chambre double), installé sous les voûtes gothiques d'un ancien hôpital pour pèlerins du XII^e siècle. A San Millan de la Cogolla (Rioja), un peu dévié du « chemin », l'Hôtel Monasterio de San Millan, occupe une aile du spectaculaire monastère de Yuso (tél. : 00-34/941-373277, 600 F, 106 €, en chambre double).
 ● **Lectures.** Le chemin est parfaitement fléché (en jaune) et expliqué dans de nombreux guides, mais la version en français du *Guide pratique du pèlerin* de Millan Bravo Lozano, édité par le Centre d'études du chemin de Santiago de Sahagun (Editorial Everest), que l'on trouve très facilement en Espagne, fait autorité. *Chemins de Compostelle*, Guide Gallimard, mini-encyclopédie richement illustrée, tronçon par tronçon, des quatre routes françaises et du parcours final espagnol. *Le Chemin de Saint-Jacques en Espagne*, de Saint-Jean-Pied-de-Port à Compostelle (Rando Editions), descriptif en 33 étapes. *Les Chemins de Compostelle en terre d'Espagne*, de Patrick Huchet, itinéraires de découverte. *Le Guide pratique du pèlerin randonneur* (hors-série, La Marche), itinéraires et bonnes adresses.

généalogie des saints comme celle de ses cousins, vous fera frissonner, en accentuant bien les « r », avec le récit de la mort de Santa Catalina, transpercée par une roue de coupeaux. Passés les rouges falaises et le panthéon royal de Najera, éperdu de fatigue et d'impuissance, à l'entrée d'Azofra, où les nuages s'élèvent en sombres cathédrales à l'aplomb des collines dorées de la Rioja, vous cherchez vainement le filet d'eau baptisé « Fontaine des pèlerins ».

Ne désespérez pas : Agustín, son bérêt et sa patience infinie, lui qui a « même sauvé des Japonais » en perdition, vous guideront sur la route du vieux calvaire où vous déposerez, en souvenir, votre pierre, sur le tas existant. Pour soutenir la dernière longueur, avant Santo Domingo de la Calzada, terme de ces premiers 100 kilomètres de chemin, il ne restera plus qu'à se laisser aller sans retenue à la triviale et délicate pensée de déguster le soir l'un de ces vins rouges et corsés de la Rioja, si réputés, vers lequel mènent, comme un long fil déroulé, l'étendue des vignes traversées.

A moins bien sûr que, visitant la tombe de Santo Domingo en sa cathédrale, où se remplacent d'année en année, dans une chapelle, une poule et un coq blanc vivants en souvenir du miracle effectué par le saint, « qui fit, dit la chanson, chanter la poule après qu'on l'eut rôtie », vous ne vous sentiez la force miraculeuse de continuer. Faisant définitivement votre la devise des anciens pèlerins : « Toujours plus outre, toujours plus loin... »

Marie-Claude Decamps

PARTIES DE PÊCHE

Saumons et truites d'Irlande

SUR les cinq millions et demi de touristes venus visiter, en 1998, la verte Irlande, plus de 10 % ont abordé l'île avec la ferme intention de capturer des poissons durant leur séjour. Si la plupart des pêcheurs français privilégient le poisson blanc (brochets, perches et autres brèmes), présents en quantité, il est vrai, dans les eaux locales, les Irlandais éprouvent, de leur côté, une certaine indifférence à l'égard de ces espèces « roturières », menu fretin auquel ils préfèrent de beaucoup la fine fleur de la noblesse aquatique : truite de mer, truite commune (fario et sédentaire) et, bien sûr, sa majesté le saumon. Un choix partagé par une minorité de nos concitoyens qui, tels les coureurs de mers chaudes en quête du légendaire marlin, est prête à consacrer de coquettes sommes pour assouvir sa passion. Capturer un saumon n'est pas, pour autant, une simple affaire.

Le saumon, le nôtre, celui de l'Atlantique, fréquente les eaux froides du nord de l'Europe. Il passe l'essentiel de sa vie en haute mer et ne remonte les rivières qu'au moment de la reproduction. Il séjourne alors plus ou moins longtemps, à l'aller puis au retour de son long voyage, sur les paliers de la rivière qui l'a vu naître, bassins naturels que les Anglo-saxons appellent des « pools ». Les saumons du Pacifique, de moindre taille et de saveur plus terne, répondent au même tropisme mais sous des cieux beaucoup plus lointains.

Un processus complexe qui, pour le pêcheur qui espère inscrire ce poisson à son tableau de chasse, impose d'être au rendez-vous à la bonne date (de mars à septembre), à la bonne heure, au bon endroit et avec le bon leurre... L'Islande, la Norvège, la Suède, la Russie, l'Ecosse et, bien entendu, l'Irlande, figurent parmi les meilleures destinations. Reste ensuite à faire le bon choix pour, dans chacun de ces pays, être hébergé à proximité d'une rivière dont la réputation a été solidement établie au fil des années. La plupart du temps, les berges de ces rivières très convoi-

tes appartiennent à des particuliers ou sont louées, à grands frais, par des associations de pêcheurs locaux. On ne s'étonnera pas de constater que la qualité des parties de pêche (organisation, densité des poissons) est bien souvent liée au confort de l'hébergement (cottage, manoir ou château) dont dépendent ces parcours réputés. Au royaume des pêcheurs, l'espoir, seul, ne suffit pas, pas plus que l'obstination. Encore faut-il avoir mis tous les atouts de son côté ce qui, généralement, se paie au prix fort.

DEMAIN SERA LE GRAND JOUR

A cela s'ajoute le choix, souvent déterminant, de l'appât que l'on va présenter au saumon et dont il est honnête de constater qu'il est très rarement celui qu'il aurait daigné consommer... Quitte à être montré du doigt par un hôte sans complaisance, deux bons lombrics (interdits d'importation en Irlande) ou une belle crevette, piqués sur un hameçon n°6, se révéleront souvent plus efficaces que la mouche artificielle façonnée, avec amour certes, dans son grenier parisien mais qui laissera le saumon du cru complètement indifférent.

N'en déplaise aux puristes, cette méthode de pêche s'avère souvent décisive même si l'envoi systématique, à l'aide d'une canne de dix pieds, d'une mouche de bonne taille dans une eau contenant une quantité appréciable de saumons peut, lui aussi, faire sortir de sa léthargie le mythique poisson. Un « fauve » qui, à l'instar de la muleta agitée devant le taureau, peut aussi décider de « charger » un des multiples leurre métalliques de couleurs vives, agrémentés d'une petite hélice vibrante, proposés par les fabricants spécialisés. Dernier mais déterminant facteur de réussite : la présence, à ses côtés, d'un guide. En Irlande, on les appelle « ghillies ». Ils sont sous contrat avec le propriétaire de la rivière ou les locataires d'un secteur de pêche. Rustiques ou distingués, ces « pros » de la rivière (des hommes généralement) savent très

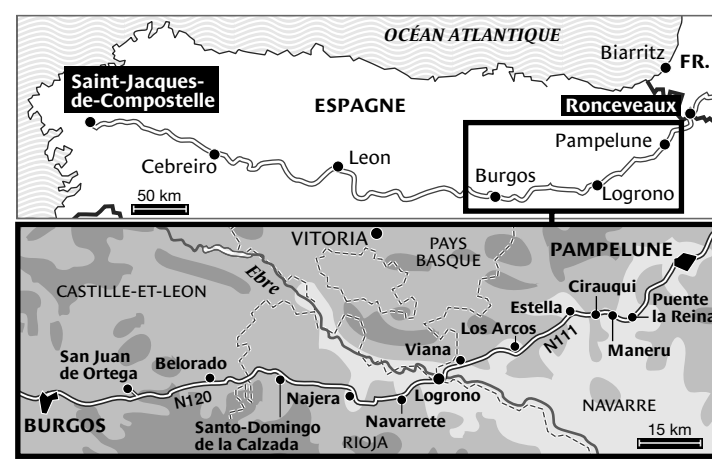
exactement où séjourne les saumons et quel leurre leur convient en fonction de l'heure, du temps et de la saison. Des puristes qui savent, le cas échéant, fermer les yeux lorsqu'un pêcheur un peu honteux décide, au mépris des règles de l'art, de fixer à son hameçon un appât indigne... Et qui, surtout, connaissent les meilleurs pubs du coin, ceux où les « moucheurs » locaux et étrangers se retrouvent coude à coude pour entretenir leur flamme.

Le pub, étape incontournable de tout pêcheur qui, à l'issue d'une longue journée passée à arpenter, en cuissardes, les eaux fraîches de la Blackwater, un des hauts lieux halieutiques de l'Irlande, savourez, dans une ambiance chaleureuse, bière, whiskey et Irish coffee, breuvages hauts en couleur servis par des jeunes filles, rousses évidemment.

En prime, des chants gaéliques repris en cœur par les habitués du coin aussi habiles à manier la canne qu'à jouer de la guitare ou d'un instrument de percussion. De quoi vous faire oublier le caractère fantasmagorique du saumon. Après tout, chacun en est sûr : demain sera le grand jour. Santé !

Claude Lamotte

★ **Quelque 21 sites de pêche sportive (saumon, truite) ont été répertoriés par l'Office national du tourisme irlandais (33, rue de Miromesnil, 75008 Paris, tél. : 01-53-43-12-12) qui diffuse ce document ainsi qu'une brochure sur les « hébergements de tradition pour pêche sportive ». Comptez de 150 F à 800 F (23 à 122 €) pour une journée de pêche, permis et matériel compris. On peut mettre sa voiture sur un des bateaux de Irish Ferries (tél. : 01-42-66-90-90) qui, de Cherbourg ou Roscoff, relie Rosslare. Comptez, selon les dates, de 450 F à 1750 F (69 à 267 €) pour un aller simple. En avion, Aer Lingus (tél. : 01-55-38-38-55) propose des vols A/R à partir de 1390 F (212 €) pour deux personnes.**



hoverspeed

calais ■ douvres
 boulogne ■ folkestone
 dieppe ■ newhaven

aller-retour 5 jours
voiture et 5 passagers à partir de
1213.52 FF*

appelez dès maintenant au
0800 90 17 77
 ou contactez votre agence de voyages

faster car ferries
hovercraft seacat superseacat

EVA SION
 Publiques

AOÛT
 IL NOUS RESTE DES DISPONIBILITÉS POUR DES VOYAGES À LA CARTE DE QUALITÉ
 U.S.A. - THAÏLANDE - DUBAI - TUNISIE - GRECE - ANTILLES
 Départs Paris et Province
 Internet : www.directours.fr
 Minitel 3615 Directours (2,23 F/min)
 Agence au 90 av des Champs Elysées, Paris.
 Tél 01.45.62.62.62
Directours
 Membre SNAY - Garantie APS

3617 VAC 2000
LE SOLEIL EN DEGRIFPE
 3000 vols, séjours, week-ends & croisières en France et à l'étranger
JUSQU'À 40% DE REDUCTION !
 Prix ultra sacrifiés de **DERNIÈRE MINUTE!!!!**

3615 DREAMS Voyages
 propose séjours de qualité et vols des meilleures compagnies aux prix les plus bas.
 Lic. N° 075 95 0514 - (2,23 F/min)

Prix sacrifiés pour plus de 2000 VOYAGES DE DERNIÈRE MINUTE !!!
 Spécial départs immédiats !
 Prix exceptionnels à saisir : + de 11 000 départs !
3617 airévasion
 Vols, séjours, circuits, croisières à prix discount !
3617 écovoyage
 Voyages aux enchères !
 Mise à prix : **100F**
3617 AIRPORT
 HE 81CS B 392 299 659 - 3617 - 5.57 F/min - IIC 01397 0026 - Tél. 0 803 853 833 - *hors coût CP

"EVA SION" renseignements publicité :
01.42.17.39.40

* Ce tarif s'applique à la ligne Boulogne/Folkestone et Calais/Douvres. Ce tarif est modifiable sans préavis. Toute réservation est soumise aux termes et aux conditions générales de transport de Hoverspeed - disponibles sur simple demande.

UN ÉTÉ À PARIS

LA PHOTOGRAPHIE DE BERTRAND DESPREZ

Phaëton

Par ambition, il laisse tomber Théone, fille de Protée, pour épouser Libye, fille du roi d'Égypte. Alors qu'il triomphe, il décide d'être « le nouveau soleil » à la place de son père. Mais les prophéties se révèlent terribles et le fils de Clymène tombera de haut, en se brûlant les ailes. « Phaëton », de Karine Saporta. Spectacle chorégraphique à partir de la musique de l'opéra de Lully. Festival « Paris Quartier d'été ». Cour du Palais-Royal. Les 21, 22, 23 juillet 1999.



AGENCE VU

Un petit gars d'aujourd'hui, vu par Wadji Mouawad

Avignon/Théâtre La 7^e pièce du Libano-Québécois de 31 ans a la fougue de la jeunesse

LITTORAL, de Wadji Mouawad (Actes Sud-Papiers-Léméac, 144p, 119F -18,14€). Mise en scène : Wadji Mouawad. Avec David Boutin, Manon Brunelle, Pascal Contamine, Claude Despins, Steve Laplante, Isabelle Leblanc, Miro et Gilles Renaud. CLOÛTRE DES CÉLESTINS, à 22heures. Tél. : 04-90-14-14-14. 120F (18,31€) et 190F (28,24€). Durée : 4 h 00. Tous les jours jusqu'au 27 juillet (sauf le 25).

AVIGNON

de notre envoyé spécial
Wilfrid est un petit gars d'aujourd'hui qui clame, à la mort de son père : « J'ai tué ma mère et couché avec mon père. » Goguenard, il jette sa phrase au visage des juges (imperturbables) et des spectateurs (dubitatifs). Il ne se moque qu'à demi. Il explique et commente. Il y croit un peu, beaucoup, passionnément, pas du tout. A défaut, il se contente de le revendiquer. Car il a besoin de ce poids-là, de son idée, pour aborder l'âge d'homme et se

mettre en mouvement. Pour disposer d'un destin qui lui appartient pleinement, il lui faut l'appui d'un crime. Il y gagne une errance de réparation-libération, le cadavre de son père sur le dos, jusqu'à ce qu'il lui ait trouvé une sépulture décente dans le pays lointain d'où le mort s'est enfui autrefois, et que Wilfrid va découvrir.

Cet Œdipe mal ajusté va remonter le cours des origines afin de découvrir qui il est. Aller à la rencontre de sa propre histoire, celle de ses parents, de son époque. Aller là où le crime s'est noué, et là où il est peut-être encore chaud. Et en finir avec une souffrance, dont il ignore les causes et les médications possibles. Wilfrid ne part pas seul. Outre son père (mort, rappelons-le), avec lequel le dialogue se fait peu à peu fraternel, son imagination, ses « rêves » l'escortent. Et comme nous sommes au théâtre, ces fidèles serviteurs, encore lourds d'enfance et d'espoirs adolescents, chevalier du Graal ou réalisateur de films, plus

rapides à entrer en scène que le génie d'Aladin, surgissent au demi-mot, aussi chargés d'armes et de majuscules que L'Honneur et la Gloire ou, si l'on préfère, la Justice et les Arts.

CRIME MULTIFORME

Comme tant de personnes déplacées, Wilfrid ne sait pas non plus très bien où il est. A vrai dire, c'est la destination qui lui importe. En chemin, il aura le temps de découvrir combien le véritable crime est multiple, multiforme, qu'il s'appelle la guerre, et qu'il a laissé des orphelins, ses semblables, plus désespérés peut-être et plus expéditifs sans doute, car affrontés à l'horreur vraie. Porteurs du corps du père, refusé par tous les cimetières de la région, et devenu leur père à tous, cette jeunesse du sursaut forme une petite troupe, dépositaire de la mémoire, de la dignité, de l'espoir. Une communauté querelleuse et solidaire, qui conduit par la poésie et la musique, le récit initiatique vers le conte.

Septième pièce du Libano-Québécois Wadji Mouawad (trente et un ans), Littoral a encore toutes les qualités d'une œuvre de jeunesse. Une fougue inaltérable, la vitesse préférée à l'équilibre, et la dépense ostentatoire. Cela gicle de toutes parts et sans cesse, sur tous les tons, flot inépuisable et nécessaire pour alimenter le cours d'une pièce fleuve – moins encore par la durée que par la densité de ce qu'elle brasse, sans affecter d'y toucher. Lancée comme un torrent, au réalisme cru, une nuit d'hiver dans un pays d'hiver, elle traverse l'océan, se glisse, sous un soleil de plomb, entre les flancs lourds des grands mythes méditerranéens, s'y frottant juste ce qu'il faut pour tenter d'y ajouter son empreinte et être assurée de recevoir la leur, avant d'achever son cours en terre de parabole une fois le littoral en vue.

LA JUSTESSE DU MOMENT

L'auteur de la pièce en est aussi le metteur en scène. Il pratique au naturel, sans affectation, sans s'encombrer de références, simplement soucieux de la justesse du moment, de la précision des engagements, de la justesse des voix et des corps. Armés en tout et pour tout de quelques chaises dépareillées qui valent au premier son de violon, les huit comédiens – qu'il faudrait citer tous (sans négliger le pianiste) – sont parfaitement distribués, inventifs jusqu'aux bouts des ongles, graves et joyeux, capables de changer en un tournemain de personnages, ce qui fait beaucoup de monde à courir le monde pour y trouver enfin le repos de la pleine mer, la seule patrie libérée des mesquineries familiales, des guerres tribales ou nationales, à laquelle morts et vivants, intimement mêlés, aspirent.

Jean-Louis Perrier

La mémoire d'Ellington

Antibes-Juan/Jazz. A Pinède Gould, Clark Terry puis le Smithsonian Jazz Masterworks Orchestra interprètent le Duke

JAZZ A JUAN, Clark Terry Quintet, The Smithsonian Jazz Masterworks Orchestra, mardi 20 juillet, Pinède Gould à Antibes Juan-les-Pins. Prochains concerts : Dave Brubeck, Brad Mehldau, le 22 ; Jonny Lang, B. B. King, le 23 ; Kyle Eastwood, Joshua Redman, David Sanborn, le 24 ; Ernest Ranglin, Bireli Lagrene/Sylvain Luc, Shakti, le 25. Tél. : 04-92-90-53-00.

ANTIBES JUAN-LES-PINS

de notre envoyé spécial
Soirée Ellington, mardi 20 juillet, Pinède Gould, dans l'espace protégé des remous des rues d'Antibes et Juan-les-Pins. Public nombreux, aimable, pas très jeune. André Francis présente tranquillement ; les sifflets des années 60 et 70 ne lui manquent pas. Sur la scène, le trompettiste Clark Terry, né le 14 décembre 1920. Encore gaillard, il plaisante avec ses musiciens – dont le pianiste Don Friedman et le saxophoniste Dave Glasser –, explique ses choix. Terry a été l'un des hommes de Count Basie puis de Duke Ellington, puis de Quincy Jones.

La musique d'Ellington, Clark Terry la connaît ; il l'a jouée, souvent, au sein des sections, en soliste. Pour ce concert il a amené des thèmes fameux (*Mood Indigo, Come Sunday, Perdido...*), des raretés (*Spacemen, Squeeze Me But Please Don't Tease Me...*). Les arrangements donnent un air de big band à la petite formation. Lorsqu'il prend un tempo lent, l'épreuve de vérité du jazz, Terry le prend très lentement. Il donne à chaque note le poids de sa propre histoire, son témoignage de musicien. Avec Dave Glasser, la quarantaine, il y a une complicité évidente. Du coup on ne comprend

pas bien la rythmique. Le service – minimum – est propre, bien posé, un peu scolaire. Terry est loin au-dessus de cela. En une heure il donne une leçon de swing. Clark Terry est un monsieur, un maître, que sa propre légende amuse.

Après lui, la 39^e édition de Jazz à Juan plonge dans l'histoire. Sous la direction de David Baker (ses transcriptions d'Ellington sont excellentes), compositeur, soliste, enseignant, pédagogue, le Smithsonian Jazz Masterworks Orchestra (SJMO) interprète les musiques de danse que l'orchestre d'Ellington jouait au Cotton Club, le lieu de toutes les folies des années 20 et 30, à Harlem. Il y a six danseurs, trois filles et trois garçons. Robes courtes et flottantes, costumes cintrés. C'est une revue avec des numéros de claquettes, des pas de danse que le rock'n'roll redécouvrira plus tard.

COTTON CLUB

La musique que l'orchestre d'Ellington jouait alors est celle de la jungle urbaine de New York, celle du peuple noir perdu dans les hauteurs de la ville. Au Cotton Club les Noirs étaient sur la scène, les Blancs dans la salle, venus s'étourdir. Pinède Gould l'envie – le balancement, la cohésion des musiciens peuvent ramener au jour cette époque où tout était à découvrir. Clark Terry comme le SJMO posent clairement le jazz comme musique de répertoire. Ce pourrait être stérile, mais on sent là le besoin de transmettre, sans nostalgie, une œuvre, une période. Ils sont, durant cette soirée, la mémoire de ce jazz classique et moderne dont Duke est toujours le plus riche des inventeurs.

Sylvain Siclier

INSTANTANÉ

PETIT BONHEUR CHRISTIQUE

La nuit est tombée sur la Cité des papes. Le jardin des Doms, qui flanque la cathédrale en surplomb du quartier médiéval, est endormi, ses grilles soigneusement cadenassées. Les platanes centenaires se reposent d'une nouvelle journée brûlante en discutant avec une poignée de vieux pins. A peine si l'on entend de là-haut les rumeurs d'un festival qui pourtant va son rythme, particulièrement vif cette année. Vers 22 heures, un petit groupe se forme à l'entrée du jardin, une cinquantaine de personnes à qui l'on donne une bou-

gie blanche. Bientôt résonne l'écho de percussions, quelques éclats de voix. Treize jeunes filles s'approchent, entourant un homme. Quatre d'entre elles sont munies de candélabres de fortune. Tous sont vêtus de blanc ; tous chantent. Commence alors une étrange promenade, le « Mystère de la passion ».

Auto da Paixao n'est pas à proprement parler un spectacle. Plutôt un parcours aux saveurs exotiques inspiré des processions pascales dans l'État de Pernambuco, au Brésil. Il mêle chants religieux et païens, textes bibliques et fables profanes, musiques et danses autour de retables-sculptures installés çà et là dans le jardin des Doms, petits trésors maladroits et charmants qui re-

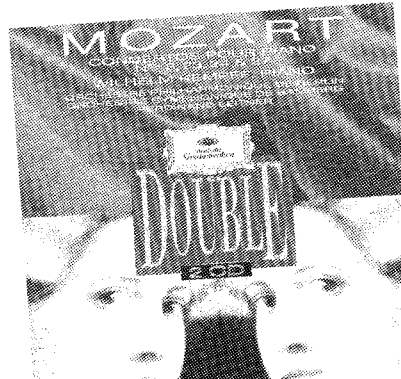
tracent, en bois et en glaise, la vie du Christ, de l'Annonciation à la Résurrection. Ils sont l'œuvre de Romero de Andrade Lima, artiste de Recife qui signe la dramaturgie et la mise en forme de cette procession. Elle est menée par un récitant et des jeunes filles, aussi habiles au chant qu'à la maîtrise de leurs instruments – tambours, saxophone, accordéon diatonique... Un petit moment de bonheur qui s'achève dans une ronde carnavalesque autour d'une vierge montée sur des échasses.

Olivier Schmitt

★ « Auto da Paixao ». Jardin des Doms. Jusqu'au 26 juillet, à 22 heures et minuit. Tél. : 04-90-14-14-14. 80 F. Durée : 1 heure.

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter et Universal 45 chefs-d'œuvre de la musique classique.



MOZART. concertos pour piano N. 8-23-24-27.

Humain, trop humain. Que de progrès entre le 8^e concerto pour piano de 1776 et l'ultime 27^e opus de 1791, alors qu'il ne reste à Mozart que onze mois à vivre ! Le monde de la "galanterie" s'efface déjà dans le 8^e concerto, au profit d'un nouveau dialogue entre le soliste et l'orchestre. Dans les dernières partitions, Wilhem Kempff en donne lecture entre le rire et les larmes, comme s'il ne devait plus subsister que la tendresse et l'intelligence pure. Un sommet du disque mozartien dont l'émotion laisse passer parfois quelques notes imparfaites...

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16 heures, dans l'émission de Frédéric Lodéon, "Carrefour de Lodéon"

Le Monde



www.fnac.fr

Le visage de l'attente

Piravi. Dans un village d'Inde, un temps suspendu à celui qui ne vient pas

Film indien de Shaji N. Karun. Avec Premji, Archana, C. V. Sreeramam, Krishnamurti. (1 h 50.)

Reprise du premier long métrage, réalisé en 1988, du réalisateur indien Shaji N. Karun, *Piravi* (Naissance) est, pour qui découvrirait aujourd'hui le film, beaucoup mieux que cette simple information, un sentiment, palpable, immédiat, radical. La certitude d'être dans une autre temporalité, un autre rythme, un autre monde. Quelque chose qui aurait de longue date disparu sous nos latitudes et dont le nom se serait par miracle conservé : l'attente. Non point l'attente absurde, à la Beckett, mais l'attente tragique et mémoriale de l'homme, celle qui le tenaille comme un acier chauffé à blanc, au plus vif de son désespoirment et de son affliction.

Piravi donne un visage à cette attente. Celui d'un vieil homme au

front dégarni, vêtu de blanc, qui attend son fils à l'arrêt du bus. Qui l'attend toujours quand celui-ci n'y est pas, et qui l'attendra longtemps encore, tard dans la nuit, puis les jours et les semaines qui suivront.

TOUT SE DÉFAIT

Au foyer familial, dans un petit village isolé du Kerala, attendent à leur tour sa femme, à demi aveugle, et sa fille, dont le mariage est prévu pour le lendemain. Mais l'absence du fils, Raghu, fait surseoir à toutes les urgences. Les noces de la fille sont annulées, l'opération de la cataracte de la mère reportée. Si l'on ignore presque tout de Raghu (il suit des études d'ingénierie dans la capitale administrative, Trivandrum), et plus encore des raisons de son absence (il aurait été arrêté par la police en raison de ses activités politiques), on sait du moins que, pour son père, « sans lui, rien ne se fera ».

L'invitation au Kerala

d'engagement social.En témoignait cette année encore à Cannes (Un certain regard) le remarquable premier long métrage du jeune Murali Nair, *Marana Simhasanam* (*Le Trône de la mort*), féroce farce politique qu'on aimerait voir distribuée en France. Shaji N. Karun, l'auteur de *Piravi*, né en 1952, a quant à lui été l'opérateur attiré d'une des figures de proue du cinéma kéralais, Govindan Aravindan, avant de passer à son tour à la réalisation.

« SHAJI », LE FER DE LANCE

A la suite de *Piravi*, il réalise *Swaham* (*Destinée*, 1994), aussi minimaliste, somptueux et désespéré que le précédent, où une famille pauvre est de nouveau frappée par la mort, puis impitoyablement rejetée du corps social par un système injuste et corrompu. Œuvre ambitieuse par son sujet (une parabole sur l'identité à travers un personnage de danseur

manqué, et tout est dépeuplé ! »

Mais il s'agit moins ici d'isolement romantique que de l'absolue déréliction d'un homme trop digne pour accepter la vilénie de ses semblables, et d'un père trop aimant pour faire le deuil de son fils. Il ne reste alors à ce monde, où la transmission des valeurs et le respect de la vie humaine sont sciemment foulés aux pieds, qu'à se dépeupler inexorablement sous un ciel qui se vide, jusqu'à la folie et la mort. L'intense poésie qui se dégage du film est d'autant plus remarquable qu'il s'inspire d'un fait réel qui a marqué toutes les mémoires en Inde, l'assassinat d'un étudiant par la police durant l'état d'urgence de 1978. Le grand talent du cinéaste, qui adapte pour l'occasion une nouvelle de l'écrivain S. Jayachandran Nair, consiste à avoir élevé cette charge politique circonstanciée au niveau d'une élégie universelle.

Jacques Mandelbaum

traditionnel) et son budget (cette coproduction franco-kéralaise est le film le plus coûteux jamais réalisé au Kerala), *Vanaprastham* (*La Dernière Danse*), troisième et dernier film en date, découvert lui aussi cette année à Cannes, marque sans doute un léger retrait dans cette fulgurante carrière. « Shaji », comme on a coutume de le nommer, n'en demeure pas moins le fer de lance de la nouvelle génération du cinéma kéralais.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Badlands (*) de Terrence Malick, avec Martin Sheen, Sissy Spacek. Américain, 1974 (1 h 35). *Grand Action*, 5^e (01-43-29-44-40) ; *Le Balzac*, 8^e (01-45-61-10-60) ; *La Bastille*, 11^e (01-43-07-48-60) ; *Bienvenue Montparnasse*, *dolby*, 15^e.

Bonnie and Clyde de Arthur Penn, avec Warren Beatty, Faye Dunaway. Américain, 1967, copie neuve (1 h 25). *Action Ecoles*, 5^e (01-43-29-79-89) ; *Publicis Champs-Élysées*, 8^e ; *Gaumont Convention*, 15^e

Du riffi chez les hommes (à partir de mardi 13) de Jules Dassin, avec Jean Servais, Carl Möhner, Robert Manuel. Français, 1954, noir et blanc (1 h 56). *Gaumont Opéra Impérial*, 2^e ; *MK2 Beaubourg*, 3^e ; *L'Arlequin*, 6^e (01-45-44-28-80).

Un homme est passé de John Sturges, avec Spencer Tracy, Robert Ryan, Ernest Borgnine, Anne Francis, Lee Marvin. Américain, 1954 (1 h 21). *L'Arlequin*, 6^e (01-45-44-28-80). **Pulp Fiction** de Quentin Tarantino, avec John Travolta, Bruce Willis, Uma Thurman, Samuel L. Jackson, Harvey Keitel. Américain, 1994, copie neuve (2 h 29). *L'Arlequin*, *dolby*, 6^e (01-45-44-28-80).

Rashomon de Akira Kurosawa, avec Toshiro Mifune, Masayuki Mori. Japonais, 1950, noir et blanc (1 h 30).

Studio des Ursulines, 5^e (01-43-26-19-09). (*) Film interdit aux moins de 12 ans.

FESTIVALS CINÉMA

Casses en tous genres

La programmation d'été de la salle de la Cinémathèque sur les Grands Boulevards sera dédiée aux casses, hold-up, braquages au cinéma. On trouvera ainsi dans ce programme de films le premier western, *The Great Train Robbery* (Edwin S. Porter, 1903), qui est aussi un film de hold-up. Toutes les variations seront déclinées, façon BD comme le *Danger Diabolik !* (Maro Ba-va, 1968) sur une musique d'Ennio Morricone ou façon tragédie ou comédie de mœurs à la Jean-Pierre Melville dans *Le Cercle rouge* (1970) ou *Bob le flambeur* (1955). Les voleurs célèbres ne seront pas oubliés, des *Aventures d'Arsène Lupin* (Jacques Becker, 1956), jusqu'à l'épopée des frères James, *Le Brigand bien-aimé* (Henry King, 1939), aux versions plus désabusées de Philip Kaufman et Walter Hill. Caissiers indelicats, casseurs minables ou desperados sans scrupules seront aussi représentés avec *Le Pigeon* (Mario Monicelli, 1958), *Hudson Hawk* (Michael Lehmann, 1991) et *Killing Zoe* (Roger Avary, 1993)...

Cinémathèque française, 42, boulevard de Bonne-Nouvelle, 10^e. M^e Bonne-Nouvelle. Du 21 juillet au 5 septembre. Tél. : 01-56-26-01-01. 18 F et 29 F.

PHOENIX

■ Harry, inspecteur de police à Phoenix, Arizona, serait un flic irréprochable s'il n'était un joueur invétéré, et qui plus est malchanceux. Endetté auprès d'un petit mafieux local, il monte un hold-up avec trois de ses collègues, extorquant à un méchant propriétaire de night-club un butin fort mal acquis. Hélas, en raison d'une femme vénéneuse et d'un collègue envieux, l'affaire tourne mal, à l'image de ce film qui décline les ressorts traditionnels du film noir avec autant de sensibilité qu'un programme d'ordinateur. *J. M. Film américain de Danny Cannon. Avec Ray Liotta, Anthony La Paglia, James Baldwin. (1 h 47.)*

LE SOURIRE DU CLOWN VIOLA
LA CHASSE AU RHINOCÉROS À BUDAPEST
La critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition

SI *PIRAVI* est un film trop grave pour être estivalement correct, il n'en demeure pas moins une magnifique invitation au voyage, à la découverte du Kerala et de son cinéma. Verdoyant et agricole, situé à l'extrême sud de l'Inde, le Kerala est un des Etats les plus petits et les moins peuplés de l'Union, avec 29 millions d'habitants (5 % de la population globale). Il se caractérise par une langue régionale, le malayalam, une tradition politique de gauche (c'est le premier Etat à avoir porté un gouvernement communiste au pouvoir en 1957), l'alphabétisation très avancée de sa population et l'importance dévolue à la culture et aux arts. Le cinéma n'est pas en reste, puisque le parc de salles y est proportionnellement le plus élevé de l'Union avec 1 200 salles sur les 13 000 que compte le pays, et que le Kerala, où l'on dénombre quelque 200 ciné-clubs, est réputé pour sa tradition de cinéma d'auteur et

NOUVEAUX FILMS

LA MOMIE

■ *Remake* du fameux classique de Karl Freund avec Boris Karloff, *La Momie* relève à la fois du premier et du second degré. Jouant sur le registre de la peur (un grand prêtre de Thèbes, momifié vivant, revient à la vie au XX^e siècle par la maladresse d'explorateurs inconnscients et se révèle être un tueur sanguinaire) comme sur celui de l'ironie (les deux personnages principaux, un aventurier et une égyptologue, semblent sortir d'une bande dessinée), le film affiche un mépris total du genre, reprenant ses ficelles pour mieux s'en moquer. Ce cynisme a manifestement plu au public américain vu le succès rencontré par le film. Le fait que la momie soit en image de synthèse, et donc dans une dimension différente de celle où évoluent les comédiens, désamorçe complètement la dramaturgie du film, la peur suggérée par les acteurs, qui ne jouent jamais en face d'elle, étant une pure simulation.

Samuel Blumenfeld
Film américain de Stephen Sommers. Avec Brendan Fraser, Rachel Weisz, John Hannah, Arnold Vosloo. (2 h 05.)

LES SILENCIEUSES

■ Troisième long métrage de Valéri Todorovski, *Les Silencieuses* est un nouveau constat, sous forme de polar, de la décadence de la société russe. Deux jeunes filles, très jolies et très affamées, tentent d'échap-

per à une dette contractée auprès d'une bande mafieuse par l'amant de l'une d'entre elles, tandis que le cinéaste brosse le portrait de leur amiitié mouvementée. Rien de très original donc, si ce n'est que l'une est sourde, et qu'à travers son personnage Todorovski nous introduit à une réalité peu connue de la sociologie mafieuse russe (la forte proportion des sourds en son sein) en même temps que l'usage du langage des signes lui permet une embardee poétique et métaphorique sur l'isolement actuel de la Russie. Peu d'idées de mise en scène et une démonstrativité paradoxalement très parlante nuisent, hélas, à ce projet séduisant. *J. M. Film russe de Valéri Todorovski. Avec Dina Korzoun, Tchoulpan Khamatova, Nikita Tiounine. (1 h 57.)*

MORT CLINIQUE

■ Soit un couple de petits bourgeois britanniques. Lui est pilote d'avion de fret, elle est productrice de télévision, il est cardiaque, elle est infidèle. La découverte de son inconduite provoque chez le mari une crise qui nécessite une greffe du cœur. On lui transplante l'organe d'un jeune homme mort dans un accident de moto. Les mois passent, le couple se ressoude. Un beau jour, la mère du jeune motard découvre l'identité du bénéficiaire de la greffe. Elle se rapproche du couple de façon obsessionnelle. De son côté, la femme succombe à nouveau à la tentation du sexe hors mariage. Tout cela finira mal. Il y a deux films dans *Mort clinique*: un thriller médical angoissant et un drame de l'adultère. Les deux scénarios coexistent tant bien que mal et le cinéaste utilise de gros effets visuels et sonores pour enfler un récit plus banal qu'autre chose. *Jean-François Rauger*
Film britannique de Charles McDougall. Avec Christopher Eccleston, Saskia Reeves, Kate Hardie. (1 h 20.)

INSTINCT

■ Un primatologue renommé, retrouvé après avoir vécu avec les gorilles dans la forêt rwandaise et assassiné trois gardes forestiers, est rapatrié aux Etats-Unis. Muré dans un silence obstiné, il est enfermé dans un asile pénitentiaire particulièrement rigoureux. Un jeune psychiatre aux dents longues tente de comprendre son secret.

SORTIR

PARIS

La Visite de Mérimée
Une soirée autour des deux personnalités de Prosper Mérimée (1803-1870), inspecteur général des Monuments historiques et auteur de nouvelles. Commenant par une vraie-fausse visite guidée par Madeleine Mainier dans le 20^e arrondissement, elle se poursuit avec des nouvelles de Mérimée (*Mateo Falcone, La Vénus d'Ille, Carmen, Lokis*) dites par Laurence Février, comédienne et metteur en scène. *La Maroquinerie*, 23, rue Boyer, 20^e. M^e Gambetta. Du mercredi au samedi, du 21 juillet au 14 août, à 19 heures. Tél. : 01-40-33-30-60. 80 F et 120 F. Dans le cadre de Paris Quartier d'été.

Julos Beaucarne
Il vit, dit-il, « à bord du vaisseau spatial Terre » et revendique sa citoyenneté wallonne avec la fermeté des francophones convaincus. Julos Beaucarne promène un sentimentalisme malicieux dans les choses de ce monde, mêlant la défense de l'environnement et des particularismes régionaux, au évocation de l'équilibre cosmique et des élans de bonne santé terrienne. Auteur-compositeur et interprète,

Julos Beaucarne est à l'origine de la nouvelle vague de la chanson belge, d'où ni la poésie classique ni la culture populaire ne sont exclus.

La Sorbonne, salle Louis-Liard, rue de la Sorbonne, 5^e. M^e Cluny. Les 21 et 22, à 18 heures. 50 F et 70 F. Dans le cadre de Paris Quartier d'été.

SAINT-LAURENT-DU-VAR

5^e Festival de blues
Manifestation unique sur la Côte d'Azur, le Festival de blues de Saint-Laurent-du-Var met sur un beau plateau le blues dans tous ses états actuels, acoustique et électrique, en relation avec le rock ou la country. Thom Bresh, fils de Merle Travis, l'un des héros de Nashville, ouvrira les festivités le 22 juillet avec Buster B. Jones, suivi de Big Joe Turner ; le 23, ce sera le duo Alain Giroux et Jean-Louis Mahjun qui précèdera l'ultime mauvais garçon du blues-rock, Calvin Russell ; enfin, le 24, le Britannique John Renbourn, l'un des pères du folk-rock, pourrait bien être la surprise du festival pour ceux qui viendront entendre Buddy Guy. *Stade Léon-Berenger, 06 Saint-Laurent-du-Var. Du 22 au 24 juillet, à 21 heures. Tél. : 04-92-12-40-65. 50 F et 100 F.*

GUIDE

Festival de cinéma en plein air de la Villette
Dracula (Francis Ford Coppola, 1992). *Prairie du triangle du Parc de la Villette*, 19^e. M^e Porte de Pantin. Le 21, à 22 heures. Tél. : 01-40-03-76-92. Location transat : 40 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

VERNISSAGES

Photographies en Algérie au XIX^e siècle
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, 7^e. M^e Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi et fêtes. Du 22 juillet au 29 août. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Paris de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Cabaret Achille Tonic
Jardin des Tuileries, place de la Concorde, 8^e. M^e Concorde. Jusqu'au 14 août, à 20 h 45 et 22 h 30. Relâche dimanche. Tél. : 01-49-87-50-50. 80 F et 80 F. Dans le cadre de « Paris Quartier d'Été ».

Karine Saporta
Phaëton. Cour du Palais-Royal, 13, rue de Rivoli, 1^{er}. M^e Palais-Royal. Les 21, 22 et 23, à 22 heures. Tél. : 01-44-94-98-00. De 80 F à 100 F. Dans le cadre de « Paris Quartier d'Été ».

Leon Parker, Charlie Hunter
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10^e. M^e Château-d'Eau. Le 21, à 21 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Michel Graillier
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 1^{er}. M^e Châtelet. Le 21, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Tenores de Bitti
Polyphonies sardes. *Jardin du Luxembourg (kiosque)*, 6^e. M^e RER Luxembourg. Le 21, à 18 heures. Tél. : 08-03-80-88-03. Entrée libre. Dans le cadre de « Paris Quartier d'Été ».

DERNIERS JOURS

24 juillet : Art Outsider et Folk Art des collections de Chicago
Halle Saint-Pierre, Musée d'Art naïf, 2, rue Ronsard, 18^e. Tél. : 01-42-58-72-89. De 10 heures à 18 heures. 40 F.

25 juillet : Nadia Berkani
Caisse des dépôts et consignations, 13, quai Voltaire, 7^e. Tél. : 01-40-49-41-66. De 12 heures à 18 h 30. Entrée libre. **Paris-Casa, suites marocaines**
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, 6^e. Tél. : 01-43-29-39-64. De 11 heures à 19 heures. 25 F.

LeMonde DES RENCONTRES

AIX-EN-PROVENCE

Tous les jours, jusqu'au 23 juillet, des rencontres avec les artistes du festival animées par Philip de La Croix, de 17 heures à 18 h 30 : Le 22 juillet : « Le Mahler Chamber Orchestra », avec Daniel Harding et des musiciens de l'orchestre. *Cloître Saint-Sauveur, Cour du Presbytère*, place de l'Archevêché. Entrée libre. Tél. : 04-42-63-11-78.

AVIGNON

Tous les jours, jusqu'au 22 juillet, des rencontres avec les acteurs du festival animées par Colette Godard, de 16 heures à 17 h 30 : Le 22 juillet : « Création politique, duo ou duel ? », avec Michel Raskine, Wladyslaw Znoroko, Angelin Preljocaj et Dominique Fréjard. *Cloître Saint-Louis*, 20, rue Portail-Boquier. Entrée libre. Tél. : 04-90-16-95-59.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Marchands d'armes, marchands de mort ? Forum Planète
 23.20 L'Odyssée des écrivains voyageurs. Forum Planète

MAGAZINES

19.00 Best of Nulle part ailleurs. Canal +
 20.00 Les Défilés haute couture. Automne-hiver 1999/2000 ; Christian Lacroix. Paris Première
 20.10 Le Talk Show. Daniel Pennac ; Manu Dibango. LCI
 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les papes et le pouvoir ; Paul VI et la pilule. Arte
 20.50 Sagas. Les grands réussites. TF 1
 23.00 Ça vaut le détour. Folles poursuites. TF 1

DOCUMENTAIRES

19.00 Connaissance. A propos de sexe. [3/4]. Le plaisir. Arte
 19.25 Le Fleuve Jaune. Les musulmans du fleuve. Odyssee
 20.15 Reportage. Adjudé vendu ! Arte
 20.20 Les Iles sauvages. [1/3]. Un monde à part. Odyssee
 20.35 Sur les chemins de Compostelle. Planète
 20.45 La Conquête de l'espace. [1/2]. La mise en orbite. Histoire
 20.55 Femmes dans le monde. Femmes en Chine. Téva

21.35 Ce besoin de magie, tarots et voyants. Planète
 21.40 Le Champion du siècle. RTBF 1
 21.45 Las Olvidadas. Mémoires de l'Argentine inondée. Odyssee
 22.05 Les Murs du Kosovo. Histoire
 23.05 Brel chante ses plus grands succès. France 3
 23.05 D'abord la vie, ensuite les triomphes. Planète
 23.10 L'Essence de la vie. [1/4]. L'eau, principe vital. Odyssee
 23.20 100 ans de cinéma russe. Arte
 23.25 Futur fantastique. Les immortels. 13^{ème} RUE
 23.35 Les Aventuriers. Hillary et Tensing, la conquête de l'Everest. TSR

SPORTS EN DIRECT

19.55 Athlétisme. Golden League. Meeting de Paris. Canal +

DANSE

21.00 La Belle au bois dormant. Chorégraphie de Rudolf Noureov. Musique de Tchaïkovski. Par le ballet national du Canada. Avec Rudolf Noureov, Veronica Tennant. Muzzik

MUSIQUE

20.45 XVI^e Festival Chopin. Avec Marc Laforté, piano. Mezzo

21.45 Didon et Enée. Par l'Orchestre et le Choeur de l'Académie européenne de musique. Mezzo
 21.55 Motown Live. Paris Première
 22.00 Curlew River. Mise en scène d'Yoshi Oida. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Académie européenne de musique, dir. David Stern. Arte
 23.10 Festival Phoenix 96. Avec Fun Lovin' Criminals ; Foo Fighters ; Terrorvision ; Neil Young & The Crazy Horse. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.40 L'Assassin habite au 402. Colin Bucksey. 13^{ème} RUE
 20.55 L'Été de Mathieu. Sylvie Durepaire. France 2
 21.00 Piège de diamants. David Winning. France 3
 22.10 Double jeu. Ian Mune. Festival
 22.40 Double peine. Thomas Gilou. France 2

SÉRIES

21.35 Le Caméléon. Qallupilluit (v.o.). Série Club
 22.20 Brooklyn South. Dead Man Sleeping (v.o.). Série Club
 22.20 Friends. Celui qui vit sa vie (v.o.). Canal Jimmy
 23.40 Seinfeld. Le parking (v.o.). Canal +
 0.00 New York Police Blues. P'll Draw You a Map (v.o.). Canal Jimmy
 0.05 Spin City. On achève bien les chevaux (v.o.). Canal +

FILMS

15.50 Remontons les Champs-Élysées. Sacha Guitry (France, 1938, N., 100 min) O. Ciné Classics
 16.40 La Bible de néon. Terence Davies (GB - EU, 1994, 95 min) O. Ciné Cinéma 1
 16.40 La Vie des morts. Arnaud Desplechin (France, 1990, 50 min) O. Ciné Cinéma 3
 18.05 Versailles, rive gauche. Bruno Podalydès (France, 1991, 50 min) O. Ciné Cinéma 3
 19.05 Easy Living. Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1949, N., 75 min) O. Ciné Classics
 19.30 Johnny Guitare. Nicholas Ray (Etats-Unis, 1953, 110 min) O. Cinétoile
 20.30 Ville frontière. Archie L. Mayo (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
 20.35 L'Étoffe des héros. Philip Kaufman (Etats-Unis, 1983, 185 min) O. Ciné Cinéma 1
 21.20 A l'ombre des potences. Nicholas Ray (Etats-Unis, 1954, 95 min) O. Cinétoile



22.05 Un si doux visage. Otto Preminger. Avec Robert Mitchum, Jean Simmons (Etats-Unis, 1952, N., 90 min) O. Ciné Classics
 22.55 Fleurs d'équinoxe. Yasujiro Ozu (Japon, 1958, v.o., 115 min) O. Cinétoile
 23.10 Truly, Madly, Deeply. Anthony Minghella (Grande-Bretagne, 1991, 100 min) O. Cinéstar 1
 0.05 Countdown. Robert Altman (Etats-Unis, 1968, v.o., 100 min) O. Ciné Cinéma 1
 0.40 Max et les ferrailleurs. Claude Sautet (France, 1971, 105 min) O. Arte
 3.25 Le Tambour. Volker Schlöndorff (Fr. - All., 1979, v.o., 140 min) O. Ciné Cinéma 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.10 Melrose Place. O.
 18.00 Sous le soleil. O.
 19.05 Les Dessous de Palm Beach. O.
 20.00 Journal, Météo.
 20.50 Sagas. Les grandes réussites.
 23.00 Ça vaut le détour. Folles poursuites. O.10 Minuit sport.

FRANCE 2

17.25 Vélo Club.
 18.25 Un livre, des livres.
 18.30 Hartley, cœurs à vif. O.
 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
 19.20 Qui est qui ?
 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
 20.00 Journal, Météo.
 20.55 L'Été de Mathieu. Téléfilm. Sylvie Durepaire. O.
 22.40 Double peine. Téléfilm. Thomas Gilou. O.
 0.15 Journal, Météo.

FRANCE 3

17.50 Chroniques de l'Amazonie sauvage.
 18.20 Questions pour un champion.
 18.50 Météo des plages.
 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
 20.05 Fa Si La.
 20.35 Tout le sport.
 20.38 Le Journal du Tour.
 21.00 Piège de diamants. Téléfilm. David Winning. O.
 22.40 Météo, Soir 3.
 23.05 Brel chante ses plus grands succès.

CANAL +

► En clair jusqu'à 19.55
 18.30 Seinfeld. O.
 19.00 Best of Nulle part ailleurs.
 19.45 Flash infos.
 19.55 Athlétisme. Golden League : meeting de Paris.
 22.05 Addicted to Love. Film. Griffin Dunne (v.o.). O.
 23.39 10 secondes et des poussières. O.
 23.40 Seinfeld. O.
 0.05 Spin City. O.
 0.25 A la une. O.
 0.50 Paradise Road. Film. Bruce Beresford (v.o.). O.

ARTE

19.00 Connaissance. A propos de sexe.
 19.45 Météo, Arte info.
 20.15 Reportage. Adjudé vendu !
 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les papes et le pouvoir ; Paul VI et la pilule.
 21.35 Les Cent Photos du siècle. On a marché sur la Lune.
 21.45 Musica. Curlew River, introduction. 22.00 Curlew River. Opéra de Britten. Dir. David Stern.
 23.20 100 ans de cinéma russe. O.10 La Lucarne. L'Art de survivre. O.40 Max et les ferrailleurs. Film. Claude Sautet. O.

M 6

19.20 Mariés, deux enfants. O.
 19.50 Voile, Six Minutes, Météo.
 20.05 Mode 6. Christian Lacroix.
 20.10 Zorro. O.
 20.45 Une journée avec... Sheila.
 20.55 Seulement par amour : Clara. Téléfilm. A. Frazzi et A. Frazzi. O.
 0.45 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Jean-Paul Roux.
 21.00 Philambule. L'irrespect.
 22.00 Fiction. Encore un dimanche de foute, de Jean-Marie Lantze.
 23.00 Théâtre-Cabaret.
 0.05 Du jour au lendemain. Edwy Plenel (L'Éprouve).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Par l'Orchestre national de la BBC au Pays de Galles, dir. George Benjamin et Mark Wigglesworth.
 21.30 Festival d'été euroradio. Aix-en-Provence. Par les Musiciens du Louvre-Grenoble, dir. Marc Minkowski : Le Couronnement de Poppée, de Monteverdi ; Mireille Delunsch, Anne-Sofie von Otter, etc.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Quatuor n° 2, de Beethoven, par Quatuor Emerson.
 20.40 Ruskalka, l'Opéline. Opéra d'Anton Dvorak. Par le Choeur Pavel Kühn, le Choeur Mackerras et l'Orchestre philharmonique tchèque, Renée Fleming, Ben Heppner, etc.
 23.26 Les Soirées (suite).

fr Monde TELEVISION

FRANCE 2

20.55 L'Été de Mathieu
 Ce téléfilm de Sylvie Durepaire (1998), interprété par Louis Kreitmann et Léa Coquin, qui appartient à la collection « Regards d'enfance » de Serge Moati, rappelle un peu – en moins bien – La Fracture du myocarde, le film de Jacques Fansten, par sa manière enfantine de traiter de questions graves. C'est gentillet, sans plus, malgré quelques jolies trouvailles scénaristiques.

FRANCE 3

23.05 Brel chante ses plus grands succès
 Images d'archives à l'appui, Claude Fléouter et Jacques Pessis resuscitent « le grand Jacques » en interrogeant sa fille France, son frère Pierre, et quelques-uns des nombreux artistes qui ont interprété ses chansons, Johnny Hallyday, Serge Lama, Pierre Bachelet, etc. Des témoignages et des extraits de chansons se complètent pour découvrir l'homme derrière l'artiste.

ARTE

23.20 Cent ans de cinéma russe
 Comment présenter cent ans de cinéma russe sans évoquer Evgueni Bauer, Lev Koulechov et Sergueï Paradjanov ? Ce documentaire de Sergueï Sélianov, accompagné d'un commentaire pompeux, est aussi ambitieux que lacunaire. On y voit des extraits de nombreux films souvent mineurs, mais pas un seul de La Terre, d'Alexandre Dovjenko, pourtant l'un des plus grands films de ce siècle.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Terre, une attraction particulière. Forum Planète
 23.10 Le bois a-t-il une âme ? Forum Planète

MAGAZINES

13.45 Envoyé spécial, les années 90. La mafia des capucins. Dea Pérou. Histoire
 13.50 En attendant le Tour. France 2
 13.50 La Cinquième rencontre... Les Français et la soie. La Cinquième
 14.00 Les Défilés haute couture. Automne-hiver 1999/2000 ; Christian Lacroix. Paris Première
 15.10 et 21.10 Science info. Le mythe de Lucie ; Yves Coppens. LCI
 16.10 C'est l'été. Cabourg. France 3
 16.10 et 20.10 Le Talk Show. Sacha Distel ; Christine O'Ban. LCI
 17.00 Les Lumières du music-hall. Yvonne Printemps. Guy Béart. Paris Première
 18.00 Stars en stock. Lee Remick. Shirley Maclaine. Paris Première
 18.45 La Semaine d'Histoire. L'OTAN. Les réfugiés. La guerre des images. Histoire

19.00 Voyages, voyages. Le Réveil du Danube. [1/2]. Arte
 19.20 Sport extrême. [3/13]. Terre de glace. Planète
 19.45 Mama. Planète
 19.50 Blockhaus. Odyssee
 20.00 Promenades sous-marines. Rencontre avec les requins. TMC
 20.10 Le Monde des chevaux. [8/13]. Le cheval de tri. Odyssee
 20.35 Thema. Himalaya : le toit du monde. Arte
 20.35 Cinq colonnes à la une. Planète
 20.45 Vietnam, point de départ. Histoire
 20.50 Global Family VIII. Les gupés architectes de Kyushu. Odyssee
 21.15 L'Essence de la vie. [1/4]. L'eau, principe vital. Odyssee
 21.35 Farouk, le dernier pharaon. Planète
 22.05 Les Singes-lions du Brésil. Odyssee
 22.20 Histoire(s) du cinéma. Seul le cinéma. Canal +
 22.20 Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. [6/6]. RTBF 1
 22.30 Sur les chemins de Compostelle. Planète
 22.30 L'Ecume des villes. Paris Première
 23.00 Canaries, continent atlantique. Odyssee
 23.30 Les Grands Compositeurs. [4/12]. Vivaldi. Odyssee
 23.55 Les Murs du Kosovo. Planète
 23.55 Bon voyage, Mr Glenn. Odyssee
 0.05 La Course à la Lune. Arte
 0.25 Notre XX^e siècle. Les bruits de la mer. TF 1
 0.40 Ecce Homo. Le rire. France 2

20.45 Rodelinda. Opéra de Haendel. Par l'Orchestre The Age of Enlightenment, dir. William Christie. Mezzo
 21.00 Musici. Venise, 1990. Muzzik
 21.50 Quincy à Montreux 96. Muzzik
 22.55 Best of Brazil à Montreux 94. Muzzik
 23.25 Cycle Karajan. Herbert von Karajan dirige le Philharmonique de Berlin. Concert de Nouvel An, Berlin 1985. Paris Première
 0.00 Le Songe d'une nuit d'été. Fantaisie d'Ambroise Thomas. Par l'Orchestre symphonique de la Radiotélévision de Cracovie et les Chœurs du Théâtre français de la musique, dir. Michel Swierczewski. Solistes : Gylaine Raphael, Alain Gabriel... Muzzik

TÉLÉFILMS

17.15 La Garçonne. Etienne Périer [1 et 2/2]. Festival
 20.30 Le Secret des Flamands. Robert Valey [1 et 2/2]. Festival
 20.40 Le Complot du silence. Gene Levitt. 13^{ème} RUE
 22.35 Secrets. Peter Hunt. Téva
 22.50 Promesse d'amour. Michael Miller. TF 1
 23.25 Le Piège de feu. Robert Day. 13^{ème} RUE
 0.20 Un cadeau, la vie ! Jacob Berger. Festival

SÉRIES

17.30 Highlander. [1/2]. Le miroir de Tessa. M 6
 18.30 Deux flics à Miami. La filière asiatique. 13^{ème} RUE
 19.20 L'Homme de fer. Dopage. 13^{ème} RUE
 19.40 Happy Days. Nouvelle conquête. Série Club
 20.00 Une fille à scandales. Woman Jokes White Husband Croaks (v.o.). Téva
 20.05 Les Simpson. L'ennemi d'Homer. O.
 20.13 Alfred Hitchcock présente. Il était une petite fille. 13^{ème} RUE
 20.40 Cracker III. Folie amoureuse. O. RTL 9
 20.45 Buffy contre les vampires. Portée disparue. Série Club
 21.30 Highlander. La patiente disparue. Série Club
 22.15 Des héros ordinaires. [1/6]. TV 5
 22.30 Profilier. Marqué aux fers. Mourir pour vivre. O. M 6
 0.45 Jim Bergerac. Les filles du clair de lune. Série Club
 2.45 Seinfeld. Prendre une veste (v.o.). Canal +
 3.50 VR5. Le choix de Simon (v.o.). Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

15.05 Cyclisme. Tour de France (17^e étape) : Mouxrenx - Bordeaux. France 2 - RTBF 1 - TSR - Eurosport
 18.15 Football. Championnat d'Europe des moins de 18 ans : Suède - Grèce. Eurosport
 22.45 Boxe. Réunion de Palavas : Frédéric Serrat - Olivier Beart. Canal +

MUSIQUE

17.30 Debussy. Sonate pour violoncelle et piano. Avec Henri Demarquette, violoncelle ; Claire Désert, piano. Mezzo
 17.45 Gabriel Fauré. Trio en ré mineur opus 120. Avec Régis Pasquier, violon ; Roland Pidoux, violoncelle ; Christian Ivaldi, piano. Mezzo
 18.00 Jazz à Antibes 1990.

PLANÈTE

22.30 Sur les chemins de Compostelle
 En cette fin de deuxième millénaire, le plus célèbre des pèlerins nage connaît un regain de succès (quarante mille personnes par an). Pendant deux mois, Jean-Pierre Beurenaut a suivi ces nouveaux pèlerins pour tenter de comprendre ce qui les pousse à cette longue marche d'un autre âge, véritable quête de foi ou de soi. Un miraculeux road movie.

FRANCE 3

23.20 Bonaparte et la Révolution [1/2] ■■■■
 En 1925, Abel Gance décidait de réaliser un Napoléon vu par Abel Gance. Des difficultés financières l'empêchèrent d'en tourner la totalité. En 1934, il bricole lui-même un Napoléon Bonaparte sonore et parlant, plus court et différemment construit. Mais c'est en 1971, avec le soutien d'André Malraux et des Films 13 de Claude Lelouch, qu'il réinvente son chef-d'œuvre.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Terre, une attraction particulière. Forum Planète
 23.10 Le bois a-t-il une âme ? Forum Planète

MAGAZINES

13.45 Envoyé spécial, les années 90. La mafia des capucins. Dea Pérou. Histoire
 13.50 En attendant le Tour. France 2
 13.50 La Cinquième rencontre... Les Français et la soie. La Cinquième
 14.00 Les Défilés haute couture. Automne-hiver 1999/2000 ; Christian Lacroix. Paris Première
 15.10 et 21.10 Science info. Le mythe de Lucie ; Yves Coppens. LCI
 16.10 C'est l'été. Cabourg. France 3
 16.10 et 20.10 Le Talk Show. Sacha Distel ; Christine O'Ban. LCI
 17.00 Les Lumières du music-hall. Yvonne Printemps. Guy Béart. Paris Première
 18.00 Stars en stock. Lee Remick. Shirley Maclaine. Paris Première
 18.45 La Semaine d'Histoire. L'OTAN. Les réfugiés. La guerre des images. Histoire

SPORTS EN DIRECT

19.00 Voyages, voyages. Le Réveil du Danube. [1/2]. Arte
 19.20 Sport extrême. [3/13]. Terre de glace. Planète
 19.45 Mama. Planète
 19.50 Blockhaus. Odyssee
 20.00 Promenades sous-marines. Rencontre avec les requins. TMC
 20.10 Le Monde des chevaux. [8/13]. Le cheval de tri. Odyssee
 20.35 Thema. Himalaya : le toit du monde. Arte
 20.35 Cinq colonnes à la une. Planète
 20.45 Vietnam, point de départ. Histoire
 20.50 Global Family VIII. Les gupés architectes de Kyushu. Odyssee
 21.15 L'Essence de la vie. [1/4]. L'eau, principe vital. Odyssee
 21.35 Farouk, le dernier pharaon. Planète
 22.05 Les Singes-lions du Brésil. Odyssee
 22.20 Histoire(s) du cinéma. Seul le cinéma. Canal +
 22.20 Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. [6/6]. RTBF 1
 22.30 Sur les chemins de Compostelle. Planète
 22.30 L'Ecume des villes. Paris Première
 23.00 Canaries, continent atlantique. Odyssee
 23.30 Les Grands Compositeurs. [4/12]. Vivaldi. Odyssee
 23.55 Les Murs du Kosovo. Planète
 23.55 Bon voyage, Mr Glenn. Odyssee
 0.05 La Course à la Lune. Arte
 0.25 Notre XX^e siècle. Les bruits de la mer. TF 1
 0.40 Ecce Homo. Le rire. France 2

TÉLÉFILMS

17.15 La Garçonne. Etienne Périer [1 et 2/2]. Festival
 20.30 Le Secret des Flamands. Robert Valey [1 et 2/2]. Festival
 20.40 Le Complot du silence. Gene Levitt. 13^{ème} RUE
 22.35 Secrets. Peter Hunt. Téva
 22.50 Promesse d'amour. Michael Miller. TF 1
 23.25 Le Piège de feu. Robert Day. 13^{ème} RUE
 0.20 Un cadeau, la vie ! Jacob Berger. Festival

SÉRIES

17.30 Highlander. [1/2]. Le miroir de Tessa. M 6
 18.30 Deux flics à Miami. La filière asiatique. 13^{ème} RUE
 19.20 L'Homme de fer. Dopage. 13^{ème} RUE
 19.40 Happy Days. Nouvelle conquête. Série Club
 20.00 Une fille à scandales. Woman Jokes White Husband Croaks (v.o.). Téva
 20.05 Les Simpson. L'ennemi d'Homer. O.
 20.13 Alfred Hitchcock présente. Il était une petite fille. 13^{ème} RUE
 20.40 Cracker III. Folie amoureuse. O. RTL 9
 20.45 Buffy contre les vampires. Portée disparue. Série Club
 21.30 Highlander. La patiente disparue. Série Club
 22.15 Des héros ordinaires. [1/6]. TV 5
 22.30 Profilier. Marqué aux fers. Mourir pour vivre. O. M 6
 0.45 Jim Bergerac. Les filles du clair de lune. Série Club
 2.45 Seinfeld. Prendre une veste (v.o.). Canal +
 3.50 VR5. Le choix de Simon (v.o.). Canal Jimmy

PLANÈTE

22.30 Sur les chemins de Compostelle
 En cette fin de deuxième millénaire, le plus célèbre des pèlerins nage connaît un regain de succès (quarante mille personnes par an). Pendant deux mois, Jean-Pierre Beurenaut a suivi ces nouveaux pèlerins pour tenter de comprendre ce qui les pousse à cette longue marche d'un autre âge, véritable quête de foi ou de soi. Un miraculeux road movie.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Terre, une attraction particulière. Forum Planète
 23.10 Le bois a-t-il une âme ? Forum Planète

MAGAZINES

13.45 Envoyé spécial, les années 90. La mafia des capucins. Dea Pérou. Histoire
 13.50 En attendant le Tour. France 2
 13.50 La Cinquième rencontre... Les Français et la soie. La Cinquième
 14.00 Les Défilés haute couture. Automne-hiver 1999/2000 ; Christian Lacroix. Paris Première
 15.10 et 21.10 Science info. Le mythe de Lucie ; Yves Coppens. LCI
 16.10 C'est l'été. Cabourg. France 3
 16.10 et 20.10 Le Talk Show. Sacha Distel ; Christine O'Ban. LCI
 17.00 Les Lumières du music-hall. Yvonne Printemps. Guy Béart. Paris Première
 18.00 Stars en stock. Lee Remick. Shirley Maclaine. Paris Première
 18.45 La Semaine d'Histoire. L'OTAN. Les réfugiés. La guerre des images. Histoire

SPORTS EN DIRECT

15.05 Cyclisme. Tour de France (17^e étape) : Mouxrenx - Bordeaux. France 2 - RTBF 1 - TSR - Eurosport
 18.15 Football. Championnat d'Europe des moins de 18 ans : Suède - Grèce. Eurosport
 22.45 Boxe. Réunion de Palavas : Frédéric Serrat - Olivier Beart. Canal +

MUSIQUE

17.30 Debussy. Sonate pour violoncelle et piano. Avec Henri Demarquette, violoncelle ; Claire Désert, piano. Mezzo
 17.45 Gabriel Fauré. Trio en ré mineur opus 120. Avec Régis Pasquier, violon ; Roland Pidoux, violoncelle ; Christian Ivaldi, piano. Mezzo
 18.00 Jazz à Antibes 1990.

PLANÈTE

22.30 Sur les chemins de Compostelle
 En cette fin de deuxième millénaire, le plus célèbre des pèlerins nage connaît un regain de succès (quarante mille personnes par an). Pendant deux mois, Jean-Pierre Beurenaut a suivi ces nouveaux pèlerins pour tenter de comprendre ce qui les pousse à cette longue marche d'un autre âge, véritable quête de foi ou de soi. Un miraculeux road movie.

FRANCE 3

23.20 Bonaparte et la Révolution [1/2] ■■■■
 En 1925, Abel Gance décidait de réaliser un Napoléon vu par Abel Gance. Des difficultés financières l'empêchèrent d'en tourner la totalité. En 1934, il bricole lui-même un Napoléon Bonaparte sonore et parlant, plus court et différemment construit. Mais c'est en 1971, avec le soutien d'André Malraux et des Films 13 de Claude Lelouch, qu'il réinvente son chef-d'œuvre.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.35 Le Rebelle. O.
 16.20 Sunset Beach. O.
 17.15 Melrose Place. O.
 18.00 Sous le soleil. O.
 19.05 Les Dessous de Palm Beach. O.
 20.00 Journal, Météo.
 20.50 Les Cordier, juge et flic. La Mémoire blessée. O.
 22.50 Made in America. Promesse d'amour. Téléfilm. Michael Miller. O.
 0.25 Notre XX^e siècle. Les bruits de la mer.

FRANCE 2

15.05 Cyclisme. Mouxrens - Bordeaux.
 17.35 Vélo Club.
 18.25 Un livre, des livres.
 18.30 Hartley, c

Quatre cadavres retrouvés près d'une auberge aveyronnaise et d'un dancing de la région parisienne

Le principal suspect est actuellement incarcéré à Rodez

UNE AUBERGE aveyronnaise et un restaurant-dancing de la région parisienne ; quatre disparitions correspondant aux quatre anciens propriétaires des deux établissements ; et quatre cadavres retrouvés, lundi 19 juillet et mardi 20, sommairement enfouis dans chacun des deux jardins attenants... Les enquêteurs vont devoir désormais minutieusement rassembler les morceaux d'un puzzle macabre sur lequel se profile le visage d'un homme de quarante-trois ans, Alfredo Stranieri, qui venait de reprendre successivement, en 1997, le dancing le New Love à Viry-Châtillon (Essonne) et, en 1999, l'auberge-étape pour randonneurs La Bourriate à Bez-de-Naussac (Aveyron).

Alertés début juillet sur la disparition au printemps de Nicole Rousseau, cinquante-cinq ans, l'ancienne propriétaire de la Bourriate, et de son ami Claude Mouly, soixante ans, les gendarmes de Rodez avaient interpellé et placé en garde à vue le nouveau propriétaire, le 7, pour l'interroger sur le rachat de l'établissement, une promesse de vente ayant été signée en avril. Se rendant compte que ce Français d'origine sicilienne avait grossièrement falsifié son état-civil en adoptant le prénom de son

frère, ils apprenaient qu'Alfredo Stranieri était également recherché pour une tentative de meurtre inscrite à Evry : celui-ci aurait tiré le 4 janvier plusieurs coups de 22 long rifle sur un homme de trente-deux ans à qui il envisageait de racheter une Jaguar.

DÉBOIRES COMMERCIAUX

Transféré à Fleury-Mérogis et mis en examen pour « tentative d'homicide volontaire », Alfredo Stranieri, père de trois enfants et en instance de divorce, est connu pour ses activités de rachat de divers établissements, qui lui ont valu divers déboires commerciaux, dont une faillite personnelle et une interdiction de gérer pendant dix ans. Il a également été condamné pour des faits de violence sur personne dépositaire de l'autorité publique.

Son nom n'est alors pas inconnu des services de police qui enquêtent, de leur côté, sur la disparition de Frédéric Adman, ancien propriétaire du New Love à Viry-Châtillon, dont Alfredo Stranieri avait racheté le fonds de commerce en novembre 1997, et de sa compagne Nathalie Girard, trente ans. Le père de la jeune fille, Claude Girard, retraité girondin, depuis plusieurs semaines, a déposé une

plainte pour arrestation et séquestration illégales. Plusieurs chèques ont été tirés sur un chéquier de sa fille après sa disparition et ont servi à payer divers achats, notamment d'alimentation. Des travaux au New Love auraient également été payés sur un chéquier de Frédéric Adman.

Sur indication de Claude Girard, qui se souvient avoir vu lors d'une de ses visites au New Love un coin de terre fraîchement remuée, les gendarmes effectuent alors, lundi 19, dans le cadre d'une enquête préliminaire, une perquisition dans l'établissement, qui, en 1998, n'avait guère bonne réputation et accumulait les plaintes de riverains, de la mairie, voire de la préfecture.

Deux cadavres sont découverts dans le jardinet jouxtant la discothèque, dans un trou creusé à quatre-vingts centimètres de profondeur. Sans pouvoir parvenir encore à une identification précise, leur autopsie, mardi, a conclu qu'il s'agissait d'un corps féminin tué de plusieurs balles de petit calibre et d'un corps d'homme atteint de projectiles de même type et de plus gros calibre. L'homme présentait également des blessures à la tête.

Transféré à nouveau à Rodez lundi, réinterrogé sur place mardi

par trois gendarmes de l'Essonne, Alfredo Stranieri est alors conduit dans l'après-midi à l'auberge la Bourriate pour une nouvelle perquisition. Il porte un gilet pare-balles.

JARDIN RETOURNÉ

Depuis son arrestation, plusieurs recherches ont été menées autour de l'auberge avec la collaboration d'alpinistes, de spéléologues, de chiens spécialisés, de policiers de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN). Connaissant les développements de l'affaire dans l'Essonne, le jardin est à son tour retourné. Deux nouveaux cadavres sont exhumés, cette fois à une trentaine de centimètres de profondeur seulement.

Une information judiciaire pour « homicide volontaire » devait être ouverte mercredi 21 juillet dans l'après-midi à Evry. Le juge d'instruction aveyronnais en charge de la disparition des anciens propriétaires de la Bourriate pourrait entendre Alfredo Stranieri jeudi. L'autopsie des corps retrouvés à Bez-de-Naussac était également prévue jeudi à l'Institut médico-légal de Montpellier.

Jean-Michel Dumay

L'euro profite des signes de reprise économique en Allemagne

EN UNE SEMAINE, l'euro s'est écarté de son plus bas niveau historique. Mercredi 21 juillet dans la matinée, il se négociait à 1,0445 dollar, contre 1,0108 dollar le 13 juillet. Mardi 20 juillet, la monnaie unique est repassée pour la première fois depuis le mois de juin au-dessus de 1,04 dollar.

L'euro a profité mardi des signes d'une amélioration de l'économie en Allemagne. Il s'est redressé après la publication du baromètre de l'Institut de conjoncture de Munich, Ifo, qui a grimé à son plus haut niveau de l'année en Allemagne de l'Ouest au mois de juin. Cet indicateur économique, qui s'appuie sur un sondage effectué auprès d'un échantillon représentatif de chefs d'entreprise, permet d'évaluer leurs projets d'investissement. En juin, il s'est élevé à 92,9 points après 90,5 points en mai, alors que les prévisions des analystes se situaient entre 90,8 et 91,5 points.

« Le récent ravivement des entrées de commandes montre que l'industrie peut se libérer peu à peu du marasme dans lequel elle était entrée à la fin de l'an passé », note la banque centrale allemande dans son rapport mensuel de juillet. Le ministre allemand de l'économie, Werner Mueller, a annoncé mardi que le gouvernement avait révisé à la hausse les prévisions de croissance en 1999, tablant sur une

progression du produit intérieur brut (PIB) proche de 2 %. Les prémices d'une amélioration de la situation économique en Europe commencent donc à se faire sentir comme l'avait souligné, jeudi 15 juillet, Wim Duisenberg, président de la Banque centrale européenne (BCE).

DÉFICIT COMMERCIAL ET BILLET VERT

La faiblesse du dollar a également joué en faveur de la monnaie unique. Contre la devise nipponne, le billet vert s'est échangé mardi jusqu'à 117,96 yens, après avoir atteint lundi 117,18 yens. Le déficit commercial des Etats-Unis, qui s'est creusé de 14,5 % à 21,3 milliards de dollars au mois de mai, a pesé sur le billet vert. Avant d'augmenter leurs achats sur le marché américain, les investisseurs attendent le discours que prononcera, jeudi, le président de la Réserve fédérale américaine (FED), Alan Greenspan, devant la commission bancaire de la Chambre des représentants. Ses propos sont très attendus : la communauté financière espère que M. Greenspan confirmera que les risques d'une surchauffe de l'économie américaine sont écartés, comme les dernières données économiques le laissent entendre. Le secrétaire américain au Trésor, Larry Summers, a indiqué lundi que l'économie américaine pouvait

« continuer sur le rythme d'expansion non inflationniste dont elle profite actuellement ». La devise américaine souffre depuis quelques jours de la remontée du yen. Motivés par les perspectives de redressement économique de l'Archipel, les investisseurs ont renforcé leur présence sur les marchés d'actions, ce qui les a conduits à détenir davantage de yens. Selon les données du ministère des finances, les non-résidents ont acheté, en juin, trois fois plus d'actions qu'en mai. Mais les conséquences ne sont pas du goût des autorités monétaires nipponnes, qui tentent depuis plusieurs semaines de réduire la force de leur devise afin de ne pas pénaliser les exportations et de ne pas hypothéquer le redressement économique tant attendu. Les marchés financiers au Japon étant fermés mardi pour cause de jour férié, la banque centrale américaine est intervenue sur le marché des changes pour le compte de la Banque du Japon, comme l'avait fait la Banque centrale européenne le 18 juin. Le dollar est immédiatement remonté jusqu'à 119,68 yens. Ni la FED ni la BCE n'ont commenté ce geste. Mais « sans l'opération à laquelle nous avons assisté, le dollar aurait pu tomber à 115 yens ou même à 110 yens », a estimé Rob Hayward, analyste à la Bank of America.

Cécile Prudhomme

L'incendie de la bibliothèque universitaire de Lyon pourrait être d'origine criminelle

L'INCENDIE de la bibliothèque interuniversitaire de Lyon-II et Lyon-III, qui a détruit plus de trois cent mille ouvrages, le 13 juin 1999, pourrait être d'origine criminelle. Une information judiciaire contre X pour « destruction volontaire par incendie » a été ouverte, mardi 20 juillet, par le parquet de Lyon. Les experts qui ont examiné l'aile sud du bâtiment, zone de départ présumée du foyer, ont prélevé des traces d'hydrocarbure, indique le quotidien *Le Progrès* dans son édition du 21 juillet. Près de 80 % des ouvrages de la bibliothèque étaient partis en fumée notamment plusieurs dizaines de milliers de thèses anciennes soutenues à Lyon ou dans d'autres universités françaises et étrangères. Ce patrimoine scientifique est, selon les experts, très difficilement reconstituable. - (Corresp. rég.)

Bernard Bonnet entendu

par le Sénat sur la sécurité en Corse

L'ANCIEN PRÉFET de Corse, Bernard Bonnet, a été entendu, mardi 20 juillet, à huis clos, par la commission d'enquête sénatoriale créée au lendemain de l'affaire des paillotes sur « la conduite de la politique de sécurité menée par l'Etat en Corse » et présidée par Jean-Patrick Courtois, sénateur (RPR), de Saône-et-Loire. Après avoir brièvement décrit les différents acteurs de la sécurité en Corse et leur rôle, M. Bonnet a été interrogé pendant trois heures par les membres de la commission. Il aurait, notamment, évoqué les conditions de travail des policiers et des gendarmes lorsqu'il était en fonctions sur l'île et leur rapport avec la préfecture. Il aurait également abordé la question de la réorganisation de la gendarmerie avec la création du Groupe de pelotons de sécurité (GPS), la mise en place d'une véritable section financière et d'un traitement du renseignement. Les sénateurs n'étant pas habilités à intervenir sur le terrain judiciaire, l'affaire des paillotes n'a pas été abordée. La commission doit rendre ses conclusions à la fin du mois de novembre.

Tirage du Monde daté mercredi 21 juillet 1999 : 495 405 exemplaires.

1-3

Cherbourg en état de siège avant le départ du Mox

Greenpeace face à la marine nationale

CHERBOURG

de notre correspondant

Ce mercredi 21 juillet à 7 heures, la coque bleue du *Pacific Teal* de Pacific Nuclear Transport Limited (PNTL) s'est amarrée au port de Cherbourg. Dans la rade, les canots rapides des « commandos marines » s'agitent tandis qu'un hélicoptère de la gendarmerie tourne au-dessus du *Sirius*, que Greenpeace a ancré depuis la veille au soir. Sur le quai des Mielles où s'alignent les cinq conteneurs de Mox (mélange d'oxydes d'uranium et de plutonium), un escadron de gardes mobiles et des hommes du raid veillent au grain. Devant l'étrave du *Pacific Teal*, casqués et équipés de gilets pare-balles, les hommes de la force spéciale de sécurité nucléaire britannique jouent les figures de proue. Sur la passerelle du cargo, d'autres policiers vêtus de kaki ne perdent pas de vue le bateau des écologistes, tenu à distance par plusieurs navires de la marine nationale. Sous l'œil d'une nuée de journalistes, dont de nombreux Japonais, et de personnels de la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema), l'opération de chargement du Mox (*Le Monde* du 21 juillet) peut commencer.

Privé de ses portiques de manutention pour éviter toute possibilité de transbordement terroriste en mer, le cargo doit faire appel à une grue portuaire pour soulever les lourds canots qui protègent les cales de stockage. Les conteneurs seront ensuite embarqués un à un. Menacés d'amendes sévères (350 000 francs par infraction) par le tribunal de Cherbourg en cas d'intervention, le bateau de Greenpeace se tient à distance. Une tentative d'approche envisagée mardi soir a été annulée devant la détermination

apparente des commandos marines.

Sur un quai, Jean-Luc Thierry, responsable des questions nucléaires à Greenpeace France, ne cache pas qu'il est impressionné par le dispositif mis en place, qui lui fait affirmer que « la démocratie et le nucléaire ne sont pas compatibles ». Dans la fraîcheur matinale, le militant emmitouflé plaide pour l'arrêt de ce transport « à haut risque politique dans une Asie du Sud-Est où les tensions sont extrêmes ». Selon lui, ces conteneurs de Mox vont encore augmenter le stock de plutonium des Japo-

« LA FAÇON LA PLUS ÉCOLOGIQUE »

« N'oublions pas que le plutonium retourné par la Cogema en 1992 et qui devait être utilisé par le surgénérateur de Monju ne l'a jamais été ». Position que ne partage pas Michel Pouilloux, directeur de Cogema-La Hague. « Le recyclage du plutonium est la façon la plus écologique de le traiter », affirme-t-il tandis que les berceaux de fixation des conteneurs sont débarqués à quelques mètres. L'escale du *Pacific Teal* doit durer une dizaine d'heures, ensuite il rejoindra au large le *Pacific Pintail*, chargé lui aussi de Mox produit par British Nuclear Fuels Limited (BNFL) à Barrow, sur la côte ouest du Royaume-Uni. Les deux navires chargés de 445 Kilos de plutonium dans environ dix tonnes de Mox navigueront ensuite de concert jusqu'au Japon en s'autoprotégeant de leurs canons. A dix heures du matin, le *Sirius* avait commencé à se rapprocher du quai, déployant une banderole « Stop Plutonium » et jetant l'ancre à environ 400m du *Pacific Teal*.

Jean-Pierre Buisson

Plusieurs tonnes de déchets radioactifs dans une décharge de la Drôme

PLUS DE 100 000 FÛTS de déchets radioactifs sont stockés dans une décharge de la Drôme prévue pour les ordures ménagères, au beau milieu d'une pinède, dans la commune de Solérieux. Empilés sur plus de trente mètres de hauteur au fond d'une ancienne carrière, ces fûts contiennent de la fluorine, une substance classée « très faiblement radioactive », en provenance de l'usine Comurhex de Pierrelatte. Or, dans ce type de décharge de « classe 2 », seul le stockage de déchets radioactifs issu d'uranium naturel et non d'uranium retraité - ce qui est le cas de la fluorine - est autorisé par un arrêté préfectoral d'octobre 1997.

Le préfet de la Drôme a demandé, le 27 juin, une « étude de sol » qui permettrait de recenser les divers produits qui ont été déposés dans la pinède, d'évaluer les risques de chaque source de pollution, et de prendre des mesures d'urgence si nécessaire. Tous les ans, environ 1 000 tonnes supplémentaires de fluorine venaient s'ajouter à d'autres fûts de déchets toxiques qui contiennent des boues au nickel, des produits amiantés et du pyralène, entassés dans la décharge depuis 22 ans.

Dans le cadre d'une mission parlementaire sur la gestion des déchets radioactifs, Michèle Rivasi, députée (apparentée PS) de la Drôme, avait visité la décharge, le 5 juillet, et alerté les pompiers.

CAHIERS DU CINÉMA

LE SIECLE HITCHCOCK

TEXTES ET ENTRETIEN INÉDITS : MES SOUVENIRS À L'ÉCRAN TOUT SUR LE MELODRAME

TERENCE STAMP

MATRIX, LA MENACÉ FANTÔME : LA SAGA DU NUMÉRIQUE

LA VIE NE ME FAIT PAS PEUR DE NOÉMIE LVOVSKY

SUPPLÉMENT HISTOIRES(S) DU CINÉMA DE JEAN-LUC GODARD

537

NUMÉRO 537 - JUILLET-AOÛT 99

CAHIERS DU CINÉMA

40F - Chez votre marchand de journaux

Manière de voir **LE MONDE** diplomatique

Le bimestriel édité par

RÉVOLUTION DANS LA COMMUNICATION

- Internet ou mourir, par Ignacio Ramonet.
- Stratégies pour le cybermonde, par Joël de Rosnay.
- Bataille mondiale pour le contrôle des réseaux, par Dan Schiller.
- L'idéologie des nouvelles technologies, par Lucien Sfez.
- Machines à endoctriner, par Noam Chomsky.
- Le règne de la délation optique, par Paul Virilio.
- A quoi sert la communication ?, par José Saramago.
- Internet et moi, par Kenzaburô Ôé.
- Dangereux effets de la globalisation des réseaux, par Armand Mattelard.
- Les termes inégaux des échanges électroniques, par Philippe Quéau.
- Culture McWorld contre démocratie, par Benjamin R. Barber.
- L'individu privatisé, par Cornélius Castoriadis.
- Le déclin de la parole, par Philippe Breton.

Et d'autres articles, accompagnés d'une importante bibliographie, d'une liste de sites Internet et d'un glossaire.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €